

Drummondville

MAI 1931

Montréal

LA MAIN de FER

Roman historique canadien

PAR

REGIS ROY



"LE ROMAN CANADIEN"

Editions Edouard Garand

1423, 1425, 1427, rue Ste-Elisabeth

Montréal

Le Théâtre Canadien

EDITIONS EDOUARD GARAND

1423-25-27, rue Ste-Elisabeth

Montréal, Canada.

Prix: chaque volume, 25c.

Déjà parus:—

- 1.—*La Secousse*, comédie dramatique en 3 actes. Inédit.....JEAN FERON
- 2.—*Les Pamoisons du Notaire*, 3 actes. Inédit.....ALEXANDRE HUOT
- 3.—*Mon Commis-Voyageur*.....L. CHEVALIER E. CORRIVEAU
3 actes. Inédit.
- 4.—*Un Million pour un Casse-tête*.....OSCAR SEGUIN
Comédie-vaudeville en 3 actes. Inédit.
- 5.—*La Visite Nocturne*, pièce en 1 acte.....PAUL COUTLEE
- 6.—*Quand Même*, pièce en 3 actes.....A.-H. DE TREMAUDAN
- 7.—*Entre Deux Civilisations*, pièce en 5 actes.....ARMAND LECLAIRE
- 8.—*Le Triomphe de la Croix*, pièce en 5 actes.....JULIEN DAoust
- 9.—*L'Aveugle de St-Eustache*.....L.-N. SENECAI
Drame en 5 actes et 8 tableaux.
- 10.—*La Mère Abandonnée*, drame en six tableaux.....HENRI DEYGLUN
- 11.—*Petit-Baptiste*, comédie héroïque en 4 actes.....A.-H. DE TREMAUDAN
- 12.—*Feu Follet*, pièce en 4 actes.....A.-H. DE TREMAUDAN
- 13.—*Le Petit Maître d'Ecole*, pièce en 4 actes.....ARMAND LECLAIRE
- 14.—*Pureté*, pièce en 1 acte.....A.-H. DE TREMAUDAN
- 15.—*Le Reporter*, pièce en 5 actes en vers.....ALEXANDRE HUOT
- 16.—*La Berceuse*, pièce en 3 actes.....CHRISTO CHRISTY
- 17.—*La Laveuse Automatique*, comédie en 2 actes.....OSCAR SEGUIN
- 18.—*De l'Audace, Jeune Homme!* comédie en un acte....ANTONIN PROULX
- 19.—*L'Intime Souffrance*, drame en un acte.....ANTONIN PROULX
- 20.—*Un poète au Salon*.....LUCIEN PARIZEAU
Un Abonné de la Campagne.....CONRAD GAUTHIER
- 21.—*Le Vieux Mendiant*, pièce en un acte en vers.....JEAN NEL
- 22.—*L'Oncle de Baptiste*, nouvelle pièce comique en 1 acte.....REGIS ROY
- 23.—*Le Portrait de Pierrot*.....JULES FERLAND
Les Crampons.....JULES FERLAND
- 24.—*Le Menestrel*, pièce en un acte, en vers.....ARMAND LECLAIRE
- 25.—*Va comm' j'te pousse!* saynète comique.....JULES FERLAND
Les nouveaux locataires, comédie-bouffe.....JULES FERLAND

LA MAIN de FER

Roman historique canadien

PAR

REGIS ROY



L'ACTION CANADIENNE

CHÉ NIER

"LE ROMAN CANADIEN"

Editions Edouard Garand
1423, 1425, 1427, rue Ste-Elisabeth
Montréal

AVANT-PROPOS

Des grandes figures parmi les découvreurs de l'Ouest: Jolliet, Marquette, De la Salle et De la Vérendrye, deux n'ont fait que passer. De la Salle nous a révélé le pays au sud-ouest du lac Michigan et la vallée du Mississippi jusqu'au golfe du Mexique. De la Vérendrye, le découvreur de notre ouest canadien, portant là-haut le nom français, a établi partout, du lac Supérieur jusqu'au pied des Montagnes Rocheuses, une chaîne de postes français ou comptoirs de traite pour l'échange de pelleteries avec les sauvages.

Au nombre des illustrations secondaires d'officiers français dans l'ouest, nulle n'est supérieure à celle du chevalier Henri de Tonty. Il en a moins été parlé, peut-être en raison de sa modestie à se faire valoir comme d'autres qui, dans de longs mémoires adressés aux officiers-généraux ou au ministre en France, vantaient leurs services en vue d'en retirer quelque promotion, avancement ou gratification en argent.

Ce n'est qu'en réunissant les fragments épars, les mentions ici et là dans les relations de l'époque que l'on peut présenter une relation assez suivie de la vie du fidèle lieutenant de Cavalier de la Salle dans l'ouest de la Nouvelle-France.

Tonty était un homme d'entreprise, de courage, de résolution. Tous les détails que l'on découvre le concernant donnent une haute

impression de son caractère tant comme officier que comme particulier. Sa constance et son dévouement aux oeuvres de La Salle sont marqués non seulement par une stricte obéissance à ses ordres, mais aussi par une amitié fidèle et une générosité chevaleresque. Sa valeur et son adresse ressortent fortement dans ses rapports avec les sauvages, en temps de guerre comme en temps de paix.

Henri de Tonty a été le moins égoïste, le plus loyal, le plus franc, le plus intelligent officier que la France plaça dans les régions de l'ouest.

Il n'a jamais été engagé dans aucune entreprise de traite à l'instar de tant d'autres, pour un profit personnel. Il a servi bravement et sincèrement son chef et il a contribué plus que n'importe qui à l'exploration et à l'établissement de la vallée du Mississippi sous le régime français. Il n'y a que des louanges à son égard chez les auteurs contemporains. Le Père Saint-Cosme dit que Tonty était très considéré des voyageurs et beaucoup aimé, craint et respecté des sauvages de ces régions.

C'est pourquoi nous avons voulu présenter aux lecteurs du Roman Canadien, sous une forme aussi attrayante que possible, ce que nous avons pu recueillir sur cet officier.

L'AUTEUR.

Tous droits de publication, de traduction, reproduction,
adaptation au théâtre et au cinéma réservés par
Edouard Garand

1931

Copyright by Edouard Garand, 1931

De cet ouvrage il a été tiré 12 exemplaires sur papier spécial; chacun de ces exemplaires est numéroté en rouge à la presse.

PS
9319
R6
N. 73
1931

LA MAIN DE FER

Roman Historique Canadien

PROLOGUE

Un crime au fort Frontenac en 1675

Une animation inusitée régnait aux abords de la porte de l'Est, du fort Frontenac, un rayonnant matin de l'automne de 1675.

Les dix familles de colons établies dans le voisinage de ce poste étaient largement représentées parmi la foule de curieux composée presque entièrement de sauvages des environs.

On y remarquait aussi une dizaine de trappeurs ou de coureurs des bois, appuyés sur de longs fusils, échangeant de courtes phrases entre eux et leurs voisins, et suivant d'un regard indifférent la scène qui se préparait sur l'ordre de M. Cavelier de la Salle.

Quelques domestiques et valets des officiers du fort, par leurs habits plus modernes, jetaient une note plus gaie dans la foule.

Il y avait bien là, près de trois cents personnes en comptant l'effectif de la garnison sous les armes, déployée en un large front de bataille au dehors de l'enceinte fortifiée.

Le roulement du tambour, le cliquetis et le miroitement des épées et des armes diverses, ainsi que le costume des soldats, avaient d'abord causé ce rassemblement.

Les spectateurs français ne manifestaient pas trop d'étonnement à la vue de cette démonstration, car, à vrai dire, depuis la veille ils s'y attendaient quelque peu, mais les indigènes à peau cuivrée ouvraient de grands yeux et suivaient avec la plus vive attention ce qui se déroulait devant eux, n'en comprenant pas encore la signification.

Mais, impassibles selon leur nature, ils se contentaient de regarder sans échanger la moindre parole indicatrice des impressions qu'ils ressentaient.

Un étranger survenu à ce moment, n'aurait eu, pour apprendre la cause de cette assemblée, qu'à prêter l'oreille aux propos des blancs; ceux-ci, loquaces comme tout enfant de la Belle France, ne pouvaient taire

leurs réflexions ni garder pour eux leurs commentaires.

Il y avait même quelques matrones au verbe très délié, dont les exclamations ne tarissaient pas. Le spectacle en perspective excitait vivement leur curiosité.

—Comptez-vous, eh! m'ame Masse, disait l'une, un si beau garçon, qu'a l'air si bon... qui s'aurait cru ça?

—Ah! m'en parlez pas! répondait la personne interpellée, c'est ben triste!...

—Savez-vous, disait une troisième, moé, j'cré pas qui soit coupable.

—Eh? Qu'est-ce que vous dites-là? firent les deux premières ensemble.

—Ben, oui!... ça peut pas m'entrer dans l'idée qu'il soit fautif.

—Et à cause? demanda m'ame Masse.

—P'têtre ben parce qu'il en contait à ta Marie, hein? interposa la seconde femme, nommée m'ame Cauchois.

—Nenni! mes chères! Si m'sieu Jolicoeur glissait des yeux doux à ma fille, il en faisait aussi à des femmes que j'connais et qui n'en étaient point fâchées, dit-elle d'un ton assuré en même temps que son regard indiquait clairement que par là ses deux amies étaient visées.

Celles-ci, un moment interloquées, reprirent:

—Ah ben! on m'ôtera pas de la tête que c'est pas lui qu'a voulu empoisonner son maître!

—Moé non plus, ajouta la Masse. Parce que c'est lui qui préparait les r'mèdes que M. de la Salle, malade, devait prendre, et pis c'est dans ces r'mèdes qu'on a trouvé des traces du poison administré... Heureusement, qu'on s'en est aperçu à temps et qu'on a pu en empêcher les effets malfaisants...

—Oui, mais, remarqua la mère de Marie, m'sieu Jolicoeur a été obligé de s'absenter du chevet de son maître pendant un quart d'heure, et l'on aurait ben pu profiter...

—Ta! ta! ta! ta! dit alors Jean Masse, qui ne s'était pas mêlé à la conversation des

trois commères. A l'enquête tenue hier, selon moé, il a été pleinement prouvé que l'accusé a commis l'attentat... Et, pour lors, il mérite ben l'châtiment qu'il va recevoir!...

—Là! firent à l'unisson la Cauchois et son amie, la Masse.

—Et pis, reprit cette dernière, mon mari doit ben l'savoir, parce qu'il a assisté à la séance d'hier ousqu'on a jugé c't'affaire!

Convaincue qu'elle n'aurait pas le dernier mot avec ses trois adversaires, la bonne femme qui croyait à l'innocence de Jolicoeur se contenta de grogner et de hocher la tête; mouvement significatif de son inaltérable foi dans le beau garçon épris de sa fille.

Abandonnant tacitement la partie pour ne pas créer entre elles d'animosité plus qu'aigre-douce, les braves ménagères, les bras croisés sur la poitrine, tournèrent leur attention vers le carré formé par la garnison.

Maître Jacques la Métairie, notaire de Cataracouy, secrétaire de M. de la Salle et greffier du tribunal de la veille, venait de prendre place en face des militaires. Il lut d'une voix forte le chef d'accusation, un résumé des preuves — circonstanciées seulement — et termina par la sentence portée contre le serviteur criminel.

Jolicoeur était condamné à recevoir cinquante coups de fouet, à être marqué au fer rouge — signe infâmant — et, enfin, à être envoyé aux galères en France.

Vingt-cinq coups seraient appliqués sur le champ, et le lendemain, à pareille heure, le reste lui serait administré avec la marque avilissante, brûlée dans les chairs de l'une des épaules.

A cette annonce, un silence solennel plana sur les spectateurs assemblés.

Si Jolicoeur était réellement coupable du crime imputé, certes, il méritait cette punition exemplaire. On ne lui reconnaissait aucune excuse, même en admettant le caractère presque intolérable de son chef. S'il ne pouvait le servir patiemment jusqu'à l'expiration de son engagement, pourquoi n'avait-il pas pris la clef des champs et cherché ailleurs une vie plus facile? Voilà les pensées qui occupaient plusieurs assistants, tandis que les autres — le petit nombre — plus charitables, accordaient au pauvre garçon le bénéfice du doute, trouvaient la sentence rigoureuse et jugeaient que le fouet et l'exil auraient suffi.

Cependant, tous, dans leur for intérieur,

s'avouaient que M. de la Salle était très difficile à servir. Ses manières trop hautaines le rendaient fort souvent insupportable.

Ajoutons que sa dûreté envers ceux qui lui étaient soumis lui attira plus tard une haine implacable qui fut la cause de sa mort.

Cavalier de la Salle naquit à Rouen, en la paroisse de Saint-Herbland. A l'époque où s'ouvre notre récit il avait trente-deux ans.

Il vint en Canada en 1666, et le 13 mai 1675, Louis XIV lui octroya des lettres de noblesse, lui accordant la seigneurie de Cataracouy et le gouvernement du fort bâti deux ans auparavant par le comte de Frontenac, à la condition qu'il le reconstruisît en pierre, et qu'il continuât les découvertes commencées.

Ayant fait enregistrer ses lettres-patentes au greffe du Conseil Souverain à Québec, de la Salle s'occupa immédiatement de former le personnel requis pour commencer sans retard l'oeuvre qu'il avait en vue.

C'est alors que Jolicoeur s'enrôla, croyant que sous un maître dont le port majestueux et le caractère énergique devaient indubitablement cacher une ambition et un désir de s'illustrer, il aurait plus de chance de recueillir des bribes des opérations fructueuses de celui-ci, et pourrait ainsi s'amasser un petit pécule qu'il ferait bon d'aller croquer paisiblement au village natal sous le ciel de la Normandie.

Il ne fut pas longtemps à s'apercevoir qu'il avait fait fausse route. D'après les rares paroles échappées par le seigneur de Cataracouy relativement à ses futurs projets, il devina que cet homme n'avait pas le génie des affaires pécuniaires, mais plutôt des aventures, des découvertes, lesquelles tout en jetant une auréole de gloire sur ses actions, ne rapportaient pas grand chose pour garnir une bourse vide, et il en vint à regretter de s'être placé sous les ordres d'un tel personnage.

C'est que la tarentule de l'ambition avait piqué le brave valet de M. de la Salle.

Jolicoeur ne fut pas le seul à prendre en grippe l'explorateur. Au bout de quelques mois, les habitants du fort avaient pu l'apprécier et une aversion touchant de près à la haine naissait dans leur coeur. Chez d'aucuns, ce sentiment était plus fort que chez d'autres, et quand la nouvelle se répandit que Cavelier de la Salle, aux prises avec une fièvre maligne, venait d'être empoisonné, il y eut un moment de stupeur.

Et chacun de se demander quel était le coupable.

L'attentat découvert à temps n'eut pas de conséquences graves.

Une enquête eut lieu tout de suite et fit ressortir le fait que personne n'avait approché le malade durant les quelques heures précédant l'empoisonnement, si ce n'est Jolicoeur qui, seul, préparait ses remèdes et les lui donnait.

Comme ces médicaments étaient dans un placard de la chambre de M. de la Salle, pouvait-on concevoir qu'il aurait permis à n'importe qui de s'en approcher?

A moins que la fatigue ou le sommeil, alourdissant ou assoupissant ses paupières, ne fussent survenus au moment où Jolicoeur s'était absenté et ne lui eussent ravi la juste notion de ce qu'il se passait auprès de lui.

Mais il ne voulut point admettre cette hypothèse: il n'y avait donc plus d'autre alternative que de déclarer Jolicoeur coupable, malgré ses protestations d'innocence.

C'est ce que firent ses juges.

On conduisit donc le jeune homme dans un bâtiment du fort, et un soldat placé en faction devant la porte de la prison, fut chargé de prévenir toute tentative d'évasion de sa part.

Le greffier du tribunal ayant lu la sentence, le major-commandant ordonna à un sergent d'aller avec deux hommes chercher le prisonnier.

Tous les regards se fixèrent sur la porte du fort qui se ferma sur les soldats, et qui devait se rouvrir pour leur donner passage avec le malheureux jeune homme.

Lorsqu'elle tourna sur ses gonds, le sergent seul, en sortit en courant. Son air excité révéla tout de suite quelque chose d'anormal.

Les spectateurs intrigués s'avancèrent un peu et se penchèrent en avant pour mieux saisir ce qu'il allait dire. Jugez de leur surprise en entendant l'officier subalterne annoncer:

— Mon commandant... il s'est évadé!...

— Comment?... que dites-vous?... évadé?...

— Oui! En entrant dans la bâtisse où l'on le tenait enfermé, j'ouvre la bouche pour lui dire qu'on l'attendait pour la cérémonie... mais je m'aperçois que la chambre était vide... J'examine aussitôt la place comme il faut, afin de découvrir comment s'que

Jolicoeur s'avait éclipsé, mais on ne voyait pas de traces. Comment qu'il a fait pour s'en aller? que je me demandais à moi-même... Tout à coup un de mes hommes, — car ils cherchaient aussi, — m'appelle et m'dit en me montrant l'âtre de la cheminée: « Voyez donc, là, sergent!... Tout' c'te suie et ces pierres calcinées qu'on dû dégringoler de là-haut!... M'est avis que l'oiseau à disparu par là... » C'était la seule probabilité probable... aussitôt, j'ordonne à mes hommes de jeter l'alarme dans le fort et d' fouiller partout... car je crois que l'évasion est toute fraîche!...

— Je vais faire cerner le fort, dit le major.

— Mon officier, il y a encore aut' chose!

— Qu'est-ce?... dites vite!...

— Eh ben!... au-dessus du manteau de la cheminée on a trouvé deux dessins grotesques faits avec du charbon. Le premier figure un bonhomme le bras levé, comme pour frapper, et tenant un couteau à la main. La signification s'imposait: Vengeance!... Dans l'aut' image, le même individu ayant les deux mains en ligne avec le nez, faisait une nique expressive...

Quelques détonations retentirent à l'intérieur du fort.

Ce fut alors qu'en levant la tête vers les fortifications, chacun put voir un homme noirci, sauter à bas de la palissade, du côté du fleuve.

C'était Jolicoeur!

Un cri s'échappe de toutes les poitrines:

— Jolicoeur!... c'est Jolicoeur!... il se sauve!...

— Feu!... feu!... Sus à lui!... vociféra le major.

Une courte distance sépare l'enceinte du poste de la berge, l'évadé y arrivera-t-il avant d'être atteint par les balles qu'on lui envoie?

L'emplacement du fort avait été choisi par Frontenac, en 1673. En amont des Mille Îles entre lesquelles se précipitent les eaux resserrées du lac Ontario, une péninsule s'avance dans laquelle se creuse une baie profonde. C'est aux abords de cette baie, à quelques mètres seulement de l'onde, qu'était bâtie, sur un plateau, la palissade de Cataracouy.

Jolicoeur arriva aux rochers surplombant le fleuve, et prit son élan pour y plonger. Auparavant, il se retourna et jeta vers le

fort et les soldats de la Salle un geste de défi.

— Feu!... feu!... cria le commandant.

Dans un nuage de fumée, les fusils crachèrent leur plomb meurtrier.

Ensuite, tous coururent au plateau. On espérait y trouver un cadavre. A si faible portée et parmi tant de projectiles, quelques-uns devaient avoir frappé, mais on ne vit rien; pas plus de Jolicoeur que sur la main!

Il avait pu se jeter dans la baie.

Des soldats montèrent dans des embarcations attachées au rivage et sillonnèrent la baie en tous sens. Le domestique de M. Cavelier ne reparut pas.

Il avait donc péri!

Plusieurs personnes demeurèrent une heure ou deux sur la berge examinant la surface de l'onde, s'attendant toujours à voir reparaître l'infortuné jeune homme.

Enfin, lassé, chacun réintégra son domicile ou s'en alla vaquer à ses occupations.

Mais cette affaire fournit matière à conversation, longtemps, le jour et le soir à la veillée.

De la Salle reçut la nouvelle sans mot dire; peut-être jugeait-il la punition suffisante?

Qui lui eut dit que de ce fait allait dépendre ses plus grandes misères, ses plus navrantes infortunes, des malheurs à décourager des caractères très forts, l'eut énormément surpris, mais probablement laissé incrédule.

CHAPITRE I

ATTAQUE NOCTURNE

Nous avons dit que le fort Frontenac fut construit en 1673. L'idée du gouverneur du Canada en élevant cette enceinte de palissades autour de quelques habitations et de quelques magasins, était de détourner, au détriment des Hollandais de Albany, le commerce des pelleteries que ceux-ci pratiquaient avec les Iroquois chassant dans le Haut-Canada, et, à cette fin, il accorda la permission de faire la traite avec ces sauvages, à deux marchands bien connus: Jacques Le Bert, de Montréal, et Charles Aubert de la Chesnaye, de Québec.

Au cours des années 1673-75, les deux associés eurent la jouissance du fort, des logements et des magasins, à charge de les tenir en bon état.

Au mois de mai 1675, Louis XIV donna le fort à Cavelier de la Salle, à condition qu'il le

rebâtirait en pierre; qu'il y entretiendrait vingt hommes pendant deux ans; et, après cela, une garnison pareille à celle de Montréal; qu'il placerait une colonie de cultivateurs dans le voisinage et qu'il rembourserait au roi les dix mille francs qu'avait coûté la construction du fort en 1673, ainsi qu'à Le Bert et à La Chesnaye les neuf mille francs par eux dépensés dans la même place; moyennant quoi, la Salle pouvait faire seul le trafic du lac Ontario et plus loin même, durant les trois années finissant le 12 mai 1678.

Pendant l'été de 1677, de la Salle avait terminé le nouveau fort, formant un carré de quatre-vingt dix pieds, et comprenant quatre bastions. Plusieurs familles de colons avaient pris des terres près des murs de Cataracouy. Quant aux remboursements stipulés envers le roi et envers Le Bert et La Chesnaye, de la Salle les fit en 1677.

On le voit, il avait fait honneur à toutes ses obligations. Aussi dans l'automne de 1677, il s'embarqua pour la France, où il allait s'efforcer d'obtenir la continuation de son privilège de traite durant cinq années.

M. de la Salle, grâce aux lettres de M. de Frontenac, dont il s'était muni, n'eut pas trop de difficultés à obtenir ce qu'il désirait. Colbert le reçut avec bienveillance. D'ailleurs, à part ses lettres de recommandations qu'il apportait du comte de Frontenac, il comptait aussi de puissants protecteurs auprès du Roi-Soleil. Ceux-ci, grâce à leur influence, lui firent accorder plus qu'il n'espérait, car on lui concéda le privilège de construire des forts sur les Grands-lacs pour y développer son commerce.

Si la saison eut été favorable, l'infatigable Rouennais se serait très probablement mis en route pour le Canada, mais l'hiver était proche, et il n'y avait plus de vaisseau en partance pour cette lointaine contrée.

Profitant de ce séjour forcé dans la grande ville, il résolut de ne pas perdre ce temps oisivement, mais de cultiver et de bien entretenir l'amitié que lui portaient ses hauts protecteurs, en leur faisant sa cour.

Entre temps, il s'occupait aussi du soin de choisir une trentaine de courageux et forts gaillards pour les opérations qui germaient dans son cerveau et qui devaient voir leur éclosion sous le ciel canadien.

« Les jours se suivent et ne se ressemblent pas » avons-nous vu quelque part, mais pour M. de la Salle il n'en était pas ainsi. Chaque

nouvelle journée apportait la même monotonie aussi accablante que la veille; et cela lui faisait désirer ardemment l'époque où la navigation reprendrait son essor vers l'Amérique Septentrionale.

Il est bien probable qu'il aurait aimé à prendre part à quelque aventure de nature à lui procurer plus de mouvement, d'excitation. Peut-être en fit-il le souhait en lui-même ou l'exprima-t-il tout bas? Que cela soit, ou non, tel était l'état de son esprit.

Après avoir joui d'une accalmie, le vent allait changer et pronostiquer des bourrasques surprenantes, comme on le verra plus loin.

Un jour, M. le prince de Conti convia M. de la Salle à dîner pour lui présenter un jeune officier de l'armée française, que la paix de Nimègue, tout récemment conclue, laissait sans emploi. Il le lui recommandait instamment à titre de lieutenant, et louait tant ses bonnes qualités, son caractère droit, sa volonté ferme, sa bravoure et sa fidélité à toute épreuve, que la curiosité de l'explorateur en fut fortement piquée.

Car un tel homme, en lequel il pourrait reposer sa confiance serait d'une importance capitale pour l'exécution de ses projets futurs, et depuis son séjour en France, il n'en avait pas rencontré de semblable.

—Je ne serais pas surpris, pensait-il, au contraire, j'éprouverais plutôt de l'étonnement, que monseigneur colorât les talents de celui qu'il me recommande, afin de m'engager à le prendre avec moi... il en est toujours ainsi, en faveur des protégées que l'on veut placer... Et, pour plaire à Son Altesse, que ne ferais-je pas?... Enfin! nous verrons!...

Chez M. de Conti, un laquais reçut M. de la Salle et le conduisit dans l'un des salons où quelques gentilshommes conversaient avec l'hôte, en attendant l'heure du dîner. De la Salle les connaissait tous, moins un que le maître de céans lui présenta. C'est ce dernier qui avait fait le sujet de la lettre du prince.

—Le nom de M. le chevalier de Tonty, fit de la Salle en s'inclinant vers celui-ci, offre une consonnance agréable avec celui de notre amphitryon. Cela est d'un bon augure, monsieur!

—J'en suis flatté, M. de la Salle, répondit le chevalier, et j'espère qu'au sortir de l'entretien que je sollicite, le jour qu'il vous

plaira, et que vous m'accorderez, n'est-ce pas? j'aurai pu gagner vos bonnes grâces et être agréé de vous.

—Je le souhaite, monsieur!... Vous désirez donc beaucoup voir l'Amérique?

—Je désire ne pas demeurer inactif! J'ai embrassé la carrière des armes de bonne heure, et je l'aime, mais la paix de Nimègue que l'on vient de conclure me laisse sans perspective d'avancement.

—Vous avez pris part à la campagne contre les Hollandais?

—Non, monsieur! Je reviens de la Sicile... J'étais à l'attaque de Messine, l'an dernier, lorsque les troupes françaises, sous les ordres de M. de Vivonne, frère de Madame de Montespan, se battirent contre les Espagnols.

—Ah!

—J'y fus blessé, et j'eus le malheur d'être fait prisonnier.

—Je serai charmé, M. le Chevalier, de vous entendre dans le récit de vos faits d'armes contre l'Espagnol!... Pourrez-vous venir chez moi, à l'hôtel où je suis descendu: « Aux Armes de Bretagne »... voyons! dans trois jours?...

—Certainement... C'est aujourd'hui le premier jour de la semaine... ce sera donc jeudi?...

—Oui.

—Votre heure, M. de la Salle?

—Venez dîner avec moi à sept heures.

—J'accepte avec plaisir.

A ce moment le majordome apparut dans la porte du salon, et majestueusement annonça:

—Son Altesse est servie!

Aussitôt, les convives du prince passèrent à la salle à manger, et prirent place autour d'une table somptueuse. Les invités de Mgr de Conti n'attendaient pas l'appaisement de leur faim pour continuer la conversation commencée quelques instants auparavant dans le salon, mais bientôt, et tout en savourant les mets délicats, l'on se mit à parler de la Nouvelle-France.

Le marquis d'Aubigny, le comte de Montbazin et le baron de Coissy partageaient avec celui que nous connaissons, l'honneur d'être les hôtes de Son Altesse.

Le marquis après un gentil compliment au prince sur certains mets rares qu'il venait de goûter, dit:

—Vous avez demeuré longtemps dans ces régions lointaines, M. de la Salle?

—Douze ans, M. le marquis.

—Tant que cela?... le pays vous plaît donc?...

—Oui, beaucoup!...

—Et c'est grand le Canada? demanda de Coissy.

—Comme dix Frances... et peut-être plus, car la partie occidentale n'est pas encore bien connue...

—J'ai ouï dire que le climat en hiver est très rigoureux, remarqua le comte, et qu'il vous faut sortir enveloppé dans de chaudes fourrures... et que malgré cela... les gens souffrent grandement du froid!... Est-ce bien le cas?...

—Il y a quelques journées qui sont bien rudes en hiver, mais cela n'empêche point que l'on ne fasse ce que l'on a à faire. On s'habille un peu plus qu'à l'ordinaire; on se couvre les mains d'une sorte de gants appelées mitaines en Canada. L'on fait de bons feux dans les maisons, car le bois ne coûte que la peine de le couper et le mettre dans l'âtre du foyer. La plupart des jours sont extrêmement sereins et l'air est sain en tout temps, surtout en hiver.

—L'été?... Comment est l'été?... demanda M. d'Aubigny.

—La température ressemble à celle du pays d'Aunis.

—Y a-t-il beaucoup d'habitants? voulut savoir le prince.

—A cela, monseigneur, je ne puis répondre rien de positif.

Le comte de Montbazin qui avait un faible pour le jus de la treille s'informa:

—Quelle boisson boit-on à l'ordinaire?

—Du vin français, et du bon, dans les meilleures maisons; du cidre, aussi importé, et de la bière, dans d'autres. Ce breuvage dont l'orge et le houblon sont la base, est fabriqué à Québec et à Trois-Rivières; une autre boisson appelée *bouillon* se boit communément dans toutes les maisons...

—Du bouillon? demanda M. de Montbazin.

—Quel sorte de bouillon? ajouta M. de Coissy.

—Il est fait de pâte crue mais levée; on cuit cette pâte dans un chaudron plein d'eau et, quand elle est dassise puis séchée, on en prend la grosseur d'un oeuf que l'on jette dans l'eau pour boire!!!...

—Quel breuvage! remarqua le comte.

—Vous aimeriez mieux le vin, n'est-ce pas? dit M. de Coissy.

—Sans doute!...

—Et M. de la Salle, interrogea encore le comte, se boit-il autre chose dans ce beau pays?

—Oui, M. le Comte; il y a aussi un liquide qui est fort bon et commun...

Et un fin sourire parut aux coins de la bouche de M. de la Salle, et mit une lueur gaie dans ses yeux. Son interlocuteur ne s'en aperçut point, autrement il aurait soupçonné le piège tendu. Il demanda donc tout bonnement:

—Lequel?

—De l'eau... que les plus pauvres boivent...

A cette réponse, tous se mirent à rire aux dépens du comte.

M. de Tonty qui, jusque-là, s'était borné à écouter les propos de ses voisins glissa sa question.

—Avez-vous des chevaux?

—Bien peu. On ne les a introduit que depuis 1665!

—Alors, comment voyagez-vous?... A pied?...

—La route entre Québec, Montréal et Trois-Rivières est praticable pour un cavalier, mais à l'ouest de cette dernière localité, si le voyageur ne va pas en canot, il lui faut aller à pied n'y ayant pas de chemins commodes pour chevaucher... Nous employons généralement comme mode de transport d'un point à un autre, le canot.

—Mais quel profit peut-on faire là?... Que peut-on en tirer?...

—C'est une question, M. le baron qui m'a été faite maintes fois, dit de la Salle. Le Canada extrêmement vaste, est bon, capable comme la France de produire toutes sortes de choses, et l'on y est bien. Il y a de grandes richesses dont l'acquisition n'est pas sans danger, parce que nous avons un ennemi redoutable, cruel, sanguinaire, cherchant toujours l'occasion de nous causer du mal, et qui nous empêche de nous écarter pour faire aucune découverte. Il faudrait qu'il fut détruit, que nous ayons beaucoup de monde, avant de connaître les avantages du pays... Mais pour faire cela il faut que quelqu'un en fasse la dépense, et qui la fera si ce n'est notre bon roi?... Il a témoigné le désir de le faire, Dieu veuille le faire persévérer dans sa bonne volonté!...

La conversation roula encore quelque temps sur ce sujet, puis, le repas fini, après

une courte causerie au salon, les convives du prince prirent congé de lui.

L'obscurité de la nuit commençait déjà à descendre sur Paris lorsque les cinq gentils-hommes sortirent.

Aux instances de M. d'Aubigny, le comte et le baron renvoyèrent leur voiture et montèrent avec M. de Tonty dans le carosse du marquis. Quand à M. de la Salle, il préféra rentrer chez lui à pied, afin de jouir plus longtemps de la fraîcheur du soir. D'ailleurs, on y voyait assez, disait-il, pour ne pas s'embarrasser les pieds dans un obstacle et faire une chute.

De la Salle avait une demi-heure de marche pour arriver à son hôtel, mais à son allure de promeneur, il y mettrait probablement le double.

Levant la tête pour examiner les cieux, il ne vit que quelques constellations étincelant dans la voûte céleste comme des yeux de feu; les autres étoiles n'ayant pas le même éclat s'étaient, je crois, cachées, pâles de dépit derrière quelques longs et légers nuages flottant là-haut comme des voiles noirs. De lune, pas même la pointe d'une corne.

Notre brave Rouennais cheminait donc paisiblement.

Il va de soi qu'il avait la tête pleinement occupée des événements de la soirée. Il songeait surtout au chevalier de Tonty.

—C'est un homme dont les traits accusent une énergie peu commune, se disait-il, si toutefois l'on peut se fier aux apparences... J'aurai plus de chance de l'étudier dans trois jours lorsqu'il viendra me voir... Ah! s'il pouvait répondre à mes désirs, j'en serais fort aise... Jusqu'ici les affaires s'arrangent bien... et je n'ai pas à me plaindre de la Providence!... Un charmant homme que ce M. d'Aubigny... et M. de Montbazin... et M. le baron... il faudra que je fasse plus ample connaissance avec eux... cela ne peut nuire!...

En monologuant de la sorte, de la Salle arrivait presque chez lui: plus qu'une ruelle à traverser et il entra à son hôtel.

C'est à ce moment qu'un homme ivre déboucha de la ruelle, chantant d'une voix avinée un refrain dans ce genre:

« Si tu veux, ma toute belle,
Faire mon bonheur,
Ne sois donc point cruelle;
Donne-moi ton coeur! »

A certain cliquetis comme celui d'une lame battant dans son fourreau, notre ami reconnut que le chanteur devait être un enfant de Mars ou de Mercure ayant sacrifié au dieu Bacchus.

Il s'assura que son épée jouait bien dans sa gaine au cas où ce noceur aurait le vin mauvais et lui chercherait noise.

—C'est plutôt un bandit, un coupe-jarret, pensa de la Salle, en passant près du gail-lard et le jugeant par sa mine. Soyons sur nos gardes, car il pourrait nous attaquer traîtreusement!

—Tiens! un seigneur, se dit le soudard; si je lui flanquais un bon coup d'épée dans le dos?... Il doit avoir une bonne bourse sur lui!... C'est ça! allons-y doucement!...

Il dégaina et s'élança d'un bond de fauve sur le *seigneur*.

Celui-ci s'attendait à pareille tactique, aussi reçut-il l'attaque fermement. Son épée rencontra et croisa celle du drôle.

—Ah! ah! scélérat! brigand! dit de la Salle, je vais te faire ton affaire!...

Au son de la voix de Cavelier de la Salle, l'inconnu s'était arrêté et d'un saut bondit en arrière.

La porte d'un cabaret vis-à-vis s'ouvrit, et la lumière qui éclairait cet intérieur, glissa par l'ouverture en une traînée d'or enveloppant le gentilhomme.

L'ivrogne poussa une exclamation de surprise et de peur et s'écria:

—M. de la Salle à Paris!...

De la Salle stupéfait regardait s'enfuir le misérable.

—Cet homme me connaît, se dit-il, ma vue l'épouvante et lui fait prendre la poudre d'escampette!... Que signifie cela?...

Deux autres figures patibulaires venaient d'apparaître dans l'embrasure de la porte du cabaret, et notre ami crut plus prudent de s'éloigner rapidement de la scène.

Ce ne fut que fort tard qu'il réussit à fermer l'oeil. Le cri de l'ivrogne lui revenait toujours à l'esprit. Cet être ressentant ainsi une grande frayeur en découvrant quel était celui qui l'assaillait, dénotait qu'à certaine époque il avait dû se trouver mêlé à quelque méfait contre de la Salle et redoutait sa colère.

Cependant ce dernier eut beau fouiller sa mémoire, il lui fut impossible de remettre aucun personnage à qui sa vue causerait un tel émoi. La nature enfin exigeant son tribut, le

poussa, rebel, entre les bras du dieu du sommeil.

CHAPITRE II

MAIN-DE-FER

Le lendemain, à son réveil, avant le saut du lit, de la Salle repassa minutieusement dans sa mémoire tous les événements de la veille. Qu'il eut affaire à quelque misérable ayant de bonnes raisons de la craindre, c'était évident, mais c'est la voie du gaillard subitement dégrisé qui l'intriguait, car il lui semblait que cette voix n'était pas étrangère à son oreille.

Il eut beau chercher, fouiller le passé, la lumière ne se fit point sur ce qu'il voulait élucider.

Mais il s'arrêta tout à coup à une idée qui venait de surgir à son esprit.

Il s'habilla rapidement, endossant le plus modeste de ses vêtements, s'arma de son épée et d'une paire de pistolets qu'il dissimula sous son pourpoint.

Le jour commençait à peine, et c'est même ce qui décida de la Salle à mettre son projet à exécution.

Il sortit de son hôtel et se dirigea aussitôt vers la ruelle, endroit de sa rencontre de la veille avec le turbulent disciple de Bacchus.

Il se promena dans ces parages et, lorsqu'il voyait quelqu'un venir à lui, il baissait la tête, rabattant son large feutre sur ses yeux et prenait la mine craintive, effarouchée, du malfaiteur qui a maille à partir avec Dame Justice et se tient toujours aux aguets en cas d'alerte.

Puis, quand il arrivait de la sorte à quelques pas du personnage, il se redressait, poussait sa coiffure en arrière d'un geste de la main, et du coin de l'oeil épiait un signe lui révélant la présence de celui qu'il cherchait.

—Cet individu quel qu'il soit, ne m'est pas étranger cela est sûr, et, s'il me redoute c'est qu'il craint et pour cause que je le reconnaisse; donc, en ouvrant l'oeil, je parviendrai peut-être à le retrouver!... Je soupçonne que cela en vaut la peine. Pourquoi?... Je ne saurais l'expliquer... mais j'en ai l'intuition... continuons!...

Et les allées et les venues se renouvelaient, — il faut l'avouer, — sans succès.

Une fois ou deux, de la Salle se crut en bon chemin, mais trop avide de retrouver l'homme

mystérieux, il se méprit chaque fois sur des gestes, n'ayant point du tout la signification qu'il leur attribuait.

En chaque cas, il en fut pour des excuses.

Non rebuté, il recommença ses marches et contremarches, lorsque enfin il se dit:

—Non! mais au lieu de me morfondre ici à faire les cent pas, si je visitais les cabarets des environs?... Morbleu!... Je parie que de cette façon je retrouve mon gaillard!... Allons!... en chasse!...

Sitôt dit, sitôt fait. Il se dirigea vers le premier cabaret qu'il vit et y entra.

Il prit place à une table près de la porte et commanda une bouteille de vin; il s'en versa un plein gobelet, quoique son idée n'était pas du tout de boire. En le sirotant, il étudia les personnes présentes dans la pièce. Il examina d'abord les plus rapprochées de lui. Rien, là!

Ensuite, tout au fond de la salle, il aperçut deux lurons à la mine sordide, qui festoyaient gaiement. Leurs lèvres se penchaient très souvent, avec amour, sur le bord de deux grands bols, dans lesquels ils se versaient de copieuses rasades. Ils mangeaient goûlument d'un certain ragout posé devant eux.

De la Salle ne voyait que le visage de l'un des compères, l'autre lui tournant le dos. A en juger par leur belle humeur, leurs propos étaient amusants: ils riaient à gorge déployée.

Tout à coup celui qui tournait le dos se mit à chanter:

« Si tu veux, ma toute belle,
Faire mon bonheur... »

—C'est lui! s'écria de la Salle, s'oubliant subitement.

A ces mots imprudents, chacun dans le cabaret de regarder qui avait parlé.

De la Salle sentit immédiatement quelle bévue il commettait; il songea à la réparer tout de suite.

Déjà les clients du bouge murmuraient entre eux, et les mots de limier de police, etc., se faisaient entendre. Un mauvais parti s'annonçait pour notre homme.

Il le conjura.

—L'ami, dit-il, s'adressant au chanteur, je suis à la recherche d'un ancien qui a déjà travaillé pour moi jadis... et j'aurais encore besoin de lui...

—Compris... et... à quel nom répond-il, votre ami?

—Au sien.

—Ah, ça!... vous êtes farceur, vous!...

—Des fois!

—Dites donc, bourgeois, est-ce que je lui ressemble à votre ami?

Il fallait bien répondre quelque chose à tout hasard.

—Oui... un peu...

—Alors, je dis que c'est un beau garçon!...

A cette rude plaisanterie, il y eut une saille générale chez tous les habitués de la maison, car le drôle avait une physionomie repoussante.

Son hilarité calmée, il reprit:

—C'est en m'entendant chanter que vous avez cru reconnaître votre ami, pas vrai?

—C'est cela, et parce que, aussi, vous avez chanté la même chanson que lui...

—Oh! bien!... je sais maintenant qui vous cherchez!... Revenez ce soir et vous le verrez!...

—Je doute que vous le sachiez!...

—Pariez-vous une chope de vin que je le connais?

—Va pour le vin.

—C'est Jolicoeur!

Quoique de la Salle nourrissait un vague espoir d'entendre prononcer un nom par le misérable, qui le mettrait sur la trace de son inconnu, il était loin de penser que ce serait celui-là. Aussi trahit-il son étonnement par:

—Hein! Jolicoeur?... Vous dites Jolicoeur?... demanda-t-il se levant tout d'une pièce.

—Eh bien! oui!... Qu'est-ce que vous avez?... Cela semble vous surprendre beaucoup?...

—Ma foi!... oui!... fit-il, se rasseyant, je le croyais trépassé depuis longtemps!... Ah! mais dites-moi, ce Jolicoeur a-t-il déjà été en Amérique?... Ce n'est peut-être pas le même que j'ai connu!...

—Oui, il y est allé... et a failli y rester pour tout de bon!...

—Et vous dites que je le verrai ici ce soir?

—Je le crois; il vient toujours faire son petit tour.

—Merci!...

De la Salle se leva et allant au comptoir où siégeait le cabaretier, il lui jeta un louis en disant:

—Voici pour ma consommation et pour le vin que j'ai promis à cet homme.

Il sortit accompagné des remerciements empressés de l'individu qu'il venait de régaler.

A son retour à l'hôtel « Aux armes de Bretagne », notre Rouennais songeait à ce qu'il venait d'apprendre. Il pouvait à peine en croire ses sens.

—Pourtant, se disait-il, j'ai bien entendu, bien compris... et plus j'y pense, plus je suis forcé d'admettre que tout cela a un cachet de vérité!... Mais alors, la fuite de ce Jolicoeur du fort de Cataracouy tient du miracle!... Dois-je le signaler à la police?... La noire rancune lui souffle peut-être de mauvais projets contre ma sécurité future... Allons!... je crois que la prudence me commande de le mettre dans l'impossibilité de me nuire; j'irai voir le lieutenant-général de police ce soir.

Le soir, dans son entrevue avec ce personnage, il obtient la promesse que Jolicoeur serait à courte échéance *logé aux dépens du Roi*, pour un temps indéterminé, et sans privilège de sortir de la ville.

De la Salle revint donc de cette visite plus tranquille, sur un point.

Celui qui était l'objet de cette démarche et de cette mesure de prudence avait été averti par les deux habitués de l'auberge, qu'un bourgeois avait besoin de ses services; sur la description qu'ils lui en firent, Jolicoeur eut l'intuition que De la Salle l'avait découvert.

L'on conçoit aisément que ce gaillard risquant de se faire arrêter, n'eut rien de plus pressé que de savoir sa récurité personnelle assurée. Sans tarder d'un moment, il s'éclipa; comme la taupe il rentra sous terre et il se cacha dans les catacombes de Paris.

Lorsque les sbires du lieutenant-général de police d'Argenson opérèrent leur descente aux lieux que fréquentait d'habitude le gibier qu'ils cherchaient, ils ne furent pas heureux.

Et, l'ancien valet du fort Frontenac craignant s'il sortait trop tôt de sa retraite, de sentir la main d'un agent de police l'appréhender, restait prudemment coi.

Pendant ce temps, M. de Tonty, comme l'avait convié M. de la Salle, venait dîner avec son futur chef, aux « Armes de la Bretagne ».

Ayant satisfait aux exigences d'un bon appétit, ces deux messieurs, en dégustant leur café, parlèrent de la Nouvelle-France et des vastes projets qui hantaient le cerveau de De la Salle: du commerce des fourrures avec les

sauvages de l'Amérique, qu'il voulait pratiquer sur échelle colossale; des découvertes qu'il prévoyait à l'ouest et au sud des Grands Lacs canadiens. Tonty l'écoutait ravi, car cette vie aventureuse lui souriait, lui qui, depuis sa tendre enfance, vivait au sein des vicissitudes, des misères causées par les événements que nous allons mentionner.

Le père d'Henry était un banquier napolitain, jouissant d'une certaine renommée comme financier. En juillet 1647, les Lazzaroni de Naples se révoltèrent contre une mesure arbitraire que voulait leur imposer le vice-roi espagnol, le duc d'Arcos, et, le célèbre peintre Salvator Rosa ainsi que Lorenzo Tonty, furent du nombre de ceux qui se joignirent aux pêcheurs italiens que commandait Massaniello. Tonty s'empara de la forteresse de Gaëte, près de la ville, et s'y maintint durant le règne éphémère de Massaniello. Ce dernier, grisé par le succès d'abord obtenu, voulut jouer au despote, mais ses partisans qui refusaient d'accepter les impôts du duc, ne pouvaient tolérer en leur propre chef des caprices tyranniques. C'eut été tomber de Charybde en Scylla, aussi s'en débarrassèrent-ils promptement, en l'assassinant.

A la suite de cette affaire, les lazzaroni n'ayant plus de guide, et la zizanie régnant parmi eux, Tonty les abandonna et se réfugia à Paris, où son concitoyen le Cardinal Mazarin, alors premier ministre de France, exerçait une grande autorité.

En ce temps-là les frais de guerre et des fonctionnaires malhonnêtes avait mis à sec le trésor royal.

En 1653, Lorenzo Tonty suggéra au Cardinal un moyen de remplir la caisse du roi, par des emprunts et des rentes viagères dont les extinctions profitent aux survivants: on les appela Tontines. Le premier essai n'eut point de réussite.

Le gentilhomme napolitain, après l'échec subit dans son projet soumis à Mazarin, fut en défaveur et vit s'évanouir ses chances d'avancement, et pendant quelques années végéta tristement.

Henry dont la naissance remonte à 1650, venait d'atteindre sa dix-huitième année, âge auquel une carrière s'impose. Il opta pour la marine, et son père le plaça en qualité de cadet, à Marseille. L'année suivante, Lorenzo pour un motif resté inconnu, fut incarcéré à la Bastille, d'où il ne sortit que huit ans plus tard, pour mourir misérablement,

pendant que le gouvernement de Louis XIV battait monnaie avec son invention.

Deux ans après Henry servait comme garde-marine. Il remplit cette charge jusqu'en 1674.

Il fit sept campagnes, dont quatre à bord des vaisseaux de guerre, et trois sur les galères. Cela nous porte à 1677. Il était alors à Messine, en Sicile, remplissant les fonctions de capitaine-lieutenant du mestre de camp qui commandait vingt mille hommes. Il portait en plus le grade de capitaine-lieutenant de la brigade de Vintimille.

Henry, comme tous les braves, d'ailleurs, racontait sans forfanterie ses prouesses, ses faits d'armes.

Écoutons-le plutôt lorsqu'il s'exprime sur un combat où il perdit la main droite:

—Voyant l'ennemi s'avancer pour attaquer la porte de Libisso, fîmes une sortie. Au fort de la mêlée j'eus la main droite emportée par une grenade. Nous eûmes le dessus, et nos gens rentrèrent en désordre dans la ville, mais je fus fait prisonnier ainsi que quelques autres et conduit à Métasse. En route, je perdais beaucoup de sang par ma blessure et me sentais affaiblir; aussi, je résolus de ne pas attendre la présence d'un chirurgien pour faire l'opération nécessaire. Je pris un couteau et je me coupai le poing, puis j'arrangeai les chairs sanglantes et je me ligaturai le poignet...

—Comment! s'écria De la Salle, vous n'avez qu'une main de bonne et la gauche avec cela?

Le chevalier sourit et dit en montrant sa main droite:

—J'ai remplacé la main perdue par une autre en cuivre. Je m'en trouve assez bien, quoique je sois plus gauche avec, fit-il en riant, que lorsque j'emploie la gauche.

—Corbleu! je le crois. Mais, mon cher monsieur de Tonty, je crains que cela ne vous nuise en Canada, dans la vie qu'il nous faut suivre. Il se trouvera des circonstances, des cas imprévus où votre vie et celle de vos hommes dépendront de votre habileté à vous servir de vos deux mains... Et si votre main droite se prête avec difficultés aux manœuvres que vous voudrez lui imposer, et que votre gauche soit inhabile à suivre les commandements que votre esprit lui donnera, des inconvénients graves, sérieux peuvent en résulter!...

—M. de la Salle, dit Tonty, je ne vous

demande que la faveur d'un essai avant de me juger!... Si vous n'êtes pas satisfait de moi, je reprendrai la route de France sans délai!... Je vous disais, il y a un instant, reprit-il, que, fait prisonnier je fus conduit à Métasse. J'y fut détenu six mois, et ensuite échangé contre le fils du gouverneur de cette place et l'on me renvoya en France...

—Vous revîntes en France?

—Oui, mais je n'y restai que fort peu de temps; ayant reçu du roi trois cents livres je me procurai cette main articulée pour remplacer celle qui me manquait, et je repartis pour la Sicile où je fit la campagne en qualité de volontaire sur les galères, jusqu'à la conclusion de la paix de Nimègue, qui me jeta de nouveau sur le carreau, sans emploi!

Il s'empessa d'ajouter:

—Je me rends bien compte que si j'ai bien pu finir la campagne de Sicile avec une main de cuivre, ce pourrait être une affaire toute différente dans les contrées sauvages du Canada, mais j'ai conscience que vous aurez lieu d'être content de moi!

—Je vous crois, dit De la Salle, et prenant un verre de vin il salua son convive de ces mots:

—Au succès de mon lieutenant en Canada!

Tonty se hâta d'y faire honneur, et répondit:

—Merci!... Et à la pleine réussite de vos projets!...

Il fut donc convenu que Tonty suivrait De la Salle.

Celui-ci entretint longuement son nouvel assistant et lui exposa clairement le tableau des plans qu'il méditait pour les pays d'outre-mer.

Ils se séparèrent enfin, mais en convenant d'un rendez-vous pour quelques jours plus tard.

Que dirais-je encore? Ils se revirent plusieurs fois encore après cela. C'était une école pour notre chevalier, car au sortir de ces entretiens il possédait de plus amples notions de notre colonie.

Quelques jours de réclusion sous terre ennuyèrent énormément le beau Jolicoeur, et malgré sa prudence, il ne pu résister à l'envie qui le brûlait de mettre le nez dehors.

Il se risqua graduellement à reparaître sur le pavé de Paris, mais il se tint au loin de ses anciens quartiers, craignant, peut-être avec raison, de faire une mauvaise rencontre.

Un jour, il vit passer M. de la Salle dans une chaise à porteurs. Cette vue réveilla sa haine un instant oubliée durant son émoi causé par son appréhension d'être arrêté.

Dès lors l'esprit de vengeance le tenailla incessamment et lui souffla les plus noirs projets.

Tant que celui qu'il redoutait habiterait Paris, ce serait comme l'épée de Damoclès suspendue sur sa tête. Si jamais son ancien maître le rencontrait, il n'avait pas de doute qu'il serait pris immédiatement. En second lieu, les limiers du vicomte d'Argenson lui donnaient le cauchemar; il s'imaginait presque toujours voir l'un d'eux briser le fil qui retenait en l'air l'arme redoutable.

Et comme il soutenait son innocence du crime imputé, il en rageait! S'il était coupable comment expliquer son attitude? Par l'irritation d'avoir été découvert et exposé; par la jalousie que nourrit tout fourbe envers ce qui est droit et bon. Mais s'il était innocent? Ah! le lecteur s'expliquera bien toute la révolte animant le malheureux, déchu depuis ce jour fatal où il connut injustement l'opprobre public, pauvre victime de circonstances impossibles à contrôler.

Parce que Jolicoeur continuait à se dire innocent sans que rien vint affirmer la véracité de sa parole, méritait-il d'être cru? Il y a des êtres à la conscience maculée qui finissent par ajouter bonne foi entièrement à leur version, à force de se la répéter à eux et à ceux qui daignent les entendre.

Dans quelle catégorie classer cet homme? Faute de preuves matérielles faisons-lui le bénéfice du doute.

Jolicoeur machinait donc un projet qui devait satisfaire les sentiments de son cœur.

Seul, il ne pouvait rien, aussi dut-il s'associer un couple de spadassins de ses connaissances, jolis oiseaux dignes du gibet, et qui mirent leurs brettes à son service, moyennant une part dans le butin que Jolicoeur leur assura être riche.

Il n'y avait plus qu'à épier M. de la Salle et profitant d'un soir obscur, à son retour d'une soirée ou d'un diner, de lui tomber dessus l'épée haute.

Trois contre un! Il succomberait prestement, le temps de le dire. On ne lui permettrait pas de se reconnaître tant l'attaque serait brusque.

A qui sait attendre tout vient à point! Et

comme celui qui est aiguillonné par la haine ne vit que pour assouvir ce sentiment, la patience lui est souvent nécessaire. Jolicoeur sut épier, attendre et saisir le moment propice pour le get-apens médité.

Croyant n'avoir plus rien à redouter de son ancien valet, De la Salle était un peu moins sur ses gardes. Une rencontre intempestive d'un ou deux coupe-jarrets existait bien, mais ces gens-là ne sont pas réellement braves, et il comptait pour s'en débarrasser sur sa bonne épée reposant toujours à l'aise, toujours dégagée dans son étroite gaine.

Le dîner avait été somptueux chez M. de Tonty et De la Salle en revenait avec cette expression de bien-être ressentie des gastronomes, après un repas succulent, arrosé de bons vins.

Une douce mollesse détendait ses nerfs, et le balancement soutenu et égal de la chaise à porteur dans laquelle il reposait, alourdissait ses paupières, quand soudain (il avait vingt minutes environ qu'il avait quitté l'hôtel du prince) la chaise tomba lourdement sur le pavé et les porteurs s'enfuirent.

En même temps, quelqu'un ouvrait violemment la porte, et De la Salle, maintenant alerte, vit briller une lame d'acier à la lumière du réverbère du coin.

Il se jeta dehors en dégainant et il s'adossa tout de suite contre le mur d'une maison pour éviter d'être cerné, pressentant qu'il allait avoir une dangereuse partie sur les bras. Bientôt un cercle de fer s'abattit autour de sa tête. De la Salle n'était pas un ferrailleur, et il dut concentrer toute son énergie pour parer les bottes qu'on lui portait. On le tenait là comme cloué.

Il eut la vision de faiblir et de tomber percé, criblé comme une passoire, s'il ne recevait pas d'aide. Il le comprit bien.

Il appela au secours!

Les bandits le harcelèrent de plus près.

Il cria encore!

Les drôles le pressèrent en ricanant. L'endroit était désert, et rien n'indiquait que l'appel serait entendu.

Le cliquetis des fers se croisant paraissait se multiplier et fatiguait beaucoup le bras de De la Salle, qui lança un dernier cri désespéré.

Des bruits de pas se firent entendre. L'un des trois brigands se détache du groupe pour se porter au-devant du nouveau personnage arrivant en scène.

—Tenez bon! disait le nouveau venu. Je viens vous secourir!

Au son de la voix, De la Salle tressaillit et se ranima.

Un cri sourd, une chute, et le drôle qui s'était séparé de ses amis tombait frappé en pleine figure, puis un deuxième s'affaissait comme s'il eut reçu un coup de massue sur le crâne. Le troisième, voyant cela, eut peur et prit la fuite.

De la Salle, libéré, s'avança pour remercier son sauveur. Que l'on juge de son étonnement en reconnaissant de Tonty. La surprise de celui-ci fut non moins grande.

—Vive Dieu, s'écria De la Salle, aussitôt leur effusion de compliments et de remerciements passée, mon cher chevalier, vous m'avez rendu un fier service!

—Grâce à ma *Main-de-Fer*, répondit le fils du Napolitain.

—Comment cela?... Que dites-vous?

—Eh oui!... voyez plutôt!...

Il montrait les coupe-jarrets qui gisaient sans vie à leurs pieds. L'un avait le visage fracassé, l'autre la tête fendue, et tous deux baignaient dans leur sang. Leurs blessures étaient produites comme par un instrument contondant: la main droite de Tonty.

De la Salle se pencha pour voir de plus près.

Il eut une exclamation de stupeur.

—Qu'est-ce donc? demanda De Tonty.

—Le misérable que je voulais faire arrêter!... Jolicoeur!...

Tonty se baissa à son tour et posa sa main gauche sur la poitrine de Jolicoeur.

—Je ne sens pas battre le coeur, dit-il.

Il se releva.

—Il n'a que ce qu'il mérite, répondit De la Salle. Allons-nous-en!... La police ramassera et fera ce que bon lui semblera de ces deux corps!...

Ce fut l'oraison funèbre de Jolicoeur et de son compagnon.

CHAPITRE III

LE POSTE DE NIAGARA

Le 14 juillet 1678, la petite troupe du seigneur de Cataracouy s'embarquait à La Rochelle, à destination de la Nouvelle-France. De la Salle emmenait des artisans, quelques hommes d'armes et deux religieux. Il convient d'ajouter à ce contingent des femmes et

des enfants. Soit en tout un effectif d'environ une trentaine d'âmes. La navigation sur l'Atlantique, très lente alors, prit deux mois entiers pour la traversée, car ce n'est que le 15 septembre suivant que leur navire jetait l'ancre devant Québec.

L'automne allait bientôt commencer et De la Salle ne voulait pas perdre une seule journée inactive. Aussitôt descendu à terre, il envoya ses gens au fort Frontenac, et remit au père Hennepin, récollet venu de France avec lui, une lettre d'instructions et d'ordres pour M. de la Motte qui commandait au fort. Quant à lui et son lieutenant, ils restèrent une semaine à Québec pour conclure certaines transactions urgentes couvrant les opérations futures de Cavalier de la Salle vers l'ouest.

Presque tout de suite, Tonty fut à même de constater l'animosité que quelques personnages très en vue nourrissaient envers son chef. Cela le froissa, lui, dont le caractère était droit et loyal, et il résolut autant qu'il le pourrait de s'opposer à ces projets hostiles.

De la Salle s'était construit une barque de dix tonneaux sur le lac Ontario, — ou, comme on l'appelait alors, le lac Frontenac, mais il comprit que pour faciliter ses entreprises à l'ouest, la nécessité d'un bateau plus grand, s'imposait. Il fallait de plus que ce navire put naviguer en amont des chutes du Niagara.

Il envoya le sieur de la Motte avec seize hommes, charpentiers et autres artisans, pour la construction de ce vaisseau en haut des chutes, et établir en même temps un poste à l'embouchure de la rivière de ce nom.

De la Motte, le père Hennepin et les seize Français partirent de Cataracouy, le 18 novembre 1678, dans leur barque. Ils cotoyèrent le littoral nord du lac jusqu'à ce qu'ils atteignirent l'endroit où se trouve Toronto aujourd'hui.

Des vents contraires, des tempêtes qui sévirent vigoureusement, forcèrent l'équipage de s'abriter dans la baie de Toronto et d'attendre patiemment le beau temps. Enfin, le 5 décembre, il mirent le cap au sud, et le lendemain, l'étrave de leur navire fendait les ondes de la rivière Niagara.

Les Français atterrirent au bas des rapides, où est Lewiston moderne, et, de la Motte et le père Hennepin accompagnés de trois ou quatre hommes de l'équipage, gravirent la

falaise escarpée qui dominait la rivière à cet endroit, et se dirigèrent vers les chutes.

Le panorama s'étendant à perte de vue, attirait l'attention des voyageurs. Au loin, au Midi, le regard était ébloui par une nappe agitée et étincelante sous les reverberations du soleil. Une île taillée en pointe, comme un coin, séparait l'onde fuyante en amont des chutes, et se terminait à son extrémité septentrionale par d'énormes rochers surplombant l'abîme, formant ainsi deux puissantes cataractes, dont les voix tonnantes jetaient dans les airs, un vacarme assourdissant.

A l'orient et à l'occident, des bouquets de chênes et de sapins balançaient tristement leurs bras décharnés, au gré du souffle de Borée.

Le vert tendre des gazons s'était bronzé, et, par endroits le sol disparaissait sous des lambeaux d'hermine; l'hiver au front neigeux avait déjà donné distraitement de grands coups de pinceau dans ce paysage grandiose.

Soudain, l'attention des blancs fut attirée par une scène d'un autre genre; cette nature morte qu'ils contemplaient venait de s'animer. Une scène de vénerie se déroula sous leurs yeux.

Des chasseurs sauvages débouchèrent de l'un des bosquets d'arbres décorant le panorama que les Français admiraient encore. Ces Nemrods poursuivaient un magnifique dix-cors. L'animal arriva sur la berge et la vue de l'onde rapide et bouillonnante l'arrêta brusquement. Il voulut fuir d'un autre côté, mais les sauvages s'étaient déployés et lui barraient la route. Alors, courageusement, le cerf s'élança dans la rivière pour la franchir à la nage. Mais le courant est tellement fort que rien ne peut lui résister, et bientôt la vaillante bête épuisée est entraînée vers le gouffre redoutable.

Le dix-cors dans ses efforts désespérés pour se tirer du danger où il venait de s'engager, s'était rapproché de la berge. Les chasseurs Tsonnontouans s'en étant aperçus voulurent se saisir de lui à l'aide de cordes; courant le long de la rivière, ils essayaient à l'aide de leurs longues lanières de cuir, de capturer le cerf. L'un d'eux, soit excès de zèle, soit imprudence, s'avança trop sur le bord, car un éboulement se produisit sous ses pieds, et, en un clin d'oeil il fut précipité dans l'abîme. Nous allons dire dans le styx;

c'était à peu près la même chose : ses instants étaient comptés, et Caron l'attendait au gouffre du Niagara.

De la contemplation de cette masse d'eau, arrivant par des rapides si étrangement agités aux deux cataractes, où elle se précipitait avec un fracas saisissant, s'émanait une grisérie, une fascination attirante, dangereuse et quasi irrésistible. Les Français le ressentirent. Les eaux se choquant à tout moment dans leur course furibonde, créaient en leurs heurts des gerbes superbes, des fusées étincelantes et prismatiques sous les effluves dorées du soleil, phénomènes qui se renouvelaient sans cesse aux mêmes endroits, comme s'ils eussent eu un caractère permanent, et que l'onde ne se fut jamais déplacée.

L'effet avait un cachet fascinateur très sensible, et MM. de la Motte, Hennepin et leurs compagnons, s'apercevant qu'ils subissaient cette influence, battirent en retraite, et regagnèrent leur barque.

Des glaçons, flottant au gré du remous, frappaient comme autant de béliers, les flancs de la barque et menaçaient de l'éventrer.

De la Motte comprit le danger tout de suite, et s'avisa d'y parer. Il fit hâler le navire plus près de terre, au moyen d'un câble et du cabestan ; le câble se brisa. Le maître-charpentier en prit un plus fort, en fit une ceinture et l'équipage s'employa en un commun effort pour atteindre la côte : Eh hop ! Ils réussirent, après beaucoup de difficultés.

Cela accompli, le commandant songe à la construction d'une habitation pour l'hiver. Malgré le grand froid chacun travaille avec courage, et bientôt l'édifice est terminé.

On y transporte les provisions, armes, bagage, etc., apportés dans la barque, et enfin, l'on entoure l'habitation d'une palissade de pieux, mesure prudente, rendue nécessaire par le voisinage des Iroquois. Le sol était gelé ; les travailleurs, afin d'y pouvoir enfoncer les pieux, faisaient bouillir de l'eau qu'ils versaient sur la terre pour l'amollir.

Seize hommes diligents, en six jours, peuvent accomplir une jolie somme d'ouvrage. Leur principal labeur et le plus important étant achevé, le Récollet célébra la première messe au Divin Maître, dans ce coin du Canada. C'était le 11 décembre.

De la Motte avait encore pour mission de se concilier les Iroquois par des présents et

des promesses, car ils regarderaient certainement d'un oeil farouche l'établissement des Français au Niagara. Il partit donc un matin avec le religieux et plusieurs hommes pour le village des Tsonnontouans, situé à deux journées de marche des chutes du Niagara. Aux approches du village indien, leur présence fut signalée et leur arrivée souleva des acclamations variées.

Que voulaient les Français ?

Voir le vaillant chef des Tsonnontouans et fumer avec lui le calumet de la paix.

On conduisit aussitôt la petite troupe dans la cabane des sachems, où bientôt le grand chef de la tribu et ses conseillers parurent. Les sauvages s'assirent par terre, avec la gravité qui leur est ordinaire. Le calumet circula ; chacun à son tour tira solennellement une bouffée de fumée qu'il soufflait au visage du voisin, puis le haut dignitaire des Iroquois s'informa de ce qui lui valait l'honneur de la visite des visages pâles.

De la Motte se leva et annonça qu'Onon-thio désirait entrer en relations plus intimes avec eux.

Pour cela, les Français venaient s'établir au Niagara y ouvrir un comptoir pour traiter avec eux. Ils y trouveraient toutes sortes de marchandises à des prix aussi favorables que ceux des Hollandais d'Albany et des Anglais de Boston.

Les Tsonnontouans ayant les Français à proximité auraient un débouché facile pour leurs pelleteries.

De la Salle ferait construire un grand canot sur le lac Erié, ce qui rendrait une alliance avec lui encore plus importante.

A la fin de chacune de ses propositions, De la Motte introduisait un ballot contenant des présents, lesquels étaient bien accueillis comme on peut le croire.

Mais les Peaux-Rouges remirent leur réponse au lendemain, car il ne font rien sans avoir délibéré au préalable.

La séance à huis clos des Iroquois fut orageuse ; plusieurs des ennemis irréconciliables de la race française s'opposèrent énergiquement à traiter avec les étrangers. Leur inimitié provenait sans doute de leur contact avec les Hollandais et les Anglais. Cependant, pour cette fois le parti modéré l'emporta et le conseil des sachems accepta l'alliance proposée.

L'un des chefs subalternes, sur l'ordre d'un

ancien de la tribu, s'adressa aux visages-pâles.

—Les Tsonnontouans, dit-il en substance, jouissaient de la réputation bien méritée de guerriers intrépides. Les fils d'Ononthio étaient renommés aussi pour leur vaillance, et les Iroquois admettaient le compliment des premiers en contractant le rapprochement désiré.

En ce qui concernait la construction d'un grand canot, les Sauvages n'étaient pas contents de l'idée. Ce projet allait assurer aux Français la suprématie sur les mers d'eau douce avoisinantes, mais confiants dans la parole des blancs, que cette barque ne serait jamais qu'un instrument pour le commerce des pelleteries, ils se reposaient sur leur honneur pour que ce bâtiment n'eut point de caractère moins pacifique.

Les Iroquois, pour engager leur parole et leur consentement, offrirent à M. de la Motte des colliers de verroterie.

Assuré, dans tous les cas, d'une neutralité temporaire chez ses voisins, le commandant retourna au poste de Niagara, où M. de la Salle venait d'arriver avec Tonty et quatorze hommes. De la Motte lui fit le rapport de son expédition.

Apprenant que les Sauvages n'avaient pas tous vu du même oeil favorable son établissement au Niagara, De la Salle se douta bien que les choses n'en resteraient pas là, et que ses ennemis lui créeraient bientôt de sérieux embarras. Ses traiteurs appartenant aux premières familles canadiennes, lui mettraient en travers de ses entreprises, les farouches et traîtres Iroquois.

Il n'y avait donc pas de temps à perdre.

Aussitôt, De la Salle fit abattre des chênes croissant en quantité tout près de là, et le 26 janvier 1679, il plaçait en chantier la quille de son navire, et promit une prime de dix louis d'or pour activer les travaux.

Voyant que tout allait bien, De la Salle repartit pour le fort Frontenac.

S'en retournant, il se fit accompagner par Tonty et quelques hommes du poste de Niagara jusqu'à l'embouchure de la rivière de ce nom, où il indiqua à son lieutenant un emplacement pour un fort qu'il voulait appeler Conty.

Le poste palissadé érigé par M. De la Motte n'aurait pas subi avec avantage l'attaque d'une bande d'Iroquois. Il avait été fait trop à la hâte, ne répondant qu'au besoin

urgent de protéger contre les rigueurs de l'hiver.

Diligemment, Tonty s'occupa des deux ouvrages commis à ses soins. Les travaux de construction de la barque avançaient à vue d'oeil et le fort Conty prenait des proportions rapides.

De la Salle avait laissé avec Tonty, deux Mohicans, chasseurs émérites qui, l'hiver durant, pourvurent la garnison de gibier. On peut affirmer que sans ces braves, les habitants du poste auraient souvent éprouvé les sensations désagréables des tiraillements de la faim.

Dans le voyage de M. de la Salle au Niagara, l'embarcation chavira à quelque distance du rivage et les vivres qu'il apportait à De la Motte furent perdus. Tonty soupçonna le pilote d'avoir à dessein causé ce naufrage pour servir les intérêts des ennemis du seigneur de Cataracouy.

Avec le printemps de 1679, apparurent autour du chantier de « Griffon » et du poste des Français, des figures suspectes d'Iroquois, au verbe hautain, menaçant de détruire la barque mi-achevée.

CHAPITRE IV

UNE PARTIE DE PECHE A L'ILE CAYNGA

Le renouveau est venu encore une fois rajeunir la terre, lui faire une fraîche toilette comme à une vieille coquette, qui, pour paraître avec avantage, se poudre, se frise, se fleurit et se donne un teint ravissant à l'aide d'artifices plus ou moins condamnables, car, la poudre tombée, la frisure défaite, les roses des joues pâlies ou fanées, il en faut revenir à une seconde opération pour retrouver cette beauté factice. C'est l'histoire du printemps suivi de l'été, de l'automne et de l'hiver. La fraîcheur de la saison printanière passe tôt; profitons de son règne pour en jouir.

Un jour, au commencement de mai, trois ouvriers de Tonty s'approchèrent de lui, et lui dirent:

—M'sieur l'chevalier, depuis quelque temps nous avons travaillé bien fort, au navire, et vous nous feriez un vif plaisir en nous accordant une demi-journée à tous trois.

—Si vous êtes si fatigués, certainement

que je vous accorde une récréation à votre choix.

—Oh! ce n'est pas pour nous croiser les bras et rester inactifs que nous désirons obtenir un après-midi de liberté!

—Que voulez-vous faire alors?

—Une petite partie de pêche.

—Mais vous manquez de lignes; vous n'avez pas d'hameçons!

—Oh! que non!... avec l'aide d'Albéric Damour, le forgeron, nous nous sommes fait des hameçons, puis Campeau nous a tissé des lignes superbes. Il ne nous manquait que votre permission.

—Vous l'avez... Mais, où irez-vous?

—Merci!... pas loin... seulement de l'autre côté de l'île!¹

—Très bien!... Si vous prenez du poisson cela variera le menu de demain, qui justement tombe un vendredi!

—Oh!... pour en prendre... fiez-vous à nous, — s'il y en a à prendre, — nous ne reviendrons pas bredouille.

Et les trois compères partent gaiement, munis, en outre des engins nécessaires, de deux sacs bien remplis de provisions pour le repas du soir, car on souperait sur le bord de la rivière; et d'un fusil, parce que enfin on ne sait ce qui peut arriver.

La distance entre la terre ferme et l'île n'est pas grande, mais il faut néanmoins pour y passer, une embarcation quelconque.

Les trois pêcheurs se firent un bac ou radeau en attachant ensemble de grosses pièces de bois fournies par des arbres déracinés et échoués sur le rivage, et, se servant de gaules, ils traversèrent bientôt à l'autre bord.

Le trio était composé d'Emery LeMieux, grand roux, au visage un peu mince, bouche petite, nez long, yeux gris. Bon pied, bon oeil! Il était adroit tireur autant qu'heureux pêcheur.

Léon Matte, un gros châtain, un peu myope, aimant beaucoup à rire; ayant toujours une chanson sur les lèvres. Il avait une belle voix, et, au fort, on l'avait surnommé le *beau chanteur*!... Bon garçon, pas tout à fait aussi énergique que Emery, mais vraiment bon cœur et aimable compagnon.

(1) L'île Cayuga. Le *Griffon* était en construction dans la crique Cayuga, à l'est de l'île, sur la terre ferme.

Le troisième s'appelait Frédéric Dupoint. Joli brun, aux yeux noirs très rieurs, d'une stature ordinaire, ni obèse ni maigre. Inventant et racontant avec le plus grand sérieux des histoires impossibles qui égayaient énormément ses deux amis.

Les voilà partis. Emery à l'un des bouts du radeau, Frédéric à l'autre, ils se dirigent vers l'île à l'aide de leurs gaules. Léon assis au centre du bac, bourrait de tabac le fourneau de sa pipe, et chantait durant cette opération:

Somm's nous au milieu du bois?

Ah! qui me passera le bois,

Moi qui suis si petite?

Ce sera monsieur que voilà:

Somm's-nous au milieu du bois?

N'a-t-il pas bonne mine? là!

Somm's-nous à la rive?

Emery et Frédéric firent chorus. Frédéric voulut même faire un pas de danse, un entrechat, ce qui faillit les plonger tous les trois dans l'onde froide.

—Arrête!... arrête!... Reste tranquille! crièrent ensemble Emery et Léo; tu vas nous faire verser!

Frédéric riait.

—Perds-tu la tête, fit Emery, de vouloir sautiller comme ça sur un radeau si étroit?

—Penses-tu que ça serait drôle de prendre un bain dans de l'eau si froide?... Tu mériterais, ajouta Léon, qu'on te saucât à l'eau!

Frédéric riait toujours.

—Si vous m'adressez encore un mot de reproche, dit-il, je vais me trémousser encore de plus belle!

—Ça me rappelle, dit Emery, qu'une fois...

—Allons! fit le gai Frédéric, monsieur de la *petite histoire* qui va nous en conter une...

—Laisse faire, dit Léon, je préfère cela à tes sauts...

—Et tu as raison, remarqua Emery. Ce que je veux vous raconter a une morale qui s'appliquerait bien à notre ami.

—Dans ce cas, je t'écoute avec attention!

—Moi aussi, dit Frédéric.

—Eh bien! reprit Emery, une fois que j'étais à la pêche dans un frêle esquif d'écorce de bouleau, avec... Ah! qu'importe le nom! ne médisons pas des absents!... mais c'était un ami!... Ce gars-là ressemblait à Frédéric. Il était connu pour ne pouvoir tenir en place une minute. Il lui fallait se

lever, s'asseoir, se tourner à droite, à gauche, se déranger continuellement au risque de vous faire piquer une tête dans l'onde...

—Il était réellement comme Frédéric, glissa malicieusement Léon.

—Oui!... Eh bien! je me trouvais, une fois, à la pêche avec ce gaillard-là, et je me disais à part moi: c'est surprenant s'il ne nous arrive rien!... il va se mettre à gigoter tout à l'heure d'une façon dangereuse. Tiens! voici un endroit qui descend en cran, remarqua subitement Emery, lorsque sa gaule ne trouva pas fond.

—Ça doit être un trou, dit Frédéric, de l'autre bout du radeau, car moi je n'ai pas manqué fond.

—Cela importe peu, dit Léon, nous atterrissons sur l'île avec la poussée que nous avons. Mais j'ai hâte de savoir ce qui t'est arrivé avec ton compagnon de pêche... Il t'a fait chavirer?...

—Non, du tout!

—Alors?

—Il a été bien tranquille, bien sage.

—Mais je ne comprends pas.

—Eh bien! c'est cela qui est la morale! Comprends-tu, Frédéric?

Et Emery et Léon partirent d'un grand éclat de rire au dépens de leur compagnon.

—Riez bien, compères, dit ce dernier; j'aurai mon tour.

Le radeau heurta la rive. Les sacs aux provisions et les engins de pêche débarqués, les amis, avec un bout de corde, amarrèrent leur embarcation et se disposèrent à traverser en droite ligne l'île Cayuga, mesurant ici un quart de mille.

Une demi-heure plus tard, les trois lurons étaient sur la berge occidentale de l'île, profondément occupés à pêcher.

Et ça mordait!

Et les pêcheurs ne cessaient de décrocher les malheureux poissons qui venaient se prendre à l'appât trompeur, et de les jeter tout frétillements dans l'herbe verdissante du bord de l'eau, au pied d'un gros arbre.

La capture par Emery, d'un poisson plus gros que ceux déjà pris, amena de la part de Frédéric la blague suivante, qui égaya tout le monde.

—Il y a deux ans, dit-il, j'étais venu jusqu'aux chutes de Niagara, en compagnie d'autres du fort Frontenac, rencontrer un parti de chasseurs revenant des pays d'en

haut avec le produit de leur chasse de l'hiver précédent.

« A la halte qui eut lieu en cet endroit, j'eus le loisir d'un brin de pêche.

« J'avais emprunté le canot d'un sauvage, et jusque dans les remous et les bouillonnements de la rivière je vins très près des chutes. Tout à coup, je reçois une secousse, ma ligne se tend, et voilà que le poisson qui s'y était pris, se dirige vivement vers la grande cataracte, me remorquant derrière lui. Vous pouvez m'en croire si j'étais excité, car si je ne coupais pas ma ligne immédiatement, je courrais le risque de m'enfoncer sous le grand rideau liquide du Niagara. Mais pour couper ma ligne il fallait un couteau, et je n'en avais pas. Il y avait bien la ressource d'abandonner la partie, mais j'aurais rougi comme un Sauvage à ma rentrée au camp sans poisson et sans ligne. Heureusement, je pensai à donner du jeu à mon puissant remorqueur. Si ce n'est pas une baleine, me disais-je, ça doit être un fier animal!

« Je déroulais du fil en plein, mais pendant ce temps, nous allions toujours bon train. Enfin à mon grand contentement, je m'aperçois que ça ne tirait plus aussi fort.

« Bon, que je m'dis, je m'en vas hâler le marsouin. Ma parole, vous ne devinez jamais ce qui arriva?... »

Emery et Léon oubliant le caractère hâbleur de leur ami, l'écoutaient bouche-bée.

—Non, dirent-ils ensemble. Qu'advint-il?

—Eh bien!... Tout à coup une masse énorme sortit de l'eau et monta... monta vers le haut de la chute. C'était mon animal qui cherchait la fuite de cette façon. Mais il ne pouvait jamais sauter si haut!... Croyant, sous l'impression du moment, que ma prise m'échappait, j'eus la présence d'esprit de donner un bon coup sec sur ma ligne, ce qui eut pour effet d'arrêter le poisson dans son essor ascensionnel... et... naturellement il retomba...

—Dans l'eau? fit Léon.

—Non, dans mon canot, où je l'assommai à coup d'aviron, et fier de mon succès je retournai au camp.

—Sacrebleu! s'écria Emery, vexé, comprenant que l'éternel gouailleur venait de leur en conter une.

Léon avait l'air dépité, pendant que le rire sonore de Frédéric retentissait cinq bonnes minutes.

Après cela, il y eut un moment de silence. Les deux amis boudaient Frédéric.

Mais le moment de souper ramena bientôt la bonne humeur.

En surveillant la cuisson de leur poisson Léon chantait :

Nous allons manger du poisson,

Ah ! ah ! ah ! frit à l'huile,

Manger tous les trois comme des bons,

Fritaine, friton, friton, poëlon,

Ah ! ah ! ah ! frit à l'huile,

Frit au beurre et à l'oignon !

Après le repas, autour du foyer mourant, ils firent la causerie en fumant la pipe ; puis les pêcheurs songèrent à réintégrer le poste français.

Ils cheminèrent lentement où ils avaient amarré leur radeau. La fraîcheur exquise du soir vivifiait, et les trois compagnons sentaient leurs poitrines se dilater à son contact bienfaisant...

Emery marchait en tête, muni de l'arme à feu, car une rencontre dangereuse, soit de bipède ou de quadrupède, pouvait se présenter.

Léon suivait ayant Frédéric sur ses talons.

Arrivés au bord de l'eau, Emery eut une exclamation de surprise : le radeau avait disparu !

— Nous ne l'avons pas attaché assez bien, peut-être ? dit Léon.

— C'est ça, dit Frédéric, et l'action du courant ou du remous aura délié la corde ou l'aura usé par un frottement soutenu...

— Ta ! ta ! ta ! dit Emery. C'est moi qui ai attaché le radeau, et je vous assure que j'avais bien fait mon ouvrage.

— Qu'est ceci ? remarqua Frédéric, ramassant à ses pieds un petit bout de corde.

— Le lien qui retenait capturé notre embarcation, dit Emery.

Il le prit et l'examina. Un instrument tranchant l'avait coupé net.

Les trois amis se regardaient l'un l'autre, stupéfaits.

Qui avait ainsi coupé la corde du radeau ?

Emery avait vite débattu un plan en sa cervelle féconde en ruses et stratagèmes.

— Mes vieux, dit-il, au moment où je vous parle, j'en parierais le plus beau de mes poissons, il y a une paire d'yeux, sinon plus, qui nous épient. L'on n'a pas envoyé notre embarcation à la dérive sans raison. Un intérêt réel existe pour cela, et nous devons

tenter un effort pour le connaître... il y va peut-être de nos jours...

— Que veux-tu dire ? demanda Léon.

— Je ne sais pas encore quel danger nous devons appréhender, car danger il y a, répondit Emery, mais vous n'ignorez pas que, depuis quelque temps, les Tsonnontouans et certaines peaux-brûlées se conduisent avec insolence et profèrent des menaces contre le chantier du *Griffon*, disant qu'ils vont le détruire...

— Tes paroles sont vraies, dit Frédéric ; et tu en conclus ?

— J'en conclus pour le moment, qu'un motif existe de retarder notre rentrée au camp, et qu'il importe beaucoup que nous sachions ce que c'est...

— Que proposes-tu ? fit Léon.

— Ecoutez bien !... voici mon idée !... Vouloir gagner la pointe nord de l'île serait donner en plein dans un piège... deux ou trois hommes armés pourraient nous y tenir tranquilles sous le canon de leurs fusils, puis, nous garrotter... tandis que si vous voulez m'écouter, je crois qu'il sera possible de déjouer les plans de l'ennemi.

— Voyons donc, dit Frédéric.

— Je vais me diriger vers le sud, m'enfoncer sous bois le premier, continua Emery. A cinquante pas derrière moi viendra Léon ; et toi, Frédéric, muni du fusil, tu seras l'arrière garde !... tu nous suivras à reculons... si quelque chose de suspect se présente à tes regards vigilants, fais feu, et rejoins-nous à la hâte... Si l'un de nous est saisi inopinément, qu'il lance un « Sauvez-vous ! » avertisseur. Je crois, assurément, qu'il faut que nous soyons au corps de garde avant le jour !... un pressentiment me domine que nous et nos amis de la terre ferme sommes en grand danger !... Mon plan vous va-t-il ?

— Nous l'acceptons !

— Pars, dit ensuite Léon, à voix basse ; je te suis !

Les voilà partis dans l'ordre indiqué par Emery. Ils marchent avec précaution, se dissimulant autant que possible, passant vivement d'un arbre à un autre, se courbant derrière les buissons, les accidents de terrain, et, n'avançant qu'après avoir scruté du regard les entours immédiats... mais l'obscurité s'épaissit et les braves Français éprouvent une difficulté grandissante à se suivre à la distance convenue. Les ténèbres les forcent à se rapprocher un peu. Jusqu'à présent

une solitude égale règne dans l'île, tranquillité qui pèse aux trois individus silencieux se glissant sous bois comme des fantômes!

Il n'y a que le grondement des cataractes éloignées, ressemblant au mugissement sourd d'un mastodonte, qui trouble le calme du soir. Ce ronflement puissant domine les voix infinitissimales de la nature, le cri-cri des insectes, le bruissement des feuilles, etc., et exige chez les disciples de la ligne et de l'hamçon une circonspection raisonnée.

Ils avancent toujours, l'oreille tendue, prête à épier le moindre son insolite.

Soudain, une voix alarmée rompt le calme du paysage. Léon jette un retentissant: « Sauvez-vous! » C'est tout ce qu'il peut articuler; un baillon lui ferme la bouche.

Mais ce signal suffit; l'avant et l'arrière-garde s'arrêtent surprise. Emery et Frédéric subissant alors une inspiration simultanée, s'élancent chacun dans un arbre voisin, et prennent refuge parmi les branches basses, et là, guettent de nouveaux développements.

Emery est à peine installé dans sa cachette aérienne, qu'il entend venir vers lui. Il écoute attentivement et perçoit un bruit de pas se rapprochant. Autant qu'il en peut juger, les êtres qui s'avancent sont au nombre de cinq ou six. Ils arrivent sous lui et s'arrêtent au pied de l'arbre qui le protège.

CHAPITRE V

COMLOT POUR LA DESTRUCTION DU « GRIFFON ».

Une branche morte craqua deux fois sous l'arbre recélant Emery, puis, plus rien.

L'homme de Tonty en retenait presque sa respiration dans la crainte qu'on ne l'entendit. Il avait beau écouter, il ne percevait plus aucun bruit suspect. C'est à ce moment critique qu'un contrôle nécessaire de tous ses nerfs était impérieux, qu'une forte envie sternutatoire vint le tourmenter; après des efforts héroïques, il en triompha, et à cet instant, des voix basses, un chuchotement mystérieux comme le souffle d'un zéphir, montèrent jusqu'à lui.

Emery connaissait un peu la langue Iroquoise, et par les bribes de phrases qu'il saisit, il eut l'intuition d'une machination organisée par un parti de Sauvages pour la destruction du navire en chantier. On s'étonnait de ne pas avoir capturé les deux au-

tres Français, malgré toutes les précautions prises à cet effet, et l'on ne pouvait s'expliquer leur disparition soudaine, mais ils ne sauraient s'échapper de l'île avant le coup prémédité contre le grand navire des blancs, pour le lendemain.

Emery en apprit assez pour mettre Tonty en garde. Restait la question: Comment parvenir jusqu'au chevalier sans tomber en mains ennemies?

Pour réussir, Emery fit appel à toutes ses facultés, et dressa, à tout hasard, son plan d'action.

—L'inconnu qui va m'environner dès que je serai en mouvement, pensait-il, m'obligera peut-être à modifier mon projet, changer un tantinet mes idées, mais il ne faut pas agir à l'aveuglette!... Je ne dois compter que sur moi-même... Léon est pris... Frédéric l'est peut-être aussi!... malheureusement, il est en possession du fusil, qui me serait si utile... Allons! mon plan est arrêté!... A l'oeuvre et de la prudence!...

Il se mit à rire mystérieusement, alors que son esprit poursuivait son soliloque intérieur.

—Messieurs les Tsonnontouans, pendant que vous me chercherez en tous sens dans l'île, je serai à votre campement. J'essaierai de surprendre plus intimement vos secrets et je vous défie de me mettre la main sur le corps!...

Il se glissa à bas de sa retraite avec l'agilité silencieuse d'un chat et prit la direction de ceux qui s'étaient arrêtés sous son gîte.

Son projet comportait un détour qu'il s'empressa d'accomplir, y mettant autant de circonspection que l'exigeait la prudence.

—A présent, se dit-il, se signant et murmurant un *Ave Maria*, à la grâce de Dieu, et que la bonne Vierge me protège!... car je risque ma peau!

Ensuite, il se dirigea résolument vers l'endroit où l'ennemi devait être campé.

Une courte épreuve empoignante l'attendait. A peine eut-il franchi l'espace d'un arpent, qu'il fit une singulière rencontre: il s'accrocha les pieds dans les jambes de Frédéric qui rampait à la façon des Sauvages! Frédéric crut avoir affaire à l'un de ces peaux-rouges, et Emery pareillement. Le résultat fut qu'ils se prirent à la gorge l'un et l'autre, et, sans articuler un son, roulèrent sur le sol dans une lutte suprême. L'obscurité très danse ne leur permettait pas de se reconnaître, mais dans un moment de répit

où les lutteurs s'arrêtèrent dans un commun accord, haletant sous l'effet du premier choc, Emery eut conscience que son adversaire n'était pas un Iroquois, par le toucher de ses habits.

Il voulut s'assurer du fait tout de suite; il formula du mieux qu'il put, à travers sa gorge comprimée par les doigts de l'autre:

—Tu n'es pas un Sauvage?... Qui vive alors?...

L'étreinte qui gênait sa respiration se desserra tout à coup, en même temps qu'on lui répondait:

—Emery!...

—Quoi! Frédéric?... exclama alors Emery, reconnaissant la voix de son ami.

—Eh! oui!... c'est moi!... Quelle belle affaire nous étions en train d'arranger au profit de l'ennemi!...

—Tu l'as dit!... Heureusement que nous nous en sommes aperçus à temps!... Dieu! que tu as la poigne dure! J'ai peine à en revenir!

—Qu'allons-nous faire à présent

—Voyageons de conserve, dit Emery, et je vais te développer mes idées; ton concours me sera très utile... Hâtons-nous! car nous avons perdu du temps!

En route, Emery raconta à Frédéric ce qu'il avait appris des projets destructeurs des Tsonnontouans, et de l'urgence de les communiquer à tout prix à Tonty avant que l'on ait pu les mettre à exécution. Mais lui, Emery, voulait des détails plus amples, et c'est pourquoi il avait songé à se rapprocher du camp ennemi pour essayer de se saisir de tous leurs secrets.

—Moi, dit Frédéric, en entendant l'avertissement de Léon, comme toi j'eus l'inspiration de grimper dans un arbre, et bien m'en a pris, car aussitôt j'ai entendu passer sous moi plusieurs personnes qui nous cherchaient, mais j'étais trop haut perché pour savoir s'ils ont parlé. Aussitôt que je crus prudent de descendre, j'ai obliqué à droite, et j'avais moi aussi le dessein de m'approcher du camp ennemi, non pour surprendre leurs secrets; j'ignorais qu'ils en eussent, mais pour tenter la délivrance de notre compagnon!

—Nous pourrions faire d'une pierre deux coups, dit Emery. Mais le plus important, et ce qui doit nous occuper tout d'abord, c'est de travailler à faire avorter les projets de ces bandits... Maintenant, plus un mot... je flaire du danger!...

Ces paroles entre les deux compères avaient été soufflées à l'oreille de l'un et de l'autre.

Entre les arbres, droit en avant, apparut bientôt la lueur d'un feu, dont l'élévation du terrain cachait le foyer.

Des bruits confus de voix parvenaient jusqu'aux deux Français.

Ceux-ci enfin arrivent au sommet d'une butte. De là, ils dominent une coulée occupée par une bande de guerriers indiens. Léon bien ficelé est couché au pied d'un arbre. Le pauvre homme! il pense sans doute à ses amis et calcule peut-être leurs chances de succès à le tirer de là. Un homme debout, tournant le dos à nos aventuriers, semble avoir des allures de commandement et donne des ordres. Ses habits dénotent un goût plus recherché que celui de ses suivants et sont d'un modèle moins grossier. Emery qui étudie ses bestes, songe:

—C'est un Anglais ou un Hollandais!

Emery examine ensuite la topographie du lieu, à l'aide de la clarté répandue par les grosses branches qui flamboient au feu attisé par les Sauvages.

A gauche et en avant, des arbres forment un rideau épais et bordent la scène; à droite, un clapotement régulier indique la proximité de l'eau. C'est l'onde fugitive du puissant Niagara, qui malgré l'ardeur prononcée de sa course rapide baise en murmurant le bas de la robe verte de la jolie petite île Cayuga.

Après un moment d'examen soutenu dans cette dernière direction, Emery entrevoit vaguement, renversées sur la rive, quelques embarcations indiennes d'écorce de bouleau.

Il se penche vers son ami qui pendant ce temps n'avait soufflé mot, et il lui glisse quelques paroles à l'oreille. Frédéric fait un signe d'assentiment en pressant la main d'Emery puis il disparaît de nouveau dans les ténèbres. Emery attend immobile.

Un quart d'heure écoulé, une détonation retentit à courte distance au-delà du rideau d'arbres. A ce bruit, presque tous les peaux-cuivrées s'élancèrent sous bois vers l'endroit du coup de feu, et ceux qui restèrent — trois ou quatre — se rapprochèrent du prisonnier pour le mieux garder, mais ce faisant, s'éloignaient légèrement des embarcations.

C'était le moment tant désiré d'Emery. Il sortit prudemment de sa cachette, puis prenant son élan il bondit en bas de la côte et déta la jusqu'au bord de l'eau. Cette nou-

velle scène fut rapide et mouvementée. En moins de temps qu'il n'en faut pour le dire ces événements s'accomplissaient. D'un effort violent, le Canadien poussa à l'eau la plus lourde des embarcations, puis une autre plus petite, quand les sauvages arrivèrent sur lui.

Il voulait que les autres embarcations eussent le même sort, et par là empêcher ses ennemis de le poursuivre. Il n'eut que le temps de se jeter dans le deuxième canot et de pagayer quelques verges lorsque les Tsonnontouans atteignirent le bord de l'eau et lui adressèrent plusieurs coups de feu qui, heureusement, manquèrent leur but.

Emery n'en avironna que plus fort, mais il n'allait pas se tirer de cette affaire aussi facilement. On lui donna la chasse plusieurs milles. Sachant bien ce qui l'attendait s'il était appréhendé, et comprenant aussi l'importance de conserver sa liberté, il nageait comme jamais nocher ne vogua, et il ne ralentit son ardeur que quelques minutes après avoir entendu cesser tout bruit de poursuite derrière lui.

Il chercha à s'orienter : pas une étoile au ciel comme point de repaire ; nulle bruit, nulle lumière de la terre ferme pour lui aider à relever sa position. Le vacarme progressif et assourdissant des chutes terribles régnait suprême.

— Si j'oblique à droite, se disait le brave garçon, je suis certain d'atterrir quelque part en haut des chutes !... la berge est escarpée... qu'est-ce que ça fait ?... Que j'y prenne pied seulement, et je réussirai bien à gravir cette pente raide et difficile !...

Il mit le cap en plein sur l'est et nagea vigoureusement. Au bout de quelques minutes il s'arrêta le front baigné de sueurs.

— C'est singulier, se disait-il, avec un commencement d'inquiétude, j'aurais dû aborder après avoir travaillé ainsi... et je suis encore à l'eau... Qu'est-ce que cela veut dire ?

Le grondement continu des cataractes fut la seule réponse qu'il en eut.

Il se reprit désespérément à jouer de l'aviron, mais son frêle esquif dansait comme un bouchon sur l'onde étrangement agitée, et devenait d'un moment à l'autre presque impossible à diriger.

Le tonnerre plus distinct du Niagara alarrait beaucoup le canotier. Il se crut perdu lorsque sa barque d'écorce entra dans les

rapides. L'embarcation semblait comme un être privé de raison et se mit alors à tourner et à gambader désordonnément au gré capricieux et extravagant du déchaînement des eaux furibondes. Elles célébraient une saturnale ondine en l'honneur de cette nouvelle victime.

Leurs joies étaient prématurées ; une force occulte plus puissante allait retirer le pauvre Emery du trépas vers lequel il courait.

Le digne garçon se sentant hors de tout secours humain, se recommanda à la Vierge Marie. Sa prière, très fervente, méritait d'être exaucée, et le fut. A peine achevait-il son invocation que son canot heurta un écueil, si violemment, qu'il le crut éventré.

Un instinct préservateur — un instinct ? Est-ce bien cela qui le poussa à se lever debout tout d'une pièce comme pour se jeter à l'eau ?... N'était-ce pas plutôt une inspiration d'en haut, qui, chez lui se manifesta par ce geste quasi-inconscient ?

Aussitôt qu'il eut pris une position verticale, il sentit quelque chose lui frôler la tête, et prompt comme l'éclair il éleva ses mains pour s'assurer de ce que s'était. Il rencontra une branche d'un arbre, croissant au bord de l'eau. Il s'y cramponna avec l'énergie d'une personne en voie de se noyer.

Au même instant le courant balaya l'esquif qu'il montait, le laissant suspendu à la branche, les pieds et une partie du corps baignant dans l'eau.

Il rassembla toutes ses forces, et peu à peu il réussit à atteindre le tronc de l'arbre et s'y trouva un refuge dans ses longs bras. Ce dernier effort l'épuisa et pour ne pas perdre pied, il se fixa avec sa ceinture.

L'obscurité était encore trop grande pour que Emery songeât à s'aventurer à bas de son gîte ; il en profita pour se reposer. Son cœur ému ne tarissait pas en actes de remerciements et de gratitude envers le Tout-Puissant et sa Divine Mère qui l'avaient sauvé d'une mort horrible.

Aux premières lueurs de l'aube. Emery constata avec un frisson d'épouvante sa courte proximité du gouffre du Niagara, mais ce sentiment fit bientôt place à une sensation contraire : une joie indicible, car il était sur la terre ferme. Il se hâta de descendre de l'arbre, puis s'orientant, il partit comme un trait vers le poste du Niagara, avertir Tonty des dispositions des Iroquois à l'égard du *Griffon*.

CHAPITRE VI

DEUX HAINES MORTELLES

Nous avons dit l'attaque contre De la Salle par Jolicoeur et un autre coupe-jarret, un soir, à Paris, et l'intervention providentielle de M. de Tonty, juste à point pour sauver son futur capitaine. La main-de-fer de l'Italien s'abattant avec force sur le chef des deux bandits les avaient littéralement assommés. Un troisième misérable, prenant la fuite, s'évita un sort semblable. De la Salle avait cru ses deux assaillants frappés mortellement par son sauveur Tonty, et reconnaissant en l'un des deux, son ancien valet, accusé comme l'on sait d'avoir voulu l'empoisonner, il s'en était éloigné en s'exprimant :

— « Le drôle n'a que ce qu'il mérite ! »

Ils n'étaient pas rendus au coin voisin que le bandit qui s'était sauvé, et, probablement se cachait dans l'embrasure de quelque porte cochère ou dans quelque ruelle, à peu de distance, en constatant qu'on ne le poursuivait pas, se hasarda hors de sa cachette et revint sur ses pas jusqu'à ses deux compagnons qu'il trouva par terre, inanimés et baignant dans une large mare de sang.

Ces gens se portent secours lorsque l'occasion l'exige. Personne autre le leur donnerait. Or, s'assurant que la vie battait encore faiblement dans la poitrine de ses amis, il s'employa sans délai à les soulager et songea à les faire enlever de là avant le passage du guet.

Il courut chercher l'aide de compagnons, et, en peu de temps, les deux blessés furent transportés en un lieu sûr hors d'atteinte des gens du guet ou de la police. Des soins sûrs leur furent donnés. Le lendemain ils reprenaient connaissance, mais leur rétablissement nécessita plusieurs semaines.

L'Italien se remit plus vite que Jolicoeur ; celui-ci avait été plus maltraité dans l'application de la main-de-fer.

Les deux bandits dûrent garder leur chambre tant qu'il leur fut impossible de se tenir sur pieds et de marcher sans chanceler.

Jolicoeur plus envenimé que jamais contre De la Salle, jurait de s'en venger en proférant force imprécations à son adresse.

Alors, le cœur trop rempli, trop chargé du fiel de la haine et dans l'inactivité lourde de leur séclusion, Jolicoeur fit le récit à l'Italien de tous les griefs qu'il avait contre

De la Salle : l'injuste accusation et la peine qu'on avait voulu lui faire subir, pour ce dont il se prétendait innocent.

Lorsque Jolicoeur fit mention du crime qu'on lui imputait, son compagnon sursauta, et, le regard dur et haïeux, il s'écria :

— Serais-tu, toi aussi, un empoisonneur maudit ?

Jolicoeur s'en défendit positivement.

— Je n'ai pas eu de chance, dit-il. J'étais un pauvre valet. Mon maître s'est trouvé malade, et l'on a crié à l'empoisonnement. S'il l'a été, je n'en suis pas l'auteur. Mon maître n'était pas aimé, et si l'on s'est servi de poison pour s'en débarrasser, le jeu s'est accompli secrètement, et, comme j'étais auprès de lui, à cause de mon service, j'ai été le bouc émissaire... Mais, dis-moi, Luigi, pourquoi t'est-tu emporté si violemment et si vivement il y a un instant au mot d'empoisonnement?... Qu'y a-t-il?...

Luigi eut un moment d'hésitation. Puis, passant la main sur ses yeux comme pour en chasser une pénible vision, il dit :

— Eh bien ! je vais te le dire !... C'est un secret que j'ai gardé jusqu'ici, mais quelque chose me dit que tu m'aideras dans ma vengeance, car j'en ai une moi aussi, à exercer, et elle sera terrible !... Ecoute bien : Tu ne me connais que par mon premier nom Luigi... Je m'appelle Aniello. Mon père Thomas Aniello, plus connu sous la dernière syllable de son nom de baptême et de son nom de famille : Massaniello, était un paysan-pêcheur napolitain. En 1647, les lazzaroni de Naples furent incités, par mon père, à se révolter contre le vice-roi d'Espagne à cause de ses lois arbitraires et cruelles. Deux hommes jouissant d'une grande popularité se joignirent à mon père et prirent une part importante dans le mouvement d'insurrection. L'un était le fameux peintre Salvator Rosa, et l'autre Lorenzo Tonty, banquier napolitain qui s'était acquis une renommée comme financier. Tonty s'empara de la forteresse de Gaète dans les faubourgs de Naples, et s'y maintint durant le règne éphémère de sept jours de Masaniello.

Les agents du vice-roi mirent tout en oeuvre pour se débarrasser de mon père. Un complot ourdi contre la vie de celui-ci eut pour fin son empoisonnement.

Qui en fut l'auteur ?

Le banquier napolitain qui se sauva du pays et se refugia en France !

J'étais un enfant alors. Depuis, ma mère m'a confié ce qu'elle avait appris de cette affaire. Lorenzo Tonty est mort à la Bastille en 1662. Mais il a un fils qui paiera pour son père. Je sais qu'il est à Paris, et je le cherche. Je suis sans ressources; je suis proscrit de mon pays et il ne me reste plus qu'une chose qui me tienne au cœur: Venger la mort de ma mère, morte de peine et de misère!...

—Mon cher Luigi, dit Jolicoeur; je ne sais combien de temps je resterai en France; tout au plus la durée du séjour de M. de la Salle. Il repassera dans la Nouvelle-France, et il faudra que je trouve le moyen de le suivre, afin de pouvoir saisir l'occasion, au bon moment, que j'aurai de me venger... Mais tant que je serai à Paris, si je puis t'aider dans ton affaire, compte sur moi!...

Comme Jolicoeur parlait, quelqu'un gratta dans la porte de façon à transmettre un signal convenu qu'il n'y avait rien à craindre; qu'un ami se présentait.

Jolicoeur alla ouvrir.

C'était l'un des membres de la bande dans laquelle il s'était engagé en arrivant à Paris.

Après son évasion sensationnelle du fort Frontenac, il avait gagné le pays des Iroquois, puis s'était rendu à Boston et finalement passa en Angleterre, et de là, après toutes sortes de misères il se décida à rentrer en France. Jeté sur le pavé, car il ne put trouver rien comme emploi, ne pouvant fournir aucun certificat attestant des aptitudes et un caractère moral comme l'on en désirait, il battit les rues de la ville et fit connaissance enfin avec de mauvais garnements et mena leur vie de rapine, de vol et de brigandage. Il y avait des coups de mains à risquer, non sans danger, mais dans la réussite, la somme du butin partagé, souvent riche, lui donnait les moyens de boire et de festoyer.

Luigi Aniello était arrivé à Paris, à pied. La route avait été longue; une marche pénible et accablée fort souvent depuis Naples. Mais la haine est un aiguillon puissant et c'est ce qui l'avait soutenu jusque-là. A Paris, il se trouva tout à fait dépaysé, sans le sou, sans amis. De là à s'enrôler avec les drôles composant la bande de Jolicoeur, le pas fut franchi sans regrets, d'autant plus que l'aide de ces chevaliers de minuit, pourrait, un jour, servir à sa vengeance contre Tonty.

Le visiteur leur apprit que le lendemain

du jour, où les deux amis furent ramassés dans la rue baignant dans leur sang, des agents de la police, ou supposés tels, parurent dans le voisinage demandant à voir Jolicoeur et Luigi.

Les membres de la bande apprirent peu après qu'un M. De la Salle, déposa chez le chef de la police, un rapport de l'attaque dont il faillit être la victime, mais que grâce à l'arrivée fortuite d'un gentilhomme Italien nommé Tonty il s'en tira indemne.

Au nom de Tonty, Luigi eut un soubresaut et un grognement de haine.

Un peu plus tard, des nouvelles se firent jour jusqu'aux amis de Jolicoeur, leur apportant la nouvelle que De la Salle et Tonty s'étaient embarqués à La Rochelle pour un lointain voyage.

Ces bandits avaient leur système de renseignements et d'espionnage afin de se garer des mauvais coups, des traquenards tendus par la police.

C'est ainsi, par cette voie, que Luigi et son compagnon eurent la nouvelle du départ des deux hommes auxquels ils avaient voué leur haine.

.

Jusqu'à ce que les deux amis fussent en mesure de sortir de leur retraite et de figurer de nouveau dans les expéditions criminelles de leurs consorts, ils s'entendirent et se concertèrent sur les moyens à prendre pour suivre à la Nouvelle-France ceux qu'ils haïssaient tant. Le plan ébauché et mûri par Jolicoeur avait pour base, un coup heureux regarnissant suffisamment leur bourse pour couvrir les frais d'un voyage, en Angleterre, d'abord, puis jusqu'à Boston. Là, il prévoyait le concours des Anglais pour nuire aux entreprises de Cavelier de la Salle et du Chevalier de Tonty.

Tout se réalisa évidemment selon les désirs des deux misérables puisque en novembre de la même année Jolicoeur et Luigi étaient à Boston et s'entendaient avec les Anglais pour causer tout le tort possible aux Français et gêner ou contrecarrer les œuvres de De la Salle.

Ils étaient en bonne voie de réussite si l'on en peut conclure par la décision des Iroquois, excités par eux, de détruire le « Griffon » et de massacrer les gens du poste de Niagara.

CHAPITRE VII

DE TONTY A LA RESCOUSSE

Ceux qui pourchassaient Emery abandonnèrent la partie, parce qu'il devenait pour eux téméraire, dangereux d'aller plus loin; connaissant la localité, ils venaient de s'apercevoir que l'homme de Tonty, emporté par le courant rapide rencontrerait à courte échéance une mort certaine, et que, pour ne pas partager le même sort, la prudence leur commandait de rétrograder sans délai.

Si le visage pâle qui leur échappait, avait pu deviner leurs desseins envers les Français, personne maintenant ne pouvait en souffler mot, car l'ange funèbre devait clore à tout jamais cette bouche, et c'était toujours un palliatif, un peu de baume pour adoucir le chagrin du retour au camp, les mains vides. Ainsi pensaient ces cruels Iroquois.

En sortant de leurs canots ils reçurent une nouvelle agréable. Frédéric, l'auteur du coup, de feu était tombé entre leurs mains après une course opiniâtre de plusieurs minutes à travers bois.

Des trois gaillards venus sur l'île pour pêcher, les Tsonnontouans en tenaient deux; le troisième en voulant fuir courut à sa perte. Aussi, les projets contre le « Griffon » n'étant pas dérangés, le lendemain verrait de belles choses.

Ce grand bateau mis en chantier par De la Salle, serait une menace continuelle à la puissance de la vaillante tribu, comme une flèche ou un trait au flanc d'un bison. Mais la barque livrée aux flammes, les Français seraient forcés d'évacuer le pays, et les Sauvages resteraient, comme par le passé, les maîtres de la traite des pelleteries.

Ayant si bien préludé, s'arrêterait-on là?

Le fort Conti, au Niagara, contenait des choses très utiles: des armes, de la poudre, des couvertures, des vivres, de l'eau-de-vie, etc! Quel beau butin que tout cela.

C'est celui dans lequel Emery avait découvert un air de supériorité qui énumérait tous ces avantages et, est-il besoin de le dire, toujours en renchérisant pour exciter au plus haut point l'envie, la convoitise de son entourage par ses descriptions séduisantes.

Cet homme, pour tenir sa troupe en haleine, leur livra alors un petit barillet d'eau-de-feu. Ils se ruèrent dessus en poussant des exclamations joyeuses.

Pendant que les peaux-rouges ingurgitaient de copieuses libations, chantant et faisant grand tapage, le chef s'approcha des prisonniers et les questionna adroitement pour obtenir de plus amples informations au sujet du chantier du « Griffon ». Il s'adressa aux captifs en excellent français, ce qui provoqua de leur part une explosion:

—Comment! dirent-ils, vous êtes de notre langue et vous en êtes à diriger une attaque contre nous?... L'entreprise de M. De la Salle, en lui faisant honneur, glorifie aussi sa patrie, et vous voulez empêcher cela?... Mais vous n'avez donc pas de coeur, vous?

—Que vous importe?... Je suis maître de faire ce que bon me semble!... Mon coeur!... C'est ma vengeance! Entendez-vous?... J'ai des représailles à exercer, et après... Eh bien, après, nous verrons...

—Honte sur vous qui ne craignez pas de servir contre votre pays, vos frères!... Fratricide!...

—Oh! oh!... braves gens, vous avez le verbe délié!... mais je ne veux plus de ça, ou je vous baillonne fortement!...

Léon allait répliquer lorsque Frédéric le poussa du coude pour lui signifier de se taire. A quoi bon exciter la colère, s'attirer le déplaisir de cet homme? En seraient-ils plus avancés? Ils venaient l'instant d'auparavant de flétrir sa conduite en termes non équivoques, n'était-ce pas assez?

Voyant que ces deux prisonniers ne parlaient plus, il pensa que sa menace avait produit son effet.

—Je remarque avec satisfaction, dit-il, que vous êtes sages. Il y aura peut-être moyen de faire quelque chose avec vous autres!... mais nous causerons de cela demain, au jour!... après notre affaire du « Griffon »!...

Léon eut encore une démangeaison de parler, mais un coup de pied avertisseur de Frédéric, un peu au fait des projets de leurs maîtres temporaires, lui fit clore la bouche une seconde fois.

Le chef leur tourna le dos et s'en fut s'asseoir sur une grosse roche plate, auprès du feu. Il s'entretint avec un grand Sauvage qui paraissait être son lieutenant, puis se roula dans une couverture et s'étendit par terre comme pour dormir. Le grand Sauvage plaça des sentinelles autour du camp, et revint ensuite se mêler à ses frères d'armes pour célébrer gaiement le fameux Bacchus. Les sentinelles mêmes, incapables de résis-

ter à la tentation si puissante chez ces êtres, montèrent leurs factions, l'un muni d'une corne de buffle pleine comme une urne, du précieux liquide; tel autre, d'un cornet fabriqué d'écorce de bouleau, et un troisième, d'un pot en terre brune, grossièrement façonné.

Tout le monde buvait hors le chef et les prisonniers.

—Pourquoi me poussais-tu du coude et du pied tout à l'heure? demanda Léon à son camarade, dès que le chef fut assez éloigné pour ne pas les entendre.

—Pourquoi?... pour t'empêcher de parler, donc!...

—Tiens!... je le comprends bien... mais tu avais d'autres raisons?...

—Oui!

—Eh bien?

—Je te les dirai tout à l'heure.

—Pourquoi pas tout de suite?

—On nous remarquerait probablement, et il ne le faut pas!... D'ailleurs, c'est déjà assez causer sur ce ton-là!... Ferme ta boîte!...

Quels rudes gosiers que ces Tsonnontouans, disciples de ce renégat Français! Comme ils buvaient sec!

Enfin, la liqueur enivrante les terrassa, et, l'un après l'autre, bien lestés d'alcool, ils tombèrent ivres-morts. Les sentinelles, leurs provisions consommées, abandonnèrent leur poste pour se ravitailler.

Frédéric observait ces choses, et le moment propice venu, il raconta à Léon ce que lui avait narré Emery. La détonation sous bois, ça, c'était une idée d'Emery qui parlait d'avertir M. de Tonty des machinations de ces diables à peau-cuivrée. Ce coup de feu détournait leur attention et lui permettait de parvenir aux canots sur la rive, sans être aperçu. On lui fit la chasse, par bonheur sans succès, puisque les chasseurs revinrent les mains vides.

—Maintenant, ajouta Frédéric, Emery a fui, suivons son exemple!

—Dire et opérer sont choses différentes! La première est facile, la seconde ne l'est pas autant!

—Le chef n'est pas ivre!... Peut-être ne dort-il pas?... sachant bien que ses hommes vont noyer leurs forces et leur raison dans l'eau-de-vie!

—Si personne ne nous surveille?...

—Battant! Ce sera lui, n'aie pas peur!...

Ou bien, il compte beaucoup sur la solidité de nos liens!

—Je vais voir s'il n'y a pas moyen de t'en débarrasser, dit Léon. Tourne-toi sur le côté et présente-moi ton dos. Avec mes dents j'espère réussir à couper les lanières autour de tes poignets. Je l'avoue ce sera un travail lent et pénible, mais que ne fait-on pas pour recouvrer la liberté?... Après, ce sera à ton tour de me libérer!...

Il entama donc à belles dents le cuir solidement noué aux bras et poignets de Frédéric. Les lanières étaient sèches et dures comme un fil de laiton, mais si elles avaient été mouillées la tâche de Léon eut été de beaucoup plus difficile.

Au bout de quelques minutes, force lui fut de s'arrêter, les dents excessivement agacées.

—Ah! si j'avais les incisives du castor, dit-il.

Il se remit à l'oeuvre cependant et mâchonna courageusement les cordes.

De temps en temps, il se reposait. Alors, Frédéric se raidissait dans un effort suprême pour rompre ses liens, mais chaque fois les lanières résistaient, n'étant point encore assez rongées.

Un cri étouffé, cependant, d'une intonation joyeuse, partant des lèvres de Frédéric, annonça enfin au travailleur fatigué, le couronnement de son labeur pénible.

Les liens avaient cédé à une pression plus énergique. Frédéric en quelques minutes, débarrassé de ses entraves, respira allègrement. Ensuite, il voulut rendre le même service à Léon, et, l'on comprend que celui-ci ne tarda guère à partager la liberté de son compagnon.

—Qu'allons-nous faire à présent! demanda Frédéric.

—Parbleu!... nous sauver!...

—Pas si vite!... Moi, avant de mettre ton conseil en pratique, j'aimerais, bien gros, à jouer un tour à nos persécuteurs!

—Eh! oui!... et puis te faire repincer!...

—Ecoute-moi bien, mon vieux!... Tu sais quel coup ces diables-là ont monté contre nos gens et le navire de M. De la Salle?...

—Sans doute!... même que c'est toi qui me l'as dit tantôt!...

—Bon!... tu réponds comme un livre qui est imprimé!... Nos sauvages en attaquant le chantier du « Griffon », seront-ils armés?...

—Eh! oui!... de haches et de fusils!

—Tu répliques à merveille!... seulement, si ces peaux-cuivrées n'étaient pas ivres-morts à l'heure qu'il est, je ne te questionnerais pas comme je le fais!... Pour continuer... dis-moi lequel est le plus dangereux d'une hache ou d'un fusil?

—Tu le sais bien, toi-même!

—Dis donc toujours!

—Le fusil!

—Alors, si les Tsonnontouans attaquaient nos amis, ils pourraient nous causer beaucoup de mal avec leurs armes offensives?

—Infailliblement!

—Et puis, s'ils n'avaient pas de fusils?

—Oui... mais ils en ont!

—Ils n'en auront pas longtemps... je vais les leur enlever!... D'abord, pour que la farce soit meilleure, emparons-nous du chef; ligottons-le solidement, et donnons-lui notre place!

Léon approuva cette dernière proposition avec gaieté. Au fond du cœur, il n'était pas fâché que le renégat goûtât à leur genre de supplice.

Tous deux s'avancèrent donc à pas de loup vers leur personnage. Avec un ensemble parfait ils le saisirent, le baillonnèrent et le ficelèrent de la belle manière, malgré ses efforts, ses sauts de carpe pour s'échapper de leurs mains.

—Maintenant, dit Frédéric, aux fusils, et prenons garde de réveiller les Sauvages!

—Les armes dont nous nous emparons... où les cacher?... Tu ne les emportes pas?...

—Non-dà!... Déposons-les dans l'un des canots; ces fusils-là serviront à repousser l'attaque projetée.

—Ton idée est magnifique!

Lorsque tous les fusils eurent été placés dans un canot, Frédéric y monta disant à Léon:

—Nous contourneront l'extrémité sud de l'île, ce sera moins long que de passer par le nord. Toi, tu vas marcher le long du rivage, hâlant sur une corde que je fixe à l'avant de ma barque; tu iras lentement afin d'éviter les écueils à fleur d'eau!...

—Si on emmenait tous les canots! remarqua Léon.

—Tu as raison!... De cette manière, ça les retardera dans l'exécution de leur programme.

—Et il y aura toujours ça de gagné; le temps de parvenir à nos amis, les mettre en

garde et nous préparer à une vigoureuse défense.

Le voyage commença. Léon docile, attentif aux directions de Frédéric marchait lentement. Ce dernier à l'avant de son léger esquif, cherchait à éviter d'un coup savant d'aviron les obstacles de la route, consistant en roches et gros cailloux, dont les pointes acérées, presque à la surface de la rivière, étaient un danger continu.

Soudain, au bout de l'île, le courant très rapide poussa l'embarcation montée contre un écueil, lequel perfora la mince coque et l'eau entra en bouillonnant.

Le nageur s'empressa d'évacuer l'embarcation et de sauter dans la suivante. Il n'eut pas le temps de sauver les armes à feu.

Hors cet événement, leur rentrée au chantier s'opéra sans encombre, mais la nouvelle qu'ils apportaient trouva plusieurs incrédules. L'on crut à une mystification — Frédéric aimait à jouer des tours, et les rapports que l'on avait confirmaient tous une apparente bonne volonté de la part des Iroquois voisins — mais sur l'avis positif et les réitérations des deux hommes, ceux du chantier eurent un commencement de crainte.

C'était LaVerdure, — le sergent LaVerdure, — qui avait été chargé de la direction du chantier en l'absence de Tonty. C'était un solide gaillard, ne craignant aucunement les sauvages de n'importe quelle tribu.

—Ah! crime d'Adam! s'écria-t-il, qu'ils viennent ces jaunes-là pour brûler notre « Griffon »!... s'ils veulent se faire griffer, numéro un!... Nous avons de quoi les recevoir... Mais, ils ne viendront pas s'ils n'ont plus de fusils?

—Pardon, sergent, dit Frédéric, moi je crois qu'ils nous rendront visite, quand même!... Voyez-vous, ils pensent nous surprendre; premier avantage en leur faveur; ensuite, ils sont beaucoup plus nombreux que nous...

—Dans ce cas, je vais faire distribuer nos armes à feu!

Il appela à son aide deux des hommes occupés à la construction du navire: Roy et Provost, puis se tournant du côté des fervents disciples de la pêche, il dit:

—Hier soir, le temps présageait de la pluie; j'ai fait arranger une espèce de magasin, dans la coque, pour y abriter notre poudre et nos armes. Roy et Provost vont nous

les passer; après, je les donnerai à nos hommes en leur assignant un point à défendre!

Les deux braves désignés par le sergent gravirent une échelle appliquée au flanc du vaisseau et disparurent pardessus bord.

Alors, La Verdure appela autour de lui tous les gens du chantier, et leur communiqua rapidement la nouvelle du danger qui les menaçait, tout en les rassurant, et promettant à chacun une arme pour se défendre.

La Verdure achevait de parler, qu'une voix criait de l'intérieur de la coque:

—Sergent! sergent!

—Qu'y a-t-il? demanda l'officier, en montant vivement dans l'échelle.

—Il y a, répondit Provost, dont la tête apparut au-dessus de la paroi du vaisseau: il y a que les munitions ne valent pas un sou actuellement: tout est mouillé, trempé!... poudre en baril, comme celle dans les fusils!...

—Vous dites: mouillé?... mais il n'a pas plu la nuit dernière... et d'ailleurs, tout était à couvert... comment expliquer ça?... cette eau?...

—Ça n'a pas été fait par les anges, répondit Roy, surgissant au côté de Provost. Sergent, il y a un traître parmi nous!

Un traître?

Et cette exclamation jaillit de toutes les lèvres, modulée sur différents tons.

Et chacun de se regarder défiant et inquiet.

—Nous aurons une enquête là-dessus, plus tard, annonça le sergent. Pour le quart d'heure, chacun à son poste et armez-vous aussi bien que possible de haches, de couteaux, etc. Toi, fit-il, s'adressant à L'Eveillé, tu as de bonnes jambes, tu vas courir prévenir M. de Tonty de ce qui se trame ici et lui demander secours! Allons! mon brave, détale, et vite!... La vie d'un grand nombre dépend de toi!

L'Eveillé ouvrit le compas de ses jambes, et partit comme un chevreuil.

La Verdure plaça en-dedans du navire une provision de cailloux, et y apposta sous le titre de grenadiers, les bras les plus adroits de son contingent, qui pouvaient à vingt pas d'une pierre frapper un papegai une fois sur dix. Les Sauvages fourniraient un but autrement facile à atteindre. A ces francs-tireurs, ordre était donné de tenir l'ennemi à distance avec leurs projectiles.

Plus près, tout autour du « Griffon » le

sergent plaça d'autres hommes. Ceux-ci maniaient fort dextrement, l'un, une massue; tel autre, une perche ayant un couteau emmanché au bout, en guise de lame. Ils ne devaient combattre que serrés de près. Enfin, quatre autres défendaient la forge sise à quelques verges du bateau. Leurs armes, de longues tiges de fer, rougissaient au feu, que soufflait ardemment Frédéric.

Tous ces préparatifs de défensive décidée, le sergent s'exclama:

—Qu'ils viennent maintenant!... la soupe est prête à servir!

On aurait dit que les Tsonnontouans n'attendaient que cet appel, pour déboucher tout à coup d'un bosquet voisin, et se précipiter en hurlant sur les vaillants ouvriers de Tonty.

Les cris des sauvages étaient terrifiants. A cent pas du navire, les peaux-rouges s'arrêtèrent ensemble. L'un d'eux, le chef, se rapprocha encore un peu, et cria en français:

—Rendez-vous, et vous aurez la vie sauve; nous n'en voulons qu'à votre barque, que nous allons détruire. Si vous y mettez obstacle, tant pis pour vous!...

Cette sortie demeura sans réponse. Voyant cela, le chef se tourna vers sa troupe et la harangua. Puis les Sauvages, jetant de nouveau des cris de forcenés, se précipitèrent à l'assaut.

Les tireurs de cailloux attendirent que l'ennemi entrât dans la zone de ses *grenades* pour les lancer. Ce fut une grêle de pierres! Les sauvages, à ce choc inattendu, s'arrêtèrent, vacillent et plient. Ils se retirent hors des cailloux meurtriers et se consultent.

Leur plan de combat est vite modifié.

Ils allument des brasiers sur place, puis en prennent de gros tisons qu'ils lancent en s'approchant autant que possible de la barque.

L'équipe de La Verdure a fort à faire pour empêcher un incendie.

Les gardiens de la forge ne sont pas inactifs non plus. Des guerriers iroquois bondissent autour d'eux et cherchent à les terrasser, mais les Canadiens les tiennent au bout de leurs tiges de fer, qu'ils brandissent comme des épées flamboyantes.

La lutte dure depuis trois quarts d'heure, lorsque du sommet d'une colline une grande clameur retentit!

—Hourra! c'est du secours! c'est Tonty!

A cet aspect, les Tsonnontouans s'enfuient.

CHAPITRE VIII

LE « GRIFFON »

L'Eveill  se pr senta au fort Niagara en m me temps que Lemieux, hors d'haleine, y p n trait. Le r cit de l'un corrobora celui de l'autre, et, comme on peut le croire, fit sensation parmi la garnison.

De Tonty prit imm diatement une dizaine d'hommes pour voler au secours des assi g s   la crique Cayuga. Malgr  leur longue course, L'Eveill  et Lemieux firent partie de la troupe. Ils voulaient voir la d faite et la fuite des Iroquois.

De Tonty, constatant la grande habilet  dont fit preuve le sergent en organisant le plan de d fense, l'en f licita chaudement en pr sence de ses subalternes, et lui promit de rapporter l'affaire   M. De la Salle.

L'incident des fusils et de la poudre mouill e ne fut pas  clairci. Tonty lui-m me interrogea les hommes, mais ne d couvrit rien.

— Les Tsonnontouans ont un affid , un espion parmi nous, dit le sergent. Comme nous ignorons qui c'est, une surveillance rigoureuse nous incombe pour d couvrir ce mis rable.

— Monsieur le chevalier, j'ai id e que ce serait une bonne chose de faire tout de suite l'appel de notre monde... Si tous r pondent, eh! dame!... faudra bien que nous avons un tra tre parmi nous... mais, pourtant!... s'il manque quelqu'un... je ne dis pas que  a nous mettra mieux... seulement, nous aurons un point de d part dans la cause...

Ceci se passait   l'anse Cayuga, au camp des Fran ais, apr s que les Iroquois eurent pris la fuite.

— Vous avez raison. Faites l'appel!... S'il y a des absents...

Au milieu d'un profond silence, l'appel commen a. Chacun r pondit   son nom; personne ne manquait.

— C'est singulier, m'sieu le Chevalier, mais je ne puis croire   la culpabilit  d'un ou de plusieurs de mes ouvriers... Si je leur confiais toute l'histoire?... Peut- tre nous fourniraient-ils quelque indice?...

— Faites, sergent!

LeVerdure s'adressa aux gens qu'il commandait au moment de l'attaque:

— Lequel d'entre vous peut nous aider   conna tre la v rit  au sujet de la poudre mouill e?...

Personne ne r pondit.

Mais enfin, il y en eut un qui s'enhardit et raconta que la nuit pr c dente, il avait cru discerner une ombre se mouvoir, pr s du « Griffon »; croyant que c' tait l'une des sentinelles en faction, il n'en avait pas fait plus de cas. Les  v nements survenus lui rappelaient l'incident.

Les sentinelles questionn es   leur tour, d clar rent n'avoir rien vu ni entendu d'anormal.

Il fallut se contenter de ce peu, et surveiller le camp.

A la suite de cette  chauffour e, de Tonty poussa activement les travaux du navire. Aussit t qu'il fut r alisable, le lancement eut lieu. Le « Griffon » ancr  en mi-chenal de la rivi re, re ut sa m ture et d'autres  uvres. L , Tonty redoutait moins une seconde visite agressive des Sauvages.

L'armement du vaisseau comprenait sept coulevrines et quelques mousquets tromblons.

Le 7 ao t 1679, une brise du nord-est enfla les voiles du quarante-tonneaux, baptis  le « Griffon ». Abandonnant son mouillage, il remonta la rivi re jusqu'au lac Eri .

Un griffon sculpt  d corait la proue, en l'honneur des armes du comte de Frontenac, gouverneur-g n ral du Canada, et protecteur de M. De la Salle.

Entre la falaise couronn e aujourd'hui par les ruines du fort Porter et l' lot depuis nomm  le Rocher, le courant trop puissant arr ta le navire. Douze hommes descendirent sur la rive sablonneuse de l'est, et le h l rent avec de grands efforts.

Un groupe de Tsonnontouans suivait, int ress s, la marche du « Griffon ». L' trange spectacle les remplissait d'admiration.

Rendus au lac Eri , les h leurs embarqu rent.

L' quipage, reconnaissant, entonna le *Te Deum*, pendant qu'une salve de canons et de mousquets  clatait. Puis, sans pilote ni carte, le cap fut mis bravement vers le sud-ouest, et la barque, sous la pouss e d'une bonne brise, vogua hardiment dans l'inconnu.

Deux semaines auparavant, Tonty, suivi de cinq hommes, s' tait mis en route pour aller   la rencontre des quatorze engag s, dont De la Salle avait ordonn  la concentration   l'embouchure de la rivi re du D troit.

Le Griffon  tait mont  par trente-deux personnes, y compris deux R collets.

Le 9 ao t, on d passa les Pointes-aux-

Pins et Au-Pelé. Le 10 au matin, de bonne heure, la vigie signala trois colonnes de fumée, à l'horizon, à tribord. C'était le signal convenu avec Tonty. Plus tard, dans la journée, le vaisseau passa entre les îles Grosse et Bois-Blanc, et au crépuscule entra dans le lac Sainte-Claire.

Le 23, le « Griffon » fendait l'onde du lac Huron.

Immédiatement après son entrée dans le lac Huron, le « Griffon » fut soumis à une dure épreuve. L'une de ces terribles tempêtes qui balaient souvent ces immenses nappes d'eau, s'éleva et mit le navire en danger, menaçant de l'engloutir. Tous à bord avaient perdu l'espoir de survivre à cette tourmente, lorsque l'on songea à implorer le secours de Saint-Antoine de Padoue, le patron des marins, et c'est presque comme miracle que le bâtiment luttant contre le vent put atteindre Michilimakinac, le 27.

Quatre des engagés de M. De la Salle avaient été envoyés en avant, à ce poste, pour y faire un peu de traite. Ils avaient dépensé, gaspillé, les biens qui leur avaient été confiés et s'étaient même attiré l'inimitié de certaines gens de la place.

Le 29, Tonty ayant reçu ordre de son chef partit avec six hommes bien armés pour opérer l'arrestation de déserteurs au Sault-Sainte-Marie. Il en prit deux, les autres lui échappèrent.

Cinq jours avant le retour de Tonty, le « Griffon » mit la voile, traversa le détroit de Michilimakinac et apparut dans le lac des Illinois (Michigan). A quarante lieues du poste qu'il venait de laisser, au sud, se trouve la baie Verte. De la Salle était là. Il fit embarquer des fourrures évaluées à douze mille livres et le 18 renvoya le bâtiment au Niagara.

Quelques jours auparavant, un étranger au teint basané, parlant français avec un accent italien, se présenta au camp de De la Salle, sous le titre de pilote et offrit ses services comme tel. Après un entretien avec ce personnage, De la Salle résolut de l'engager, convaincu que l'homme connaissait la navigation d'un navire comme le « Griffon ». Cet étranger dit s'appeler Luigi Aniello. Le nom, inconnu à De la Salle, ne pouvait lui inspirer aucune méfiance.

Lorsque le navire repartit, De la Salle lui donna cinq bons matelots. Le deuxième jour après son départ de la baie Verte, une

violente tempête s'éleva, qui ballotta sans merci la pauvre barque et l'amena vers le nord du lac des Illinois. Au début de la tempête, des Poutéouatamis hâlerent le vaisseau et conseillèrent au pilote de mettre en panne et d'attendre une température plus favorable.

Plus tard, ces sauvages rapportèrent qu'ils virent le « Griffon » la dernière fois, à une demi-lieue des terres, le jouet des vagues furieuses, et gagnant rapidement un banc de sable à proximité des îlots en haut de l'île au Castor⁽¹⁾.

Tonty dans son « Mémoire » dit : — « De la barque, on n'en a jamais eu depuis aucune nouvelle ».

CHAPITRE IX

LA GROTTES MYSTERIEUSE

Le Conseil des Poutéouatamis suivi par Luigi aurait sauvé le « Griffon » ; abrité sous les îles, à l'extrémité supérieure du lac des Illinois, la barque mise en panne aurait pu attendre une accalmie et naviguer ensuite à destination.

Mais le pilote cédait à d'autres motifs en voulant poursuivre sa route. Il ne croyait pas non plus, à l'imminence d'une catastrophe, se berçant plutôt de l'espoir de s'en tirer heureusement. Il avait plusieurs fois connu des moments pareils sur la Méditerranée.

Le « Griffon », de bonne heure désarmé par la violence des éléments n'obéit que difficilement à la barre. L'un des matelots enlevé par-dessus bord par une vague qui balaya tout le pont, affaiblit beaucoup l'équipage, déjà assez restreint. Le bâtiment craqua dans toute sa membrure avec un bruit sinistre, dans l'après-midi, et s'arrêta, échoué sur un banc de sable, puis, rapidement fit eau. Dès lors, sa complète destruction n'était plus qu'une question d'heures.

L'un des quatre matelots survivants se jeta à l'eau sur une grosse poutre, il n'y avait pas de canot de sauvetage à bord ; mais quelques secondes après, la poutre revint seule,

(1) C'est la dernière mention que l'on ait de ceux qui ont vu le « Griffon » à son voyage de retour au Niagara. L'hypothèse est que la barque, échouée sur ce banc de sable, fut bientôt disloquée et mise en pièces par la tempête, qui dura cinq jours.

et, à la mode d'un béliet, battit les flancs du vaisseau, menaçant à chaque coup de l'entr'ouvrir. Luigi, néanmoins, imita ce moyen de sauvetage, sur le côté opposé du navire, avec ce résultat, qu'au lieu de le renvoyer se heurter contre l'épave, l'action de la tempête le dirigea sur terre que l'on entrevoyait comme une masse sombre à un quart de mille.

Une lueur d'espérance se ralluma au coeur désespéré du pilote. L'atterrissage serait dur peut-être, dans ce ressac, mais non impossible.

La terre apparaît plus noire à mesure que le naufragé en approche. Il en a étudié anxieusement les aspects. Hélas ! partout une falaise escarpée ! Comment s'y cramponner et la gravir dans un pareil moment ?

La poutre qui le porte, arrive avec un choc dont le bruit est amorti dans les fracas des éléments déchaînés. C'est un coup terrible qui l'a secoué rudement. Mais la pièce de bois emportée par le reflux de la vague est ramenée sur la crête blanchie d'une autre et les chocs se succèdent pressés, affaiblissant grandement le pauvre Luigi. Si le malheureux n'avait eu la précaution de s'attacher à son radeau en le lançant, il est bien probable qu'il n'aurait pu s'y maintenir, car ses forces enfin l'abandonnent, et il s'évanouit avec la sensation confuse comme il revint sur le granit, qu'il y pénètre et que le flot le jette en un lieu où les ondes, courroucées n'ont aucun pouvoir.

L'épave montée par Luigi ne frappait pas toujours à la même place dans les mouvements du ressac désordonné. A l'instant où il perdait connaissance, la vague le projetait dans une cavité du rocher se terminant en grotte, et dont le sol en pente était à sec.

Combien de temps le pilote demeura-t-il étendu sans vie dans ce nouvel abri ? En recouvrant lentement la mémoire des faits, cette question sortit machinalement de ses lèvres, en même temps qu'il cherchait à deviner la nature du lieu, mais l'obscurité dense ne lui permit pas de s'en rendre compte.

Fouillant dans la poche de son habit, il y trouva avec un sentiment de joie indéfinissable, un solide couteau qu'il portait continuellement. Il avait craint de l'avoir perdu dans la tempête. Ayant tranché les liens qui le liait à l'espar, il voulut reconnaître les environs.

Dans l'intérieur de son justaucorps il conservait avec soin un briquet pour le feu, et

afin de le préserver de l'humidité le gardait dans une petite boîte de fer blanc, fermée hermétiquement.

Il fit du feu d'un morceau d'amadou, et soufflant sur la partie allumée obtint bientôt un tison. Ses yeux s'habituèrent aux ténèbres de la grotte, et, aidé de la faible clarté du tison, Luigi chercha autour de lui un combustible. Il put trouver quelques branches d'arbres, jetées là probablement par les flots tourmentés, à une époque antérieure. On était en septembre, et, sous ses vêtements mouillés, Luigi grelottait. Il est facile de concevoir à quel point ses idées passèrent du noir au rose en présence d'un bon feu. Il tordit son linge et le disposa pour sécher aussitôt que possible.

Pendant que le foyer éclairait la grotte, Luigi en commença l'inspection. Les parois étaient loin d'avoir la symétrie des murs d'une habitation la plus grossière : ici, la muraille granitique fuyait en une cavité étroite ou béante ; ailleurs, une enfractuosité saillissait dans la chambre.

Luigi sondait des pieds et des mains chaque cavité, quelquefois y disparaissant même tout entier, et ne revenait qu'en ayant constaté l'impossibilité d'aller plus loin. Il avait déjà examiné cinq ou six places, lorsqu'il pénétra dans une ouverture au ras du sol, où son corps eut tout juste accès. C'était un boyau en forme de « f » très étendu. L'explorateur forcé d'avancer lentement afin de ne pas déchirer sa peau aux aspérités du roc, sentit les parois s'éloigner brusquement de lui, et il émergea tout à coup dans une nouvelle grotte, obscure comme la nuit. Il n'osa s'aventurer hors du passage, de crainte de ne plus le retrouver. Glissant à reculons, il retourna dans la première grotte, y prit du feu et, rampant de nouveau dans l'étroit boyau, déboucha dans la seconde grotte.

Agitant le bois enflammé autour de lui, il distingua la disposition de la nouvelle pièce. Elle était petite, peu élevée et ronde. Dans la voûte, un trou de quelques pieds de largeur offrait une autre issue. Sous cette ouverture, il y avait un bûcher disposé avec ordre.

Luigi comprit immédiatement que d'autres que lui étaient déjà venus là, probablement des sauvages. Quoiqu'il importait de savoir s'ils étaient à craindre, il remit la solution de cette question à plus tard et ne songea qu'à transférer une partie du bûcher à la cave in-

férieure pour alimenter son feu et hâter le séchement de ses habits. Cela l'occupa tard dans la soirée, mais il avait la satisfaction en revêtant ses habits de les sentir secs et chauds, ainsi que l'atmosphère de sa demeure souterraine beaucoup plus tempérée qu'à son arrivée, mais la fumée que la tempête refoulait en grande partie dans la grotte l'incommodait fort.

Cependant, Luigi, à ses heures raisonnait comme un philosophe.

En cette circonstance où la faim commençait à lui tirailler l'estomac, il se dit qu'il ne pouvait tout avoir et qu'il devait s'estimer heureux de posséder un bon feu, sans parler de son sauvetage providentiel.

Ayant bouché l'orifice du couloir avec une grosse pierre, il s'étendit auprès du foyer et, fatigué, rompu à la suite des événements du jour, il s'endormit.

Le lendemain, il s'éveilla tard dans la matinée.

La tempête, au dehors, battait toujours son plein. C'était l'équinoxe automnal.

La faim plus impérieuse torturait les entrailles du naufragé, qui se décida enfin à partir en exploration vers l'inconnu, refaisant le trajet de la veille.

Il grimpa sur le reste du bûcher, et parvint, non sans peine à se hisser à travers le puits de la voûte. Autre chambre ou caverne entièrement obscure. Alors, la main droite armée de son couteau, et la gauche tendue devant lui il avança prudemment. Soudain, le contact d'un corps velu l'arrêta frissonnant. Il bondit en arrière et prit une attitude défensive. Il écouta attentivement afin de saisir le moindre bruit indicatif des mouvements de l'être velu, et de se guider dans sa riposte, mais il n'y eut rien qu'un silence lourd, oppressif, à faire bourdonner les oreilles.

L'autre évidemment adoptait la même tactique.

—S'il ne veut pas commencer l'attaque, pensa Luigi, allons-y!... Mais, je me rappelle, se dit-il tout à coup, j'ai touché à un corps très poilu, c'est donc celui d'une bête!... Ça m'étonne de ne pas entendre grogner, par exemple!... Ça devrait grogner!... Faut que je m'assure de ce que c'est... cette incertitude m'étouffe!...

Il prit un morceau d'amadou dans sa boîte, l'alluma et le lança dans la direction de sa

fâcheuse rencontre de la minute d'auparavant.

La lumière diffuse dans la trajectoire du tison lui permit de relever la topographie du local, comme en un instantané portrait. Il reconnut suspendu à la voûte un chevreuil sans vie.

Enhardi par l'absence de tout danger, Luigi devint plus vaillant. Et comme son estomac criait famine, il joua du couteau et se tailla plusieurs tranches de venaison, qu'il emporta sur-le-champ à son premier repaire pour les griller sur la braise.

Il y a la fièvre de la faim qui n'est autre chose que la faiblesse produite par le manque de vivres. Luigi n'attendit pas que les grillades fussent à point pour les dévorer. De ses mains tremblantes de hâte, il les enleva du feu, et mordit à belles dents dans la chair mi-crue, mi-rôtie, puis, se ravisant soudain, il se dit:

—Là!... là!... pas d'imprudences, on a le temps!... Faut pas manger goulûment, si on ne veut pas en crever!...

A mesure que sa faim s'apaisait la réflexion venait l'assiéger.

Le bois bien empilé dans la grotte contiguë, et le chevreuil suspendu dans l'autre caverne, indiquaient clairement le voisinage d'un ou de plusieurs bipèdes, dont le contact serait peut-être dangereux.

Une fois bien restauré, notre naufragé se sentant plus fort partit à la découverte des cryptes au-dessus de lui.

Il avait raisonné ainsi:

—Si je remets à plus tard cette excursion dans le domaine de l'inconnu, c'est moi qui serai visité, car on ne peut manquer de remarquer mes emprunts à la chair du chevreuil et la disparition d'une partie du bûcher. On me tendra un piège; on me guettera, et malgré mes précautions je serai pris. Allons donc immédiatement en exploration, alors qu'on ne m'attend pas, ou que l'on ne se doute même pas de ma présence. J'ai une arme et malgré mon jeûne récent, je suis encore capable de lutter avec n'importe qui... si je suis attaqué!...

Il traversa rapidement les grottes du bûcher et du chevreuil. Il allait entrer dans une troisième dont l'accès était facile, mais il s'arrêta brusquement.

Il venait d'apercevoir droit devant lui des ombres fantastiques courant et gambadant. Il comprit bientôt ce que signifiaient ces cho-

ses. Ces ombres provenaient des vacillations de la flamme d'un grand foyer, et de l'inégalité des murs environnants.

Il avança sur la pointe du pied, son couteau à la main prêt à frapper, restant toujours dans la partie obscure du souterrain. Il mit la tête dans la pièce éclairée par le feu... Il n'y avait personne. Avisant alors une autre issue en face de lui, il s'y dirigea à la course, mais une vision à sa droite le cloua au milieu de la grotte.

Adossée au mur une jeune femme d'une angélique beauté le regardait. Elle était toute vêtue de blanc, et ses traits respiraient la douceur, la bonté.

Luigi crut à une apparition de la Vierge!

Muet de saisissement, il tomba à genoux, les mains jointes dans un geste implorant protection.

La vision semblait lui sourire.

Un bruit presque imperceptible, exactement à ce moment, le surprit. Il tourna vivement la tête. Un homme armé d'une hache se préparait à lui en asséner un coup fatal.

Luigi se releva d'un bond et par ce fait se trouva en pleine lumière. Il s'écria:

—Jolicoeur!

L'interpellé eut un soubresaut et regarda Luigi plus attentivement.

—Luigi?... dit-il.

—Comment se fait-il que je te retrouve ici, reprit le premier; je te croyais chez les Iroquois?

—L'histoire sera pour tout à l'heure!... Mais toi, comment te trouves-tu dans cette grotte, dans ces parages?

—L'entente dure toujours entre nous, n'est-ce pas?

—Toujours!

—Eh bien! je suis à la veille de réaliser ma vengeance. Tu m'aides!... et je te donne main forte, à mon tour.

—Mort à Tonty!

—Et au seigneur de Cataracouy!

—Mais cette dame au tableau? dit tout à coup, Luigi.

—C'est une image qu'un coureur de bois à empruntée à la chapelle de Michilimakinac et que je lui ai empruntée à mon tour. J'ai idée que j'en tirerai quelque chose... Elle était toute mouillée... et je l'ai mise là, déroulée devant ce feu pour la faire sécher!...

CHAPITRE X

CREVECOEUR

De la Salle ayant relâché la barque pour aller à Niagara, chercher les choses qui lui étaient nécessaires, s'embarqua dans des canots et continua sa route jusqu'à la rivière des Miamis (St-Joseph) côtoyant en chemin la rive occidentale du lac des Illinois.

De Tonty avait rendez-vous à cette rivière lorsqu'il aurait rattrapé les déserteurs enfuis du côté du Sault-Sainte-Marie.

De la Salle fut le premier au rendez-vous et s'occupa dès son arrivée d'y bâtir une maison. Il en était encore à cet ouvrage, lorsqu'un matin Tonty se présenta seul devant lui.

—Comment! vous êtes seul, s'écria De la Salle, surpris.

—J'ai laissé mes hommes en arrière, dit Tonty. Ils sont à trente lieues d'ici, et chassent pour obtenir des vivres qui nous ont manqué complètement. Alors que nous voguions d'une bonne allure sur le lac, le vent s'est renforcé subitement, nous contraignant de gagner terre; les vagues étaient si grosses qu'à une encablure du rivage nos canots chavirèrent. Nous nous sauvâmes mais les embarcations et leur contenu: victuailles, etc., furent perdus; trois jours durant nous avons vécu de glands trouvés dans les bois. Mes gens font la chasse, mais au moment de mon départ pour prendre les devants, aucun gibier n'avait apparu à portée de fusil. Ma troupe chemine si lentement que j'ai cru plus expéditif de les précéder ici pour être secouru.

—Mais pendant votre absence nos déserteurs vont reprendre la clef des champs!

—Où pourront-ils aller sans provisions?

—En tous cas, mon cher chevalier, ce n'est guère prudent; j'aurais souhaité que tout le monde vînt avec vous!... Veuillez retourner auprès d'eux, sans délai, et les amener ici!... Avez-vous eu des nouvelles du « Griffon »?

—Aucune.

—Qu'augurer de cela?

—Rien de bon assurément. Mais être sans nouvelle est préférable à en avoir de mauvaises!

Tonty revînt au bout de quelques jours, et, De la Salle ayant réuni tout son monde, leva le camp et remonta la rivière des Miamis à une distance de vingt-cinq lieues, jusqu'au

portage de six milles environ qui conduit à la source de la rivière des Illinois. Remettant les embarcations à flot, ils descendirent ce cours d'eau sur un parcours de deux cent cinquante à trois cents milles, jusqu'à un village dont les hôtes indigènes étaient alors absents en chasse, et comme les vivres des Français étaient épuisés, ils s'approprièrent le contenu de quelques caches de blé d'Inde appartenant aux Sauvages.

Durant cette route, une partie des gens De la Salle n'en pouvant supporter davantage les fatigues prirent la résolution de désertir encore. Et, à cet effet, ils attendirent le retour des ombres protectrices de la nuit, mais un grand froid qui survint leur fit ajourner leur dessein. Au matin, De la Salle continuait la descente de la rivière, et à trente milles au-dessous du village, il trouva les Peaux-Rouges.

Ici la rivière s'élargit en un lac (Péoria) et les blancs pour donner un caractère plus imposant à leur flottille se déployèrent.

A la vue des Français, les illinois s'imaginent être en présence de leurs redoutables ennemis, les Iroquois; ils se mettent en défense et envoient leurs femmes dans le bois voisin, mais reconnaissant les Français qui s'approchent toujours, ils font revenir les sauvagesses et offrent le calumet de la paix à De la Salle et à Tonty en signe d'amitié. Ceux-ci, alors, leur donnent des marchandises pour le blé qu'ils avaient pris.

Cette alliance avec les Illinois eut lieu le 3 janvier 1680.

De la Salle commença la construction d'un fort à cet endroit. Au cours de ces travaux, il connut une seconde fois les douleurs de l'empoisonnement; heureusement qu'on put le tirer d'affaire à l'aide d'un antidote qui lui avait été donné en France par un ami, et qu'il avait la précaution de porter constamment.

Pendant qu'il subissait les effets du toxique et demeurait forcément sur sa couche dans sa tente, les mécontents en profitèrent pour disparaître sans même dire bonjour!

Cette désertion chagrina beaucoup l'intrépide explorateur, à cause de l'effet qu'elle pouvait produire sur l'esprit des Illinois: car, depuis sa présence en leur pays, ses ennemis y avaient répandu le bruit qu'il était l'ami des Iroquois.

Aussitôt rétabli, De la Salle fit mettre

une barque en chantier pour descendre la rivière vers le sud.

Le fort étant terminé, il fallait lui donner un nom. A ce moment, le chef de l'expédition, l'homme si fortement trempé, assailli par des idées noires, succomba au découragement en pensant aux désertions de ses employés; à la tentative d'empoisonnement sur sa personne; aux rumeurs ayant cours chez les Illinois au sujet de sa prétendue amitié avec les Iroquois, et par-dessus tout cela à l'absence de nouvelles du « Griffon ».

Il ne faut donc pas s'étonner du nom qu'il donna au fort: Crèvecoeur!

Secouant son abattement, il résolut d'aller aux nouvelles et de rentrer au fort Frontenac.

Il envoya, auparavant, le R. P. Hennepin avec le sieur Acau pour découvrir la nation des Sioux, à quatre cents lieues au nord des Illinois sur le Mississippi, puis il se mit en route, accompagné de cinq de ses gens, le 22 mars 1680, laissant de Tonty pour commander à Crèvecoeur.

Afin que ses gens, porteurs de nouvelles du « Griffon », pussent le retrouver facilement, De la Salle, à la mode d'Ariane et du Petit-Poucet, avait semé sur son passage aux Illinois, des indications détaillées, sous forme de lettres attachées très en vue aux branches des arbres.

En s'en retournant, il rencontra deux hommes, envoyés l'automne précédent à Michilimakinac, pour obtenir des nouvelles de la barque. Ils l'assurèrent qu'elle n'avait pas passé là; ce qui le détermina à continuer, dépêchant les messagers à Tonty de lui porter l'ordre d'aller à l'ancien village indien pour y visiter un rocher, afin d'y construire un fort solide.

Tonty commandait dix-huit personnes, y compris les Pères Récollets Gabriel et la Ribourde et Zénobre Membré.

A la réception du message de son chef, Tonty prit quatre hommes avec lui et s'en alla examiner le site indiqué pour un fort en amont de la rivière.

Les deux nouveaux venus jugeant le moment opportun, Tonty étant absent, achevèrent la défection de la garnison de Crèvecoeur en racontant que les projets ambitieux de De La Salle étaient réduits à néant par la perte du « Griffon »; que ses effets venaient d'être saisis à Cataracouy par des créanciers de Ville-Marie, et que par conséquent,

s'ils demeuraient plus longtemps au service de cet homme, ils perdraient davantage. Ils n'avaient pas encore été payés depuis le commencement de l'entreprise et s'ils ne profitaient de l'absence temporaire de Tonty pour se rémunérer en prenant des marchandises.

Les braves engagés avaient à cœur leurs intérêts pécuniaires, et craignant de tout perdre s'ils n'acceptaient la proposition des deux séditeux, ils se livrèrent bientôt au pillage. Ils prirent tout le plus beau et le meilleur, malgré les protestations du sieur de Boisrondet, des Récollets et de trois engagés. Après la désertion du gros de la troupe, les six qui restaient fidèles s'empressèrent d'aller avertir Tonty des événements accomplis pendant son absence. Chemin faisant, deux autres décampèrent prestement, brisant d'abord les armes du sieur de Boisrondet et de son compagnon.

Cette fâcheuse nouvelle hâta le retour de Tonty à Crèvecoeur, où tout n'était que ruine et désolation.

Sur la barque en construction, l'un des déserteurs avait écrit la triste fanfaronnade suivante : « Nous sommes tous sauvages ! »

Tonty ne se contenait pas d'indignation.

— Ah ! les misérables ! Ils le regretteront ! s'écria-t-il en constatant l'étendue de leur méfait.

Il dressa sur-le-champ des procès-verbaux de l'affaire et les expédia à De la Salle, par les quatre hommes qui étaient allés avec lui visiter l'éminence désignée comme site pour un fort.

Tonty avait pour mission de concilier aux intérêts de son chef les tribus environnantes. Ils s'y employa avec ardeur et obtint le succès qu'il désirait, mais un événement imprévu vint presque détruire ses travaux, mettre toutes ses peines et ses démarches à néant. Ses jours même furent en danger. Mais cet événement, imprévu pour lui, n'était pas un coup du hasard : c'était un projet bien réfléchi d'un ennemi implacable !

CHAPITRE XI

DE TONTY EN DANGER

Tonty et ses hommes habitaient chez les Illinois ; lorsque la température ou leurs devoirs le leur permettaient, ils se rendaient au

fort y travailler à réparer un peu les dégradations commises par les déserteurs.

Un jour de septembre, que Tonty et les autres Français s'occupaient ainsi, un jeune sauvage rentra au village hors d'haleine annonçant qu'une troupe nombreuse d'Iroquois s'avancait. Cela alarma beaucoup les villageois au teint cuivré. Et, spontanément parmi les vaillants Illinois épeurés, l'accusation contre De la Salle circula, que le voyage de celui-ci avait pour conséquence la visite des Iroquois. De la Salle était hors de leur atteinte, mais il y avait son lieutenant et quelques visages pâles tout près, eh bien ! ils paieraient pour leur chef blanc.

Poussant de fortes clameurs furieuses, une centaine d'Illinois envahissent Crèvecoeur et y trouvent les Français. Ils appréhendent Tonty et en termes véhéments l'accusent de trahison. De Tonty n'avait pas eu le temps de se familiariser aux manières de ses voisins et s'embarrassait de la réponse à faire en cette circonstance, mais il se décida d'aller bravement au-devant des Iroquois avec des colliers pour montrer sa surprise de ce qu'ils venaient faire la guerre à une nation dépendant du gouverneur de la Nouvelle-France, et que M. de la Salle gouvernait comme son lieutenant.

Tonty communique son idée à ceux qui l'entourent ; on l'approuve et l'on se presse vers les Iroquois déjà aux prises avec les quatre cents Illinois restés en arrière pour défendre le village.

Accompagné d'un jeune Illinois, Tonty s'avance entre les corps des combattants. Les Iroquois les voient venir d'un oeil soupçonneux et redoutent un piège. Lorsque le chevalier arrive à portée de fusil, ils font une grande décharge et une balle lui traverse la poitrine. Leur intention est évidente, aussi Tonty engage son compagnon à se retirer, puis, seul, il atteint les premiers rangs de l'ennemi. On le saisit et on lui ôte le collier qu'il porte. Des sauvages se pressent autour de lui, l'injurient et le menacent. Il en découvre un, avec surprise, dont les traits recouverts d'une couche de peinture à la façon indienne, ne lui paraissent pas ceux d'un Tsonnontouans, mais plutôt d'un Européen. A l'instant précis, cet homme, au travers de la foule entourant Tonty, lui plonge un couteau dans le sein gauche et lui coupe une côte en criant : « Vendetta ! por Aniello ! »

Mais la main droite du chevalier, s'abat

foudroyante sur la tête de l'assaillant et le renverse sans connaissance.

Le cercle s'élargit aussitôt autour de Tonty, et les Iroquois reconnaissent celui dont ils ont entendu parler.

—La Main-de-fer! disent-ils, la Main-de-Fer!

On conduit Tonty au milieu du camp et on l'interroge au sujet de sa présence chez les Illinois.

—Guerriers renommés, leur dit Tonty, sachez que les Illinois sont sous la protection d'Ononthio. Je suis surpris que vous ayez l'intention de rompre avec ses enfants, et je vous conseillerais plutôt de faire la paix.

Pendant ces pourparlers, l'escarmouche avait lieu de part et d'autre. Les Tsonnontouans étaient indécis de ce qu'ils feraient de Tonty, quand un combattant vint dire que leur aile gauche pliait et qu'on avait remarqué des Français parmi les Illinois. A cette nouvelle, les Iroquois s'emportèrent et ils délibérèrent sur le sort qu'ils lui feraient. Tandis que les Sauvages discutaient de la sorte, un guerrier soulevait d'une main les cheveux de Tonty, et de l'autre armée d'un couteau, s'apprêtait sur un signe des chefs à scalper notre héros. Tégancouti, chef des Tsonnontouans, voulait que Tonty fût brûlé, et Agoustôt, ami de De la Salle, opinait pour sa délivrance. Il l'emporta, et, en le renvoyant, pour mieux tromper les Illinois, ils décidèrent de donner un collier à Tonty. Celui-ci rejoignit ses amis, très épuisé à cause du sang perdu par sa plaie et de celui qu'il expectorait. Les RR. PP. de la Ribourde et Membré le cherchaient et le rencontrèrent en chemin; ils craignaient que les Sauvages ne l'eussent tué.

Le chevalier rapporta aux Illinois le résultat de sa démarche et leur recommanda de ne pas trop se fier aux sentiments de l'ennemi. Là-dessus, ils se retirèrent dans leur village, mais les Iroquois qui s'étaient formés en bataille, accoururent. A cette vue, faisant encore bonne contenance, les alliés de Tonty se replient à un endroit situé à trois lieues de là, où les femmes et les enfants se cachaient.

Tonty, les Récolets et les deux Français restèrent au village. Les ennemis y pénétrèrent et bientôt se construisent un fort et assignent aux blancs une cabane sise à quelque distance de là.

De bonne heure le lendemain, un sauvage passa à l'entrée de la cabane des Français, et,

sans avoir l'air de s'adresser à eux particulièrement, prononça ces mots:

—Braves fils d'Ononthio!... moi, sauvage Abenaki adopté par Tsonnontouans!... Je suis ami des Français!... Faites attention! Ne sortez pas!... Deux mauvais Français veulent votre vie... Je vous apporterai à manger tout à l'heure...

Et avant que Tonty fût revenu de sa surprise, l'Abénaki s'était éloigné.

Les amis du chevalier entendirent aussi les paroles du sauvage, et leur étonnement égalait celui de leur chef.

Il n'y avait qu'une chose à faire: attendre le retour du Peau-Rouge. C'est ce que l'on fit.

Quelques heures s'écoulèrent qui parurent fort longues aux pauvres gens.

Enfin l'Abénaki revint, apportant un plat rempli de blé-d'Inde et d'un morceau de bœuf grillé.

Les visages pâles n'avaient rien pris depuis la veille, et cet aliment les ranima beaucoup.

Pendant qu'ils mangeaient, le sauvage raconta en substance ce qui suit:

Par hasard, il avait surpris un fragment de conversation entre deux hommes dont les traits étaient peints à la façon des nations indigènes, lorsqu'elles ont déterré la hache de guerre. Ces hommes alors au nouveau fort des Iroquois avaient revêtu des accoutrements en conformité du milieu qu'ils fréquentaient. Leurs conseils inspirèrent les Iroquois à venir jusqu'aux Illinois. Ils avaient promis un riche butin et beaucoup de chevelures, à condition qu'on leur réservât les vies du capitaine et du lieutenant des Français. Cette proposition attrayante fut acceptée, quoique les Iroquois se gardassent *in petto* le droit de susciter des embarras au couple de coquins, après le pillage des biens des Français.

Mais la découverte du fort Crève-cœur en ruine modifia considérablement leurs intentions vis-à-vis Tonty.

L'Abénaki partit en promettant de revenir le soir.

Dans l'après-midi, les Illinois reparurent sur les côtes environnantes; en les apercevant, les Iroquois crurent que les Français avaient eu quelques pourparlers ensemble, et se firent amener Tonty devant eux.

A leur demande, il consentit à passer aux Illinois pour les engager à venir traiter de

paix. On lui donna comme otage le fils de l'un des chefs, et il se fit accompagner du R. P. Membré.

Ayant communiqué son message, Tonty revint porteur d'une réponse, suivi cette fois d'un jeune Illinois pour remplacer l'otage des Iroquois resté en arrière.

Arrivé au fort, au lieu d'accommoder les affaires, l'otage Illinois les gâta toutes en disant aux ennemis que leur effectif de guerre ne se chiffrait que par quatre cents, le reste de leurs jeunes gens étant absents pour guerroyer contre une nation voisine, et que s'ils voulaient faire la paix, ils leur donneraient une quantité de peaux de castor et quelques esclaves.

En entendant cela, les Iroquois firent venir Tonty et après mille reproches, l'accusèrent de leur avoir menti en leur déclarant les Illinois nombreux de douze cents et appuyés de plusieurs nations amies, qui leur avaient donné du secours.

De plus, où étaient les soixante Français qu'il avait dit être au village?

Tonty se tira de ce faux pas avec difficulté, mais il eut beau dire et protester, le conseil des Iroquois accueillit sa défense avec réserve.

Le même jour, l'otage des Illinois fut renvoyé pour proposer aux siens de se trouver à une demi-lieue du fort le lendemain à midi afin d'y conclure la paix.

Les Illinois furent exacts au rendez-vous et y reçurent de leurs adversaires des présents de colliers et de marchandises: le premier, pour que le gouverneur de la Nouvelle-France ne fut pas fâché de ce qu'ils étaient venus troubler leurs frères; le second s'adressait à M. De la Salle, pour le même but; par le troisième, ils leur juraient une complète alliance, voulant dorénavant vivre comme frères.

On se sépara de part et d'autre; les Illinois croyant par ces présents que la paix était véritablement faite, ce qui les encouragea à visiter le fort plusieurs fois. L'un d'eux demanda à Tonty ce qu'il pensait des Iroquois.

—Vous avez tout à craindre de ces gens; réfléchissez à leur conduite passée dans vos transactions ensemble, et voyez s'il y a sagesse de se fier à eux! J'ai même appris que depuis l'armistice conclu entre vous, ils se fabriquent secrètement des canots d'écorce d'orme, afin d'aller vous trouver dans votre

retraite dans l'île, et vous y massacrer!... Soyez sur vos gardes!...

Les Illinois sur cet avertissement se retirèrent tout pensifs.

Six jours plus tard, le 10 septembre, les Iroquois appelèrent Tonty et le P. Zénobe, au Conseil. Malgré tous les essais du vaillant chevalier pour découvrir ces Français alliés des Iroquois qui lui voulaient du mal, il ne pouvait avoir d'éclaircissements. Dans la grande tente du Conseil, il scruta du regard les personnages assemblés, mais aucun n'avait de ressemblance avec les traits de la race Caucasienne.

Ayant pris place aux sièges qu'on leur réservait, les sages de la tribu placèrent devant l'Italien six paquets de peaux de castors, dont les deux premiers étaient pour dire à M. de Frontenac, leur père, qu'ils ne prétendaient pas manger de ses enfants, et qu'il ne fût pas fâché de la démarche qu'ils avaient faite; le troisième était pour servir d'emplâtre à la plaie de Tonty; le quatrième serait de l'huile pour frotter les jambes du R. P. Récollet et de Tonty à cause de la fatigue des voyages; le cinquième, que le soleil était beau, et le sixième, de partir le lendemain pour les habitations françaises.

C'était tourné diplomatiquement.

—Quand mes frères partiront-ils pour s'en retourner en leur pays? demanda hardiment le chevalier.

A cette interrogation inattendue il s'éleva des murmures. Plusieurs sauvages répondirent qu'auparavant ils voulaient manger des Illinois, sur quoi Tonty repoussa, du bout du pied, les présents offerts, et dit:

—Si votre dessein est de manger les enfants du gouverneur, il est bien inutile de m'offrir des présents. D'ailleurs, je n'en veux pas!

Oubliant leur imperturbabilité usuelle, les hauts dignitaires iroquois firent une grande clameur. L'Abénaki aux dispositions amicales, que nous connaissons déjà, se glissa au côté de Tonty et l'avertit en français que les hommes étaient irrités, et de ne pas les provoquer. Aussitôt les chefs se levèrent et chassèrent du conseil les deux blancs.

Le chevalier et le Récollet retournèrent à leur cabane pour y passer la nuit, se tenant sur leur garde, étant résolus de défendre chèrement leur vie si on les attaquait, et ils croyaient bien l'être.

Néanmoins, au point du jour, ils reçurent

l'ordre de partir. C'est ce qu'ils firent sans délai. Il eut été téméraire de demeurer plus longtemps.

Après cinq lieues de navigation, les fugitifs—elles étaient bien un peu cela, nos connaissances qui avaient nagé fort pour fuir le danger menaçant des jours derniers — atterrirent pour faire sécher quelques pelleteries mouillées et raccommoder le canot.

Profitant de ce repos, le P. Gabriel fit part à Tonty de son désir de se délasser les jambes un peu en marchant à l'entour et récitant son bréviaire. On lui recommanda de rester en vue à cause des ennemis. Absorbé dans la sainte lecture, le bon missionnaire, sans en avoir conscience, en allant et venant, s'écarta d'environ mille pas de ses compagnons et fut pris par quarante Kicapous, lesquels depuis une lieue, suivaient la petite troupe, épiant l'occasion de tomber dessus sans coup férir et de la massacrer. Ils emmenèrent le prêtre un peu plus loin et lui cassèrent la tête.

Voyant que le vieillard ne revenait point, Tonty le chercha avec l'un de ses hommes. Ayant relevé sa piste, ils la trouvèrent coupée de plusieurs autres qui aboutissaient ensuite à une seule pour ne former qu'un chemin.

En s'écartant davantage il y avait danger de tomber dans un guet-apens; les deux hommes revinrent donc au bord de l'eau rejoindre leurs gens.

Le P. Membré eut beaucoup de chagrin de cette nouvelle.

Les ombres du soir descendaient de nouveau et les Français passèrent à l'autre rive après avoir fait un grand feu au lieu de leur premier atterrissage; ils se cachèrent et firent bonne garde. Vers minuit, les Kicapous émergèrent du fourré et apparurent autour du feu. Il y avait deux visages-pâles avec eux, ce qui excita vivement la curiosité du chevalier.

—Je parierais, dit-il à l'oreille du Récollet, que ces deux infâmes sont les gaillards voyageant de conserve avec les Iroquois que nous venons de quitter!

Le lendemain, ils retraversèrent chercher leur équipage caché sous un buisson, puis ils attendirent jusqu'à midi et s'embarquèrent, voyageant à petites journées, conservant toujours un faible espoir que le P. Gabriel pourrait les rejoindre. Mais enfin l'on atteignit le lac des Illinois sans autre aventure.

Les voyageurs naviguèrent sur ce lac, remontant au nord, lorsque à vingt lieues du village des Poutéaoutamis ou Renards, le canot d'écorce chavira par un coup de vent subit et l'équipage fut précipité à l'eau.

C'était le jour de la Toussaint.

Heureusement que tout le monde savait nager et chacun se maintint de son mieux à la surface de l'onde. Dans cette position critique l'on travailla à remettre à flot l'embarcation, chose qui s'accomplit avec peine, mais les vivres, les armes, toute la cargaison, pas très volumineuse d'ailleurs, fut engloutie et constitua une perte irrémédiable.

Tonty laissa un homme pour conduire le canot et prit la route de terre pour arriver plus vite, mais la fièvre s'empara de lui, le brûlant. Quoique accablé de fatigue et ayant les jambes enflées, Tonty persévéra et marcha quand même. Pendant cette étape, les intrépides voyageurs ne vécurent que d'ail sauvage obtenu en grattant sous la neige.

Le village, habité seulement l'été, maintenant abandonné, présentait un aspect désolé.

Les blancs parcoururent toutes les huttes désertes y cherchant quelques vivres. L'on apporta à la meilleure cabane sise au bord de l'eau, tout ce que l'on trouva dans cette recherche, et l'on eut en ménageant les provisions procurées de la sorte, de quoi donner à chacun deux *jointées* de blé-d'Inde par jour et une tranche de citrouille gelée. On avait recueilli une couple de ces courges dans le wigwam du chef.

Le lendemain, lorsque Tonty et ses amis exploraient les alentours, l'homme laissé à la direction du canot aborda près de la cabane aux vivres, y entra, et voyant les vivres, lui qui n'avait rien mangé depuis vingt-quatre heures, se crut à un festin et n'épargna point le blé-d'Inde.

Que l'on juge de la surprise douloureuse du chevalier à son retour en constatant la réduction marquée dans l'amas de maïs; mais d'un autre côté, il était bien content de revoir son engagé.

Tonty fit embarquer son monde pour Michilimakinac, mais après deux lieues de navigation, le vent s'éleva et il fallut atterrir. En mettant pied à terre, on découvrit aussitôt des pistes fraîches. C'était les Poutéaoutamis qui avaient fait portage ici, pour aller à la baie des Puans. (La baie Verte). L'équipe du lieutenant de De la Salle trans-

porta le canot et les effets à la baie, éloignée de trois milles.

On remit l'embarcation à l'eau dans l'Anse à l'Esturgeon, et le pilote guida à tout hasard sur la droite sans savoir où il allait. Au bout d'une lieue environ, ils trouvèrent encore des cabanes vides, portant des traces de très récente occupation, ce qui leur fit espérer de rencontrer des êtres humains à courte échéance.

A quinze milles de là, le vent les arrêta, et dans les huit jours de halte qu'ils y firent à cause des éléments contraires, le restant de leurs vivres fut consommé.

Leur situation était précaire. L'on tint conseil pour aviser aux meilleurs moyens à prendre afin de rejoindre les Sauvages. Les engagés de De la Salle demandaient de retourner au village abandonné parce qu'il y avait du combustible et que l'on pourrait y mourir plus chaudement.

Le vent s'étant apaisé, Tonty rembarqua ses gens, et vogua de nouveau à l'aventure.

En rentrant à l'Anse à l'Esturgeon, ils virent du feu sur la grève et s'y rendirent avec empressement. Hélas! les Sauvages qui l'avaient allumé venaient d'en partir!

Pensant qu'ils étaient allés à leur village, Tonty résolut de les suivre, mais durant la nuit l'Anse se couvrit de glace et l'usage du canot devint impossible. Cependant l'espoir d'un secours prochain ranima les braves voyageurs. Ils se firent des souliers du manteau de castor de feu le P. Gabriel, faute de cuir.

Au moment de partir, l'un des subalternes se plaignit tout à coup de douleurs à la poitrine, occasionnées probablement par un morceau de *pareflesche* (morceau de peau de castor) mangé la veille au soir. Comme Tonty le pressait de partir, deux Outaouais arrivèrent. La vue de ces deux peaux-cuivrées réjouit les Français; celui-là même qui était indisposé jura qu'il en ressentait du bien.

Ils les conduisirent chez les Poutéoutamis, où il y avait déjà d'autres Français et Tonty y reçut un bon accueil. Le P. Membre laissa là ses compagnons pour aller hiverner chez les PP. Jésuites dans le fond de la baie.

Au printemps Tonty s'en alla à Michilimakinac où il arriva vers la Fête-Dieu.

CHAPITRE XII

L'EXPEDITION AU MISSISSIPPI

De la Salle quitta Crèvecoeur inquiet du sort du « Griffon » et retourna en toute diligence au fort Frontenac, pour en avoir des nouvelles. Dans sa route il rencontra des coureurs des bois, des Sauvages, des traiteurs et des officiers de la colonie, mais aucun, en réponse à ses interrogations, ne put le renseigner au sujet du navire disparu.

Les messagers de la nouvelle du désastre à Crèvecoeur, dépêchés par Tonty, le rejoignirent à Cataracouy.

Aussitôt De la Salle prit des mesures pour surprendre les déserteurs à leur descente des pays d'en haut. Il s'embusqua sur le lac Ontario et lorsque les déserteurs arrivèrent, il en tua deux et fit les autres prisonniers.

Il organisa à la hâte un parti pour secourir son digne lieutenant, mais il atteignit Crèvecoeur trop tard. Tonty n'y était plus; les Iroquois avaient disparu après avoir poursuivi et massacré un grand nombre d'Illinois. De la Salle chercha parmi les morts laissés sans sépulture, redoutant d'y trouver le corps de son fidèle ami. Ses recherches furent infructueuses et il s'achemina vers le fort des Miamis pour y passer l'hiver, reconstruisant auparavant le fort Crèvecoeur.

Pendant ce temps, Tonty et ses compagnons, surmontant des difficultés et des misères extrêmes, gagnaient un village de Poutéoutamis, au nord des Illinois.

Au printemps, avons-nous dit, le gentilhomme italien se dirigeait sur Michilimakinac. De la Salle en faisait autant, et tous deux se retrouvèrent avec une joie facile à imaginer.

Ils se concertèrent sur les moyens à prendre pour le voyage prémédité sur le Mississippi, et décidèrent de rentrer au fort Frontenac y organiser immédiatement les choses nécessaires à cette expédition. Le P. Membre les accompagnait.

Etant arrivés dans le lac Ontario, De la Salle prit les devants pour préparer un bateau que l'Italien attendit au village de Teyagon, et de là s'embarqua pour les Illinois. A la rivière des Miamis où De la Salle devait venir les retrouver, la troupe de Tonty s'adjoignit encore quelques Français et quelques Sauvages.

Enfin, De la Salle, parut au fort des Miamis le 3 novembre 1681, et aussitôt l'expédition s'ébranla. Traversant le sud du lac des Illinois, ils se rendirent à la rivière Chicago, où il y a un portage qui mène à celle des Illinois.

L'expédition se composait de vingt-trois Français, dix-huit guerriers Mahingans et Abénakis, dix femmes sauvages et trois enfants.

Les cours d'eau à ce temps de l'année étaient recouverts d'un épais cristal. Les voyageurs se fabriquèrent des traîneaux et tirèrent dessus leurs bagages jusqu'à trente lieues au-dessus du village des Illinois, où la navigation reprenait ses droits.

De la Salle poussait de l'avant rapidement. A la fin de janvier 1682, les Français atteignaient le Mississippi à cent quarante lieues de Chicagou.

A six lieues plus loin, sur la droite en descendant, ils trouvèrent une grande rivière qui coule de l'ouest, (Missouri). La halte pour la nuit eut lieu à l'embouchure de ce cours d'eau, et le lendemain à dix-huit milles sur la gauche, l'on prenait pied à terre au village des Tamaroas, alors abandonné par la tribu hivernant dans les bois.

De la Salle y fit sa marque afin d'indiquer son passage là, et continua jusqu'à la rivière Ouabache, qui est à quatre-vingts lieues de celle des Illinois. Elle vient de l'Est et à plus de quinze cents milles de long. Les Iroquois se servent de cette voie pour porter la guerre chez les naturels du Sud.

Soixante lieues plus bas, De la Salle est forcé de relâcher à cause de la perte de Prudhomme, son armurier, qui s'égara dans les bois bordant le Mississippi. Les services de cet homme lui sont indispensables et il ordonne aussitôt des battues pour le retrouver. Tonty à la tête d'un groupe explore en tous sens la contrée adjacente, pendant une semaine. Des signaux de tous genres sont déployés mais Prudhomme demeure introuvable.

Tonty s'empare de deux sauvages Chicossas dont la bourgade est à trois journées de marche dans les terres riveraines du Mississippi. Ils ont, disent-ils, deux mille combattants, dont la plupart ont la tête plate, ce qui est une beauté parmi eux; les femmes ayant soin d'aplatir ainsi la tête à leurs enfants, au moyen d'un coussin qu'elles leur

mettent sur le front et le sanglent avec une bande, et quand ils sont gras ils ont la face aussi grande qu'une assiette creuse.

De la Salle en remit un en liberté, lui donna des présents pour porter à sa nation, afin que s'ils détenaient l'armurier, ils le renvoyassent.

Autour du terrain occupé par les cabanes des gens de l'expédition, l'on éleva une enceinte de pieux, comme mesure de protection.

Le dixième jour de la disparition de Prudhomme, ils le virent émerger du bois, pâle, hagard, les vêtements en lambeaux, les mains déchirées. Il chancelait comme un homme ivre, et n'avancait que péniblement.

On s'élança à son secours et on l'amena en présence de De la Salle et Tonty.

Lui ayant administré un cordial, (le malheureux qui à l'approche de ses amis venait de perdre connaissance), reprit ses sens. Il était à bout de forces, épuisé; cependant, il voulut parler. Il articula faiblement et à peine intelligiblement ces mots:

— Maître!... faites lever le camp!... tout de suite!... nous avons à nos trousses une bande de démons iroquois... conduits par deux bandits de la pire espèce... qui ne parlent rien moins que de nous massacrer tous, avec des raffinements de cruauté!... Ils ont... prétendent-ils une vengeance personnelle à assouvir... l'un, contre vous... l'autre... contre M. de Tonty!...

Les deux gentilshommes à cette déclaration, se regardèrent stupéfaits. La même pensée traversa leur esprit: toujours les deux êtres auteurs de l'invasion des Iroquois au pays des Illinois; celui de l'attaque du « Griffon » en chantier, et qui sait, peut-être le destructeur de ce navire? Sans chercher pour le quart d'heure quels pouvaient être ces personnages, — le temps était précieux. — De la Salle songea au plus pressé. La situation était critique et comme il fallait à tout prix éviter tout engagement, il donna sur le champ l'ordre du départ.

Quelques heures après, les Français s'éloignaient à force d'avirons dans leurs canots.

Le lendemain, Prudhomme, fortifié et remis un peu de ses privations dans les bois, racontait à De la Salle et à Tonty ses terribles aventures.

CHAPITRE XIII

LES AVENTURES DE PRUDHOMME

—M. De la Salle, dit l'armurier, en commençant son récit, le jour que je vous quit-
tai pour m'enfoncer sous bois pour chasser
un peu, vous vous le rappelez, il faisait beau.
J'aspirais avec délices le bon air du prin-
temps. Je serrais nerveusement le mousquet
que je portais; à tout moment j'éprouvais
l'envie d'épauler mon arme et d'envoyer quel-
ques balles à de beaux gros oiseaux, au plu-
mage brillant, qui s'envolaient effarouchés à
mon approche, mais je me réservais pour un
gibier plus important. Soudain, je débouche
dans une clairière et j'aperçois une bande
de magnifiques dindons. Je m'avance avec
précaution, et comme je m'apprêtais à leur
envoyer le contenu de mon mousquet...
prrrout!... ils s'envolent et vont s'abattre sur
les branches inférieures d'un arbre, à cent
pas plus loin, au bout de l'éclaircie.

Retenant mon dépit, car j'espérais me
reprendre, je me faufile sous la feuillée à la
lisière du bois, et j'arrive en position, mais
voilà que ces prudents volatiles sentent le
danger et s'enfuient dans un battement d'ai-
les qui me semble moqueur. J'observe la di-
rection de leur vol et je me glisse à travers
les arbres pour les retrouver. J'eus beau
tourner, marcher, aller à droite, à gauche,
de-ci, de-là, je fis si bien que je m'égarai.

Dans mon humeur maussade, mon dépit
outré d'avoir manqué de circonspection peut-
être, et de m'être aventuré si loin sous bois
sans faire attention, je fus forcé d'établir
une comparaison entre les dindons et moi où
ceux-ci avaient l'avantage.

Le soleil baissait pour son coucher et il
importait que je profite de sa lumière pour
opérer ma rentrée au camp, mais la nouvelle
végétation luxuriante, ce fouillis de jeunes
arbustes, de buissons, de hautes herbes, de
troncs d'arbres gigantesques festonnés de
lierre et de lianes de toutes sortes, créaient un
état de lieux si troublant, que seul, un habi-
tué eut pu s'y reconnaître et en sortir.

Je me mis à crier, puis je songeai que je
pouvais, au lieu de secours, m'attirer des en-
nemis indiens. Je déchargeai quelques coups
de mousquet, pour vous indiquer ma position,
mais personne ne vint en réponse à ces si-
gnaux de détresse.

Enfin, par prudence, je grimpai dans un

arbre pour être hors d'atteinte des quadru-
pèdes carnassiers qui habitent cette contrée.
J'eus soin de m'attacher à la branche sur
laquelle je reposais, car le cas survenant que
le sommeil m'eût saisi, j'aurais pu choir.

Je passai la nuit comme cela.

Le lendemain je descendis de mon gîte et
j'errai à l'aventure, tout en essayant de me
retrouver. De mon poste entre ciel et terre
j'avais voulu examiner le pays, mais je ne
pouvais grimper assez haut pour cela; à me-
sure que je m'élevais, les branches plus fines
et plus flexibles ployaient sous moi, je dus
m'arrêter et descendre.

En l'après-midi de ce jour, sur un arbre
renversé qui me servit de pont, je traversai
un endroit marécageux, et j'eus à déplorer le
malheur irréparable, en ce passage, de perdre
ma poire à balles qui se détacha et disparut
dans la bourbe.

Mon estomac criait famine. Pour l'apai-
ser, je mis en joue les oiseaux qui, les pre-
miers, arrivèrent à portée de mon arbre à
feu, et je sacrifiai ainsi mes dernières balles.
Qu'importe! je mangeai ces bipèdes de la
gente ailée, après les avoir rôtis sur un gobe-
let d'étain; je profitai du feu pour le fondre
et j'en façonnai des balles.

Ce soir-là, j'occupai un lit semblable à
celui de la veille. Je n'ai pas fermé l'oeil de
la nuit. Au moment où j'allais fermer l'oeil,
où mes paupières s'alourdissaient, des rugis-
sements de fauves me réveillaient tout à fait,
et je passai la nuit dans des trances conti-
nuelles, croyant d'une minute à l'autre avoir
à subir un assaut des êtres dangereux dont
la voix rauque et formidable m'avait troublé.
Malgré ma fatigue, je saluai avec ivresse le
retour du matin. Les bêtes sauvages ren-
traient alors dans leur repaire. Cette nou-
velle journée fut très dure pour moi. Je
marchai beaucoup sans prendre une bouchée.

Pour ajouter à mes infortunes au soleil
couchant, j'eus à me défendre de l'attaque
d'un gros sanglier. J'aurais été mis en
pièce infailliblement, si je n'eusse eu un ar-
bre facile à escalader. Je me félicitais inté-
rieurement d'avoir échappé à ses défenses
dangereuses, mais jugez de ma terreur et
de mes angoisses quand je vis l'énorme bête
s'asseoir et me regarder de ses vilains yeux
en même temps qu'elle grognait sourdement.
Je voulus allumer une mèche pour tirer du
mousquet sur l'animal, mais je ne trouvai
plus mon briquet. Dans ma précipitation à

grimper sur l'arbre, je l'avais sans doute perdu. Comme je n'avais pas à redouter l'ascension du porc sauvage, je crus préférable d'arranger mon gîte pour la nuit. Je liai et j'entrelaçai les branches autour de moi et je m'improvisai un hamac plus confortable pour reposer, que ma position des nuits précédentes.

Puis, m'étant encore assuré contre l'éventualité d'une chute, en m'attachant, fatigué comme je l'étais, je m'endormis bientôt.

Le lendemain, en m'éveillant, j'aperçus encore mon sanglier faisant le guet. J'étais pris !

— Ah ! si j'avais du feu, me disais-je, comme je lui ferais vite son compte !

Et puis, je pensais :

— Est-ce qu'il ne se lassera pas d'attendre, l'animal ?

Il semblait bien déterminé à attendre mon retour sur la terre ferme. Dans sa cervelle de sanglier ceci ne formait qu'une question de temps.

Je devais donc aviser à quelques moyens de me débarrasser de cet obstacle vivant, mais lequel ? ... En me penchant pour examiner le terrain autour de moi, ma coiffure — un bonnet de peau de castor — tomba. Le sanglier se précipita dessus, le déchira à pleines dents et le piétina. En suivant du regard la méchanceté très manifeste de la bête hirsute, je reconnus avec bonheur, dans l'herbe au-dessous de moi, mon briquet. Mais comment le ravoir ? Descendre le quérir, c'était consentir à une lutte, un combat risqué avec le sanglier ? Je préférais un autre moyen !

J'enlevai ma chemise, et la découpant en longues lanières, j'en tressai une corde, laquelle déroulée, touchait au sol. Je fis un noeud coulant à l'un des bouts pour pêcher mon briquet.

Afin d'attirer l'attention de mon assiégeant ailleurs que sur mon filet, je lui jetai ma tunique. Il se disposa, irrité, à lui infliger le même sort qu'à mon couvre-chef. Et moi, durant ce temps-là, je pêchais au briquet. Après trois ou quatre essais infructueux, je parvins à l'attraper ; je tirai sur la corde, sans précipitation, sans secousse, et j'eus la joie d'enlever mon briquet.

Alors, en moins de temps que cela ne prend de le dire j'avais fabriqué une mèche d'un morceau de toile et je l'allumai, et mettant en joue, blessais mortellement du premier

coup mon ennemi, que j'achevai à coup de pierres et de bâton aussitôt descendu de l'arbre.

Je fis du feu, immédiatement, et je mangeai une tranche grillée du farouche animal. J'en accommodai plusieurs morceaux que j'emportai avec moi, en reprenant ma marche errante.

Je m'en allai ainsi les deux jours suivants.

Le sixième jour de mon absence dans les bois, je découvris des pistes fraîches de Sauvages. Sans réfléchir où cela me conduirait ou si cela m'éloignerait davantage de vous, je résolus de les suivre. Je n'avais plus qu'un petit morceau de viande, et j'aimais autant risquer ma vie entre les mains de ces inconnus que de périr de faim, de froid ou du fait des bêtes sauvages dans les bois.

Je marchai tout le jour. Le soir, j'arrivai à un endroit sur le bord d'une grande rivière — je crois que c'est celle où nous naviguons maintenant — quelqu'un s'y était arrêté depuis peu. Je trouve auprès du foyer éteint, une cabane faite de branchages. J'y entre : elle est déserte. Alors, je m'y installai et j'y passai la nuit sur une couche de rameaux et de mousse. Un profond sommeil réparateur raffermirait mes forces ébranlées.

Je repartis avec plus de courage le lendemain et je marchai bravement tout le jour, n'ayant pour me sustenter en ces vingt-quatre heures que quelques racines de plantes, cueillies le long de ma route. Au déclin du soleil, j'eus la bonne fortune de trouver une autre hutte façonnée de branches comme celle de la veille. J'y pris place pour la nuit. J'examinai la place et tout me porta à croire que je serais avec ceux qui me devançaient, le lendemain.

Plein de confiance que j'allais sortir de mon embarras, je cherchai du repos, et je dormis d'un trait jusqu'au matin.

Mon déjeuner fut frugal : un peu d'eau et un cran de plus à ma ceinture, et ... en route !

Vous comprenez, qu'épuisé comme je l'étais, j'eus à me reposer souvent.

Vers le midi, je remarquai que les traces devant moi devenaient plus fraîches. J'usai donc d'une plus grande précaution à mesure que j'avais, mais je ne rencontrai rien de suspect.

Le soir, je débouchai en vue d'un campement qui semblait occupé, mais après un coup d'oeil, ne voyant personne s'y mouvoir, je me dis que peut-être on avait évacué l'en-

droit pour reprendre une autre étape, et que la Providence me favorisait comme les deux jours précédents.

Je me glissai d'arbre en arbre et j'arrivai au campement. La cendre du foyer était encore toute chaude. J'entrai dans la plus petite des cabanes, — il y en avait deux, — et je constatai à mon extrême surprise qu'elle ne devait être que temporairement abandonnée. Il y avait dans un coin sur un lit de feuillage, des peaux moelleuses étendues. Un fusil était appuyé contre la paroi opposée et quelques habits étaient jetés pêle-mêle dans l'un des coins de la hutte. Tout indiquait que les maîtres ne pouvaient être loin et que leur retour pouvait avoir lieu dans un moment à l'autre.

Comme je me faisais cette réflexion, j'entendis des voix humaines, qui se rapprochaient.

Fuir?

Un coup d'oeil risqué au dehors me montre qu'il est trop tard car je serais découvert.

Me cacher?

Pourquoi?

Ai-je affaire à des ennemis? Je ne sais, mais un mouvement instinctif me pousse à m'ensevelir sous les vêtements entassés en la partie obscure de la cabane.

Les voix se rapprochent.

On entre. Au langage, je reconnais que les deux hommes sont des Français. Je me crus sauvé! J'allais me lever et réclamer secours lorsque quelques paroles me retinrent dans ma cachette.

L'on parlait de vous, messieurs, en termes malveillants.

—De nous? s'exclamèrent ensemble De la Salle et Tonty.

—Oui!

—Et que disait-on?

Lorsqu'ils franchissaient le seuil, ils disaient:

—Ainsi, tu les as bien vus?

—Oui!

—Ils étaient là tous les deux?

—Tonty rentrait d'une partie de chasse, je crois. Ses habits et ceux de ses compagnons portaient les traces d'un voyage dans la savane.

—Aussi nombreux, sinon plus que nous.

—Penses-tu aller les attaquer cette nuit?

—Ils se gardent trop bien.

—Que proposes-tu?

—Attendre!... attendre patiemment!...

Epier leurs gestes, et, lorsque quelques-uns se détacheront du groupe principal, nous en emparer. De la sorte nous les affaiblirons, et un coup de main aura plus de chance de réussite.

—Et quand nous tiendrons captifs les deux chefs français?

—Nous deviendrons sauvages, et comme les Sauvages nous les torturerons!

—A même d'y passer une semaine, foi de Jolicoeur!

—Comment! c'est Jolicoeur! s'écria De la Salle. Jolicoeur que vous aviez assommé à Paris, chevalier, d'un coup de votre main-de-fer, vous en souvient-il?

—Certes! nous l'avions laissé sur le pavé comme mort.

—Et il vit!... ah! le coquin! reprit De la Salle.

—Et moi, donc! fit l'autre. Je voudrais que les tortures ne finissent jamais, aussi vrai que mon nom est Luigi Aniello. J'ai un bon compte à régler avec ce Tonty.

—Hein! fit Tonty, surpris à son tour. En quoi ai-je pu m'attirer la haine de cet homme-là? Son nom m'annonce un compatriote, mais je suis certainement sans reproche à son égard.

Dans les exhalaisons de sa haine, j'ai pu saisir qu'il en voulait à votre père... que votre père avait empoisonné le père de Luigi... et qu'il était aussi la cause de la mort de sa mère, tuée par le chagrin et la misère qu'elle avait enduré.

—Mais, fit Tonty, cet homme se trompe étrangement, mon père n'a jamais fait de mal à qui que ce soit. C'était un banquier Napolitain. Après une rébellion de pêcheurs, où leur chef fut tué, mon frère passa en France et ne retourna jamais plus en Italie.

—Nous serons sur nos gardes, davantage, fit De la Salle.

Et sur le grand fleuve, les canots voguaient toujours, rapidement menés par les vigoureux nageurs.

CHAPITRE XIV

AUX BOUCHES DU MISSISSIPPI

Par un temps de brume on arriva à Kappa. L'on y battait du tambour. Ce signe, généralement précurseur de proclamation et de rassemblement, de nature pacifique ou belli-

queuse, détermina nos gens à débarquer sur la rive opposée où, en moins de trente minutes, il firent un fort. Les habitants de Kappa avaient su que des Français devaient descendre le Mississippi jusqu'à leur village, et ils ne tardèrent pas d'être informés de la proximité des étrangers. Leurs éclaireurs, montés en canots, vinrent à la découverte.

De la Salle les fit aborder et envoya deux des siens, comme otages, à Kappa. Là-dessus, le chef à peau bronzée traversa le fleuve pour fumer le calumet, et ensuite emmena De la Salle chez lui.

Cette nation régala la petite troupe pendant cinq jours, de ce qu'elle avait de meilleur. Le dernier jour, ayant fait la danse du calumet à De la Salle, ils l'envoyèrent à Tongengan, autre village du même pays, à huit lieues de là. Une réception cordiale les y attendait, et ce fut chose pareille à Toriman, six milles plus loin.

Ces villages ainsi qu'un quatrième appelé Osotouoy, sont désignés communément : les *Arkansas*.

De la Salle y fit arborer les armes du roi.

Le procès-verbal de la prise du pays des *Arkansas* est du 14 mars.

Ces aborigènes ont des cabanes d'écorce de cèdre. Ils adorent toutes sortes d'animaux.

Les Français trouvèrent le pays fort beau ; une grande variété de fruits y viennent en abondance. Le boeuf musqué, le cerf, l'ours, le chevreuil et les poules d'Inde y sont en quantité. Les sauvages y ont même des poules domestiques.

L'hiver est plus agréable qu'au Nord, car il tombe bien peu de neige, et une pellicule cristalline dans cette morte saison couvre les cours d'eau.

De la Salle obtint des *Arkansas* des guides pour le conduire chez leurs alliés, les *Taensas*. Tonty fut délégué pour avertir le premier dignitaire que des visages-pâles le venaient voir.

Le fort palissadé des *Toensas* est placé sur le bord d'un petit lac, à dix arpents dans les terres. Les cabanes sont faites de bousillage et couvertes de nattes de cannes. Celle du chef suprême, d'après les calculs de Tonty, mesurait quarante pieds carrés ; la muraille environ dix pieds de haut et épaisse d'un pied. Le toit, en rotonde, avait une élévation de quinze pieds du sol.

Tonty, en y entrant, demeura surpris de

voir le chef assis sur un lit de camp, avec trois de ses femmes à ses côtés, environné de plus de soixante vieillards, revêtus de grandes couvertes blanches, fabriquées d'écorce de mûrier par les doigts habiles des femmes. Ces dernières ont un vêtement semblable et, chaque fois que le chef leur parle, avant de lui répondre toutes font plusieurs hurlements en criant une couple de fois : Oh ! oh ! oh !... pour marquer le respect qu'elles lui portent.

Ce personnage était aussi considéré parmi les *Taensas* que Louis XIV au sein de ses adulateurs. Personne ne buvait dans sa tasse ni ne mangeait des mets préparés pour lui. Il était défendu de passer devant lui, et l'on nettoyait la place sur son passage.

Lorsque le chef suprême s'en allait *ad patres*, on sacrifiait sa première femme, son premier maître d'hôtel et cent hommes de sa tribu pour l'accompagner dans les champs élysées de ces peuplades.

Les *Taensas* adoraient le soleil.

Tonty visita leur temple, construction du genre de la case du chef et lui faisant vis-à-vis. Il y avait dessus trois aigles empaillés, plantés la tête vers l'Orient. Une haute muraille entourait le temple. Sur cette ceinture murale flottaient au bout de piques, au caprice de la brise, les têtes de leurs ennemis sacrifiés au Soleil.

A la porte du temple, Tonty remarqua un gros billot sur lequel il y avait un vignot, entouré d'une tresse de cheveux grosse comme le bras et longue d'environ vingt toises.

A l'intérieur de l'édifice, les murs sont nus. Au centre, un autel, et au pied de cet autel, trois bûches sont disposées bout à bout, où le feu est entretenu jour et nuit, par une couple de vieux jongleurs qui sont les pontifes du culte.

Ces vieillards montrèrent à Tonty, au milieu de la muraille, un petit cabinet fait de nattes de cannes. Il voulut examiner l'intérieur de cette boîte, mais les sorciers l'en empêchèrent, en disant que c'était la retraite de leur dieu. Tonty soupçonna avec raison, comme il l'apprit plus tard, que ce placard renfermait toutes leurs richesses, telles que perles fines qu'ils pêchent aux environs, et marchandises européennes.

Au déclin de la lune, toutes les cabanes sacrifient un plat plein de mets de ce qu'ils ont de meilleur, qu'ils posent à la porte du temple, et les vieillards ont soin d'enlever

ces choses pour en faire faire bonne chère à leurs familles.

Tous les printemps, ces sauvages font ce qu'ils appellent un *désert*, connu sous le nom de *Champ de l'Esprit*, où tous les hommes piochent au son du tambour, et, l'automne, le blé-d'Inde de ce champ se recueille avec cérémonie, et est gardé dans des mannes jusqu'à la lune de juin de l'année suivante, quand le village s'assemble et convie même leurs voisins à une fête, pour manger ce blé. Ils ne partent pas du champ qu'ils n'en soient venus à bout, faisant pendant ce temps de grandes réjouissances.

Le chevalier retourna au palais de Taensas. Le chef, ou le roi si l'on veut, le visage riant, expliqua au lieutenant de La Salle la joie qu'il éprouvait de la venue des Français.

Comme il parlait, Tonty s'aperçut qu'une des femmes du chef avait un collier de perles au col. Il lui offrit en échange dix brasses de rasade bleue. Elle trouvait son ornement plus joli et préférait le conserver, mais, le chef lui ayant dit de le donner, elle céda.

Tonty revint auprès De la Salle et fit rapport de sa mission, ajoutant que le chef viendrait le lendemain lui rendre visite. Ce barbare ne se serait pas déplacé s'il avait eu affaire à des sauvages, mais l'espérance d'avoir des présents l'amena devant M. De la Salle. Celui-ci le reçut bien et en retour des quelques cadeaux qu'il fit, il eut des vivres, et quelques-unes de leurs robes blanches. L'on se répara, content de part et d'autre.

Trois jours après, les Français aperçurent une pirogue en avant d'eux. Tonty lui donna la chasse. Il gagna dessus et l'eut bientôt rejointe. Comme il allait l'aborder, plus de cent sauvages parurent sur le rivage, l'arc bandé pour défendre leurs gens.

De la Salle cria à Tonty de revenir et les Français campèrent sur l'autre rive, vis-à-vis. De la Salle ayant témoigné le souhait de les aborder en paix, Tonty s'offrit pour leur porter le calumet d'amis. Il s'embarqua et traverse le fleuve. Les Sauvages joignent les mains pour marquer leur désir d'être amis, Tonty qui n'avait qu'une main dit à ses gens de les imiter. Prenant avec lui les principaux de la tribu, il les conduisit à De la Salle, lequel gagna immédiatement leur sympathie par des présents habilement distribués. Alors, le commandant de l'expédition avec une partie de son monde passa au village des Sauvages, à trois lieues dans les

terres. Le grand chef était le frère de celui des Natchez. Il guida les blancs au pays de son parent, à six lieues de là, où ils furent bien reçus.

Les Natchez comptaient plus de trois mille combattants. Les hommes travaillent la terre et font la chasse et la pêche aussi bien que les Taensas, dont ils ont les mêmes moeurs.

Des deux individus et des sauvages signalés par l'armurier Prudhomme, pas le moindre indice. Les avait-on distancés et laissés en arrière? Mais durant les haltes du trajet, ils avaient pu regagner le terrain perdu dans la course plus rapide de M. De la Salle. Existaient-ils, réellement?... La narration de Prudhomme n'était-elle pas due à une hallucination, au délire du pauvre homme, causé par les souffrances de la faim, de la soif et de la fatigue, les dix jours qu'il fut égaré dans les bois? Non, car certains points du récit de l'armurier concordaient avec des faits antérieurs que n'avaient pu s'expliquer ni LaSalle, ni Tonty.

Le silence des deux bandits n'augurait rien de bon et porta De la Salle à une plus rigide vigilance. C'était à ce temps-là que le danger le menaçait le plus, et son extrême prudence seule le sauva, car Jolicoeur et son compagnon n'avaient pas perdu de vue leur vengeance et guettaient toujours avidement l'occasion de la satisfaire.

Le Samedi-Saint, ils atteignirent l'embouchure d'une grande rivière qui coule de l'Ouest. Ils passèrent outre, et peu après trouvèrent un grand canal allant vers la mer, du côté de la droite. A trente lieues de là, ils virent des Sauvages occupés à la pêche.

De la Salle envoya à la découverte.

Ces pêcheurs étaient des Quinipisas, qui tirèrent des flèches sur les éclaireurs. Ceux-ci se retirèrent conformément à leur mot d'ordre. D'autres envoyés ne furent pas mieux reçus. De la Salle ne voulait combattre aucune nation et continua sa route.

En passant devant le village des Quinipisas, des huées le saluèrent, parmi lesquelles les Français crurent démêler: « Mort à La Salle! Mort à Tonty! »

Ces voix, à n'en pas douter, devaient appartenir aux bandits dont Prudhomme avait entendu les sinistres projets.

A courte distance des Quinipisas est le village des Tangibao. De la Salle ne s'y arrêta qu'une heure. La désolation régnait en ce lieu: il n'y avait que quelques jours

que ce village avait connu les horreurs d'un massacre. Les cabanes étaient brûlées et les corps entassés pêle-mêle.

Les mots que Tonty avait lus sur la barque au fort Crèvecoeur, le choquèrent une deuxième fois. Sur un pan à demi consumé d'une hutte, il revit, tracé au charbon : « Nous sommes tous Sauvages ! »

Jolicoeur et Luigi avaient donc travaillé à la défection parmi les engagés de M. De la Salle, au fort Crèvecoeur !

Tonty fit part de cette découverte à son capitaine.

Il n'y avait rien à faire là, et l'on se rembarqua.

Le 7 avril, les Français, alors entre les deux longues presqu'îles formées par le fleuve et les deux baies de l'Ouest et Ronde, voyaient s'étendre à perte de vue les flots bleus de la mer.

Arrivé au-delà du Mississippi, De la Salle explora le chenal du milieu, Tonty celui de droite, et le sieur de Boisrondet celui de gauche, et les trois partis débouchèrent sur les eaux du Golfe du Mexique.

Le lendemain eut lieu la prise solennelle du pays au nom du roi de France. De la Salle érigea une colonne portant le lis royal. Le religieux entonna le *Te Deum* et l'*Exaudi*, auquel prirent part les rudes voix des hommes De la Salle et de Tonty.

Une salve de mousqueterie couronna cette affaire, que Jacques La Métairie consigna dans un procès-verbal. Cet acte ajoutait une vaste région au domaine Français.

Les vivres de la petite troupe ayant beaucoup diminué, il fallut forcément songer au retour.

Avant de partir, les blancs plantèrent au lieu de leur halte une grande croix, scellant ainsi par un acte religieux, l'importante découverte qu'ils avaient faite.

CHAPITRE XV

RETROSUM !

Lorsque les explorateurs reprirent la route pour rentrer en la Nouvelle-France, ils n'avaient plus pour nourriture que quelques sacs de maïs.

Ils eurent bientôt franchi la distance qui les séparait du village des Quinipisas, où une grêle de traits les accueillirent à leur descente du fleuve. Ils y arrivèrent au déclin

du jour, et De la Salle envoya son fidèle et dévoué lieutenant en éclaireur. Tonty rapporta avoir vu quelques femmes seulement : les hommes, évidemment, étaient absents en maraude ou en rapine.

Au point du jour, Tonty, bien appuyé, fit irruption dans Quinipissa et enleva quatre sauvagesses. Les autres s'enfuirent dans les bois.

Ces mégères lançaient des cris affreux, que le chevalier interpréta en signaux à l'adresse des absents ; il comprit que son salut et celui de ses hommes demandait une prompte retraite. Aussi s'empressa-t-il de se réfugier sur l'autre rive, où De la Salle venait d'atterrir.

Les Français s'occupèrent sur le champ à s'entourer d'une tranchée, en cas d'attaque. Cela fait, on renvoya l'une des prisonnières avec quelques cadeaux pour faire comprendre que l'on n'avait aucun mauvais dessein, mais qu'un échange de marchandises contre des animents serait agréable.

Les Quinipisas, qui rentraient chez eux au moment de l'irruption de Tonty en leur village, avertis par les cris de leurs femmes, se hâtèrent et apprirent la nouvelle.

La sauvagesse envoyée par De la Salle fit son rapport. Quelques guerriers traversèrent, et, après des pourparlers où les Français témoignèrent de leurs bonnes intentions par de nouveaux présents, tout le monde passa à l'autre rive, chez les Quinipisas. Les gens de Tonty s'établirent sur la berge ; on leur apporta des vivres, mais le lendemain, de bonne heure, ces canailles, brusquement se ruèrent sur les visages-pâles. Ceux-ci, qui redoutaient une agression et s'y attendaient presque, les repoussèrent vigoureusement.

Vers les dix heures du matin, De la Salle donna l'ordre de briser les pirogues des sauvages, ce qui fut fait promptement ; puis, observant une tactique défensive, ses hommes se bornèrent à tirer des coups de feu, seulement lorsque un Quinipisas s'offrait comme point de mire. De la Salle aurait attaqué le village, mais il craignait d'épuiser ses munitions, et il fallait en conserver pour la longue route à refaire.

En l'après-midi, les blancs montèrent dans leurs canots et s'éloignèrent de cet endroit inhospitalier en criant : « Vive la France ! ».

L'on se dirigea ensuite avec empressement sur le village des Natchez, où l'on avait laissé en descendant un dépôt de grains.

Le chef de cette tribu avait été averti de l'escarmouche du bas du fleuve, et lorsque De la Salle débarqua pour aller à ce village, il vînt au-devant de lui. De la Salle lui offrit les chevelures apportées de Quinipisas. En les acceptant, le Natchez annonça que la nouvelle de sa victoire lui était déjà parvenue.

De la Salle en témoigna sa surprise, et un soupçon lui vînt que peut-être les Natchez tenteraient de se venger de la défaite de leurs congénères du bas Mississippi.

—Le Natchez bon coureur... va vite comme le cerf qui fuit, dit le chef. Nos jeunes braves ont passé à Quinipisas quand le visage-pâle faisait sortir la foudre de ses tubes de fer, qu'il porte toujours avec lui... Ils m'en ont averti aussitôt!...

Les blancs montèrent au village des Natchez armés et prêts à se défendre bravement à la moindre alerte.

Arrivés au village, les Français remarquèrent tout de suite, l'absence de la gente féminine. Ceci confirma De la Salle dans son soupçon d'une intrigue pour les attirer dans un guet-apens. Il n'eut aucun doute de leur mauvais dessein, quand tout à coup, environ quinze cents guerriers entourèrent la bande des Français. Ils poussaient des clameurs terribles; le chef des Natchez s'empressa de dire que c'était la marque de plaisir de recevoir les blancs.

Les Français demandèrent à manger. On les servit, mais craignant une surprise, ils prirent ce repas leur mousquet à la main.

Les Natchez redoutaient les armes à feu et n'osèrent attaquer, tant que leurs hôtes ne se départissaient pas de leur réserve.

Enfin, le chef à peau-rouge pria De la Salle de s'en aller parce que ses jeunes gens n'avaient pas d'esprit.

La partie n'était pas égale: mesurer vingt-trois Français et quelques sauvages alliés contre quinze cents Natchez, était téméraire, aussi profitant de l'avis donné, l'on se retira.

La retraite eut lieu en bon ordre, et les embarcations des blancs s'éloignèrent bien vite de ces rives dangereuses.

Un meilleur accueil attendait nos explorateurs au pays des Taensas ainsi que chez les Arkansas.

Ce caractère imposant, arbitraire et dur de M. De la Salle, une fois le danger disparu, lui suscita des ennemis parmi ses engagés.

En arrivant au fort Prudhomme, il tomba malade gravement. Était-ce encore l'effet

d'un toxique? Il le crut! Les symptômes de sa maladie l'indiquaient. Pour ne pas semer le trouble dans son personnel il déclara être atteint de fièvre occasionnée par les fatigues endurées, par les privations et les veillées du voyage, et les difficultés sans nombre rencontrées et surmontées.

Il fit prendre les devants à Tonty avec cinq hommes, pour aller arranger ses affaires à Michilimakinac.

A l'embouchure de la rivière Auabache, Tonty rejoignit quatre Iroquois en canot. Ils lui dirent que cent de leurs gens venaient en arrière. Ceci ne faisait point l'affaire de notre héros; il pensait toujours aux deux bandits et aux Iroquois qu'ils dirigeaient. Il savait bien le sort cruel qu'on lui réservait, et il ne pouvait dans le cas présent avec ses cinq compagnons, que songer à éviter une rencontre qui lui serait funeste.

A vingt lieues du pays des Tamaroas, il abandonna les quatre Iroquois.

Dans le cours de la journée, il aperçut, à l'horizon, de la fumée. Croyant que c'étaient des Iroquois, il fit apprêter les armes à ses gens et poussa audacieusement en avant.

En approchant du lieu d'où s'échappait la fumée, il découvrit des pirogues cachées dans les hautes herbes, au bord de l'eau. Cela lui fit croire qu'il rencontrerait des Illinois ou des Tamaroas. Ce furent des Tamaroas.

Dès qu'ils l'aperçurent, ils sortirent du bois en grand nombre pour l'attaquer, prenant les Français pour des Iroquois. Tonty leur présenta le calumet. Ils s'adoucirent et mirent bas les armes et le conduisirent à leur village sans lui faire aucun mal.

Le teint des Français était bronzé, semblable aux peaux-rouges; leurs habits fabriqués de peau de daim, offraient quelque similitude avec les accoutrements de ces barbares, mais leur physionomie n'avait pas ce cachet caractéristique des Indiens de l'Amérique: front fuyant et pommettes saillantes.

Pourtant les Tamaroas, les prenant toujours pour des Iroquois délibérèrent et résolurent de les brûler, mais quelques Illinois survinrent, et l'un d'eux ayant reconnu *Main-de-Fer*, parla en sa faveur et obtint son élargissement et celui de ses hommes.

De Tonty franchit, sans autre incident, la distance qui le séparait de Chicagou et de Michilimakinac, où il entra à la mi-juillet. Il y prit un repos bien mérité en attendant

son supérieur, qui l'y rejoignit en septembre suivant.

Là, De la Salle prit la résolution de passer en France, et il ordonna à Tonty de rassembler ses engagés dans la rivière des Miamis, pour aller construire le fort Saint-Louis, sur la rivière des Illinois. De Tonty, répondant à cet ordre se dirigea à l'endroit indiqué pour entreprendre la construction du fort.

De la Salle voulait passer en France, annoncer ses découvertes et obtenir de nouveaux privilèges. Il projetait l'établissement de postes sur le Mississippi pour y faire la traite, conjointement avec ceux de Frontenac, Michilimakinac, Miamis et Saint-Louis des Illinois.

Cependant, avant de se rendre à Québec pour s'embarquer pour la France, il alla trouver son lieutenant et l'aida à élever le fort Saint-Louis; puis ayant nommé Tonty gouverneur de la place en décembre, il se sépara de son ami.

Ils ne devaient plus se revoir!

CHAPITRE XVI

LE FORT SAINT-LOUIS

Le fort Saint-Louis avait pour site une position unique.

Imaginez-vous un rocher escarpé, haut de cent cinquante pieds, dont la base baigne dans la rivière des Illinois. Ce rocher n'est accessible que d'un côté, où la montée est encore assez raide; cette pente difficile forme le côté le plus éloigné du bord de l'eau. Le sommet a une superficie d'un arpent. Le roc est à pic, et l'on peut du sommet descendre seau dans la rivière au moyen d'une corde et y puiser de l'eau.

Pendant que M. De la Salle avec ses employés travaillaient à la construction du fort, de Tonty partait pour inviter différentes nations indigènes à venir se grouper sous la protection du fort, afin d'être hors des coups des Iroquois, qui leur avait tué plus de sept cents personnes les années précédentes.

De Tonty s'employa si bien qu'il réussit à décider les nations voisines: les Illinois, les Miamis, les Chaouanons et d'autres, qui n'avaient pas toujours pratiqué les préceptes de l'amitié, à s'établir autour du rocher couronné par les fortifications des Français.

Il y eut bientôt au-delà de trois cents feux aux environs.

Le côté en pente était formé d'une palissade de pieux de chêne blanc de huit à dix pouces de diamètres et de vingt-deux pieds de haut, flanquée de trois redoutes, faits de poutres équarries et placées en sorte qu'elles s'entre-défendaient. Le reste du rocher avait une palissade semblable, haute seulement de quinze pieds, parce que là il était inaccessible. Il y avait aussi un parapet de gros arbres couchés de leur long, l'un sur l'autre, à la hauteur de deux hommes. Le tout garni de terre. Sur la palissade, des chevaux de frise aux pointes ferrées, rendaient l'escalade impossible.

Le fort fut achevé en mars 1683.

Un nouveau gouverneur était arrivé à Québec l'automne précédent. De la Salle en apprit la nouvelle au fort Saint-Louis. Sachant que des envieux et des jaloux parmi les traiteurs de la colonie chercheraient à lui nuire dans l'esprit du nouveau fonctionnaire, il lui manda le 2 avril 1683, qu'il ne le connaissait pas encore, mais le pria de lui continuer la bienveillance à laquelle Frontenac l'avait habitué. Une série de malheurs l'avait empêché jusque-là de satisfaire ses créanciers, cependant il comptait terminer cette année toutes ses affaires et montrer qu'il n'avait rien entrepris au-dessus de ses forces. Il annonçait officiellement sa découverte du Mississippi.

Le Fevre de la Barre, le gouverneur, était un ancien officier de marine. Il venait des Antilles où il ne brilla point dans ses engagements avec les vaisseaux anglais. Il était maintenant avancé en âge et il n'était pas du tout le successeur à donner à Frontenac, et son administration allait se ressentir de sa faiblesse.

A peine descendu à Québec, il fut entouré, conseillé et mené par quelques marchands, ennemis de son prédécesseur, avec lesquels il accepta de partager le bénéfice des congés et de la traite.

Dès les premiers jours, De la Barre, tout en renouvelant pour la forme les anciennes prohibitions, distribua des congés et s'intéressa lui-même à la traite.

La Barre avait, au point de vue du commerce, un concurrent à supprimer: De la Salle. Sous le prétexte que le fort Frontenac n'avait plus une garnison suffisante, le gouverneur, à l'instigation des traitants, ses

associés, en prit possession et saisit tout ce qu'il contenait. Il envoya un officier au fort Saint-Louis opérer la même spoliation.

Il fit dire aux tribus des lacs qu'il abandonne les Illinois et déclare aux Iroquois qu'il n'approuve pas les faits de Cavelier de la Salle et qu'on ne s'inquiètera pas de ce qui pourrait arriver.

La conséquence de ces agissements ne pouvait différer plus longtemps. C'était donner libre carrière aux ennemis de M. De la Salle.

Celui-ci, inquiet de ne pas avoir eu de réponse à sa première lettre, en écrit une deuxième. Il soupçonne le mal qu'on lui veut. Ses engagés qu'il a envoyés à Montréal quérir des provisions ne sont pas revenus. La Barre ne répondit pas. L'un de ses officiers s'acheminait vers le fort Saint-Louis, en ce temps-là, pour en prendre charge, et sommer De la Salle de se rendre à Québec.

Mais avant que l'émissaire du gouverneur parvienne au rocher des Illinois, De la Salle s'est décidé à passer en France, et il prend le chemin du Canada.

Il cause avec Tonty de ses projets et lui donne des instructions à suivre durant son absence.

Puis, un matin de septembre, De la Salle monté sur le sommet d'une des redoutes du fort, embrasse du regard le paysage que la nature déploie autour de lui : entre les rochers voisins et le fort règne des deux côtés un grand vallon qu'un ruisseau coupe par le milieu et inonde quand il pleut. De l'autre côté, c'est une prairie qui borde la rivière. Ici et là, dans la prairie sont disposées pittoresquement les cabanes des sauvages. Les sauvagesses travaillent aux champs ; leurs maîtres flânent et se chauffent au soleil, et des enfants jouent et se roulent sur le vert gazon. Dans la rivière, au pied du fort, il y a une belle île, défrichée autrefois par les Illinois, où De la Salle et ses employés ont fait leurs semences à portée du mousquet du fort, tellement qu'on peut défendre les travailleurs de l'intérieur du fort et empêcher l'ennemi de mettre pied dans l'île. Le bord des rochers qui environnent le fort est couvert de chênes dans un espace de trois ou quatre arpents de large, après quoi ce sont de vastes campagnes, de fort bonnes terres.

Il donne une accolade chaleureuse à l'ami

fidèle, Tonty, et descend la rampe qui mène au bas du rocher.

Peu après, le canot de La Salle disparaît à l'un des coudes de la rivière, et Tonty rentre au fort, envahi par un sentiment indéfinissable de tristesse ; il a le pressentiment qu'il a vu M. De la Salle pour la dernière fois.

En route, De la Salle rencontra l'envoyé du gouverneur, le sieur de la Durantais qui lui fit part de sa mission. Le découvreur forma aussitôt la résolution de porter ses griefs à la Cour. Avant de se séparer de M. de la Durantais, il lui remit une lettre pour Tonty, enjoignant à celui-ci de ne point résister.

De la Durantais permit le séjour du fort au chevalier de Tonty.

Relevé de commandement et d'autorité, Tonty trouva la vie oisive et lourde et se mit à parcourir le pays adjacent pour se distraire.

CHAPITRE XVII

DERNIERES INTRIGUES

Lorsque De la Salle rencontra De la Durantais et le chevalier de Baugy et qu'ils lui intimèrent les commandements du gouverneur De la Barre, il leur avait donné une lettre pour Tonty, le priant de ne causer aucun trouble, nul ennui à ces deux officiers et de leur remettre la charge du fort. Cette lettre contenait aussi des directions relativement à ses engagés. De la Salle passait en France dans le plus bref délai pour faire corriger ses griefs et il mandait à Tonty de garder ses gens ensemble, de les occuper comme il le jugerait bon, et que pour lui, il espérait revenir bientôt muni de pleins pouvoirs pour ses entreprises du Sud-ouest.

Pendant quelque temps, les choses n'allèrent pas trop mal au fort Saint-Louis, et Durantais s'en alla à Michilimakinac laissant Baugy à sa place.

Un jour, deux de ses engagés vinrent trouver Tonty et lui dirent :

— M. de Baugy nous offre un meilleur salaire pour travailler à son compte et nous voulons savoir si M. De la Salle reviendra. Sinon nous prendrons service ailleurs.

Tonty les rassura quant au retour de son supérieur.

Quelque temps après, d'autres se présentèrent devant le chevalier italien et annoncèrent

que Dupayrous, — le valet de Baugy, — leur tenait des propositions alléchantes pour entrer au service du gouverneur-général.

Cela indigna Tonty qui courut chez Baugy se plaindre de la tentative d'embauchage de ses gens. On lui montra un papier signé par le gouverneur, spécifiant le rappel de Tonty à Québec, s'il cherchait noise à ses officiers. Tonty préférait demeurer au fort Saint-Louis afin de surveiller les intérêts de son chef, et il cessa de se récrier de l'injuste attitude du lieutenant Baugy.

Le 20 mars 1684, des Miamis, du village organisé par Tonty, sous la protection du fort, vinrent annoncer à Baugy l'approche d'un gros contingent d'Iroquois peints en guerre.

Aussitôt le commandant du poste fit venir Tonty et lui offrit la direction des affaires, car il connaissait mieux les tactiques indiennes.

Tonty accepta.

C'était pour la défense commune.

Une grande excitation régnait parmi les villageois sous le fort. Il s'y rendit tout de suite et les rassura. Il en fit monter aux fortifications et envoya les autres dans l'île au pied du rocher. La garnison pouvait les protéger efficacement avec ses mousquets.

Enfin, l'ennemi parut.

Tonty estima leur nombre à deux cents. Ils s'établirent en face de la pente conduisant au fort, mais hors de portée des armes à feu.

Peu après, un parlementaire Iroquois s'avança. Tonty envoya au-devant. On reçut le parlementaire à la porte de l'enceinte; il expliqua son message: les chefs du parti iroquois demandaient qu'on leur livrât les personnes de MM. De la Salle et Tonty.

Ce fut Baugy qui répondit. Il était au côté de Tonty:

— M. De la Salle n'est plus ici, et M. de Tonty que voici, vous ne l'aurez que lorsque vous prendrez le fort!

L'envoyé ennemi allait se retirer, mais Tonty l'arrêta, un soupçon lui venait à l'idée:

— Comment s'appellent vos chefs?

— L'un, Coeur-Joli; l'autre, le Rêveur!

— Eh bien! dis-leur qu'ils n'auront jamais ceux qu'ils cherchent!... Gare à eux!...

L'Iroquois retourna aux siens et Tonty en peu de mots mit Baugy au courant des faits occasionnant les inimitiés de Jolicoeur et Luigi.

La nuit venue notre chevalier fit descendre l'un de ses hommes jusqu'à la rivière. Celui-ci devait nager à l'île, y prendre un canot et se diriger vers Michilimakinac avertir De la Durantais de ce qui se passait et lui demander secours.

Le lendemain, les assiégeants tentèrent un assaut; ils furent repoussés avec perte.

Alors, ils s'établirent autour du rocher ayant l'idée de réduire les Français par la famine. Tonty les laissa faire, mais deux jours après, il fondit sur eux impétueusement, leur causa beaucoup de mal, puis rentra au fort n'ayant que quelques blessés.

Il répéta la même chose le surlendemain.

La mêlée fut sanglante et Tonty y perdit beaucoup de monde. Il y fut blessé, mais non gravement. Cependant, il rentra au fort sans trop de confusion.

Le jour suivant, il fut très surpris de ne plus voir signe de vie dans le camp des Iroquois. Redoutant un piège ou quelque ruse, il envoya un éclaireur qui revint après une absence de quelques heures, rapportant que l'ennemi avait disparu. Aussitôt, Tonty alla visiter le campement abandonné, et il remarqua que les Iroquois avaient laissé beaucoup de choses en arrière, indice d'un départ précipité, une panique peut-être.

En visitant le champ de bataille, il reconnut parmi les morts les corps de deux hommes dont les traits n'avaient rien de commun avec les Iroquois. C'était évidemment ceux des deux chefs Jolicoeur et Luigi. Il ne put s'en assurer. Il leur fit donner une sépulture convenable, à part de celle donnée aux autres tués.

CHAPITRE XVIII

MORT DE LA SALLE

De La Salle ayant obtenu le rétablissement de son crédit en France, s'empressa d'en faire part à son fidèle ami; le fort Saint-Louis revenant en sa possession il le pria d'en prendre charge. Cette nouvelle, lorsque Tonty la reçut avait été préalablement appuyée d'une lettre du gouverneur du Canada qui rappelait M. de Baugy et laissait Tonty seul maître du poste et des environs.

Nous l'avons dit déjà, il était difficile de servir sous les ordres de La Salle à cause de son caractère dur et désagréable. Le commandant de la flottille de quatre navires

mis à la disposition du Découvreur par le roi en vue de fonder une colonie aux bouches du Mississippi, eut aussi à souffrir plusieurs fois des gestes et des paroles de M. de la Salle. Le vieux capitaine, De Beaujeu, avait été blessé de la façon que prit LaSalle pour lui recommander au cas qu'il lui adviendrait malheur d'en faire avertir sans délai le chevalier de Tonty afin qu'il prit charge de l'expédition. C'est évidemment la raison qui fit, lorsque les navires dépassèrent l'entrée du Mississippi, sans que l'on s'en doutât et que bâtiment portant LaSalle alla s'échouer dans la baie Matagorda, que le capitaine de Beaujeu abandonna la partie, vira de bord et laissa De la Salle sur ces rives inhospitalières et retourna en France, où il répandit la nouvelle que celui-ci avait péri dans un naufrage, près du Mississippi.

Tonty, comme son chef le lui avait mandé, organisa un parti en vue d'aller à sa rencontre, et, en février 1686, il s'embarqua au fort Saint-Louis avec vingt-deux français et onze sauvages afin d'accomplir ce projet.

Il ne trouva aucune trace de son ami au delta du Mississippi. Il retrouva la colonne érigée quatre ans auparavant lors de la prise de possession du pays au nom du roi de France; elle était renversée et à demi enfoncée dans la vase de ce sol marécageux. Il dépêcha des canots pour fouiller les anses le long du rivage à l'est et à l'ouest, mais ses envoyés revinrent sans nouvelles.

Dans son désir de retrouver son chef, il proposa à ses engagés de naviguer sur les côtes jusqu'à Manhatte (New-York) même, mais les dangers inconnus d'une telle aventure effrayèrent ces cœurs pourtant si bien trempés, et ils refusèrent de le suivre dans telle entreprise.

Désolé, presque découragé, Tonty songea alors au retour vers le fort Saint-Louis.

On redressa la colonne tombée, et on la planta sur un terrain plus élevé, hors de la prise des eaux démolissantes du golfe du Mexique, et Tonty traça quelques lignes pour La Salle qu'il confia à un chef des Bayagoulas⁽¹⁾

Quelques-uns des gens de l'expédition exprimèrent le désir de s'établir au pays des Arkansas, sur la seigneurie cédée par De

la Salle, lors du voyage précédent. Tonty leur accorda cette demande. Puis, revenu au fort Saint-Louis il y trouva une lettre du marquis de Denonville exigeant sa présence à Montréal afin d'aller en guerre contre les Tsonnontouans. Se conformant à cet ordre, il organisa une troupe de Français et de Sauvages illinois et partit pour Ville-Marie.

Cette expédition contre les Iroquois fut de courte durée, quand, Tonty libre de nouveau, reprit la route de l'ouest.

Au fort Saint-Louis des Illinois, il rencontra le frère de Cavalier de la Salle, l'abbé Cavelier, et quelques Français. On lui apprit que De la Salle vivait encore, qu'il était dans les terres du Texas et reviendrait bientôt aux Illinois.

Heureux de recevoir ces bonnes nouvelles, le brave Tonty les traita généreusement et prêta à l'abbé des marchandises pour une valeur de quatre mille livres, afin qu'il put opérer plus facilement son retour en France.

Jugez de l'indignation du bon chevalier lorsque peu de jours après le départ de l'abbé et de ses compagnons d'infortune, il apprit d'un des hommes établis aux Arkansas qu'on l'avait délibérément trompé en lui cachant la mort de son supérieur. Cavelier De la Salle avait été assassiné par un Français de sa troupe, poussé à bout par ses plaintes, ses reproches, son attitude querelleuse insociable continuelle, par ses exactitudes, ses méfiances et un travail sans trêve, sans repos.

Tonty, le cœur brisé à cette nouvelle, résolut d'aller au secours de la petite troupe perdue, sur le littoral du golfe, vers la rivière Sainte-Trinité. La distance à parcourir, à travers des centaines de milles de forêts, de marais, de déserts, ne l'effrayait pas.

Il n'eut pas un instant l'idée que la petite troupe de La Salle pouvait tomber au pouvoir de sauvages hostiles — ce qui eut lieu — et, aux premiers jours de décembre 1688, il partit dans un canot avec cinq Français et trois Sauvages, entreprenant sa troisième course sur le grand fleuve.

Ce n'est que le dernier jours de mars qu'ils arrivèrent à la rivière Rouge. L'aventure fut si dure et pénible que deux indiens et quatre blancs refusèrent d'aller plus loin, et malgré ses instances, ses prières, ils l'abandonnèrent.

Avec ses deux suivants et un esclave, Tonty continua. Son aide français se perd dans

(1) Cette lettre fut remise, quatorze ans plus tard par ce chef sauvage à Lemoyne d'Iberville.

un bois. Quand Tonty le retrouve c'est pour apprendre qu'en traversant un cours d'eau il y avait échappé le sac de poudre. Il n'en restait plus qu'une poignée, et, leur condition s'aggravait. Cependant, Tonty, l'homme à la main-de-fer avait une âme aussi fortement trempée, et il passa de village indien à village sauvage, persévérant, toujours à la recherche des hommes de La Salle. Enfin, il connut dans l'une de ces places, leur triste fin. Il était alors à deux cent cinquante milles de l'endroit qu'avait choisi De la Salle pour l'établissement d'un poste, et à trois jours de marche du lieu où gisaient sans sépulture les restes du Découvreur.

Malgré lui, l'intrépide Tonty dut abandonner son entreprise: les sauvages refusaient de lui fournir des guides et il n'avait plus de munition.

Pour se rendre au Mississippi, ce fut une série incessante de misères, de souffrances. Le trajet dura du premier jour de mai au onze juillet. C'était la saison des pluies; si bien, que la contrée fut bientôt inondée. Quand il parvint au village des Coroas, où il fut bien reçu, Tonty n'avait pas mangé depuis trois jours. Ou cours de ce voyage il tomba malade de la fièvre, et ce n'est qu'avec peine qu'il réussit à rentrer au fort Saint-Louis, en septembre 1690.

Tonty demeura là dix ans. Il essaya plusieurs fois, mais sans succès, à intéresser le Ministre en France, à la réalisation des plans

de son ancien chef. Il est le seul homme de l'époque qui prévoyait les vastes ressources de cet empire inconnu. Malgré l'indifférence décourageante de la Cour vis-à-vis les projets qu'il recommandait, il s'employa, avec sa petite garnison, à conserver à la France, le fort Saint-Louis, point stratégique pour tenir en mains les sauvages à l'ouest du lac Michigan.

Cependant, après le décès de Frontenac en 1698, son protecteur, Tonty fut forcé par un ordre du roi d'abandonner son poste. Apprenant alors que d'Iberville avait mission de fonder une colonie dans la Louisiane, il alla lui offrir ses services. Pendant quatre ans, il vécut avec lui et Lemoyne de Bienville et contribua pour beaucoup à concilier aux Français les nations indiennes de ce pays.

En 1704, un navire chargé de vivres, venant de la Havane, apporta aussi la contagion redoutable de la fièvre jaune. Presque tout l'équipage succomba. La plus grande partie des colons subit aussi les effets de cette terrible maladie. Dans cette calamité publique, Tonty ne s'épargna pas: il soignait les vivants; aidait à mettre les morts en terre. Enfin, il succomba à son tour et fut inhumé au fort Biloxi. L'endroit précis de sa sépulture n'est pas connu.

Un jour, peut-être, sur l'étroite péninsule du vieux Biloxi, le soc d'une charrue ou la pioche d'un terrassier mettra au jour un squelette ayant une main-de-fer.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Avant-propos	2
Prologue — Un crime au fort Frontenac en 1675.	3
CHAPITRE I — Attaque nocturne.....	6
CHAPITRE II — Main-de-Fer	10
CHAPITRE III — Le poste de Niagara.....	14
CHAPITRE IV — Une partie de pêche à l'île Caynga.....	17
CHAPITRE V — Complot pour la destruction du « Griffon »	21
CHAPITRE VI — Deux haines mortelles.....	24
CHAPITRE VII — De Tonty à la rescousse.....	26
CHAPITRE VIII — Le « Griffon »	30
CHAPITRE IX — La grctte mystérieuse.....	31
CHAPITRE X — Crèvecoeur	34
CHAPITRE XI — De Tonty en danger.....	36
CHAPITRE XII — L'expédition au Mississippi.....	40
CHAPITRE XIII — Les aventures de Prudhomme.....	42
CHAPITRE XIV — Aux bouches du Mississippi.....	44
CHAPITRE XV — Retrorsum	47
CHAPITRE XVI — Le fort Saint-Louis.....	49
CHAPITRE XVII — Dernières intrigues.....	50
CHAPITRE XVIII — Mort de La Salle.....	51



LA VIE CANADIENNE

LITTÉRATURE ET LITTÉRATEURS

Numéro 51

SUPPLEMENT AU "ROMAN CANADIEN"

Mai 1931

Chômage vs Belles-Lettres

Il semble qu'il faille revenir sans cesse aux redites, aux lieux communs. C'est, en effet, un lieu commun que d'écrire « qu'il ne se passe pas de jour que nous, Canadiens, ne soyons traités de race inférieure ». Un historien français du siècle dernier avait vu chez nous « un grand peuple », et nous méritions cette distinction. Mais voilà que nous ne sommes plus un grand peuple... nous ne sommes qu'un petit peuple, quelque chose d'insignifiant, de sans valeur aucune, qu'on dédaigne, qu'on bafoue même. Certains de nos gouverneurs anglais l'ont dit assez haut et avec une jolie moue de mépris. Et si l'on nous refait le même éloge de temps à autre, nous nous récrions, nous protestons, nous nous insurgons.

Pourquoi donc ces protestations? En fin de compte, est-ce que nos détracteurs ou soi-disant tels n'ont point raison? Et qu'avons-nous à nous plaindre si l'on nous rabaisse constamment? Et à qui la faute? Ne travaillons-nous pas nous-mêmes à nous rabaisser sans cesse? Ne prenons-nous pas un maladif plaisir à nous poser nous-mêmes sur l'échelon inférieur? Ne donnons-nous point tous les jours et en toutes occasions raison à nos dénigreurs? Et notre snobisme et notre manie de singer l'Anglo-saxon — comme si nous ne pouvions pas penser et agir par nous-mêmes — ne nous imposent-ils pas la marque d'infériorité? Toutes ces questions et d'autres encore, nous ne nous les posons pas de peur d'en trouver la réponse. Et dire que c'est notre classe intellectuelle qui nous abîme et nous anéantit! Dire que ce sont nos dirigeants — exceptions faites, mais si peu! — qui travaillent, inconsciemment, espérons-le, à nous déprécier dans l'esprit des autres peuples.

Encore un exemple tout récent, tout chaud,

sinon tout froid: les journaux nous informent qu'un homme public de Québec, et, s'il vous plaît, un échevin de la vieille, de l'ancienne capitale de la Nouvelle-France, s'écrie:

« Qu'est-ce que cela peut faire pour les chômeurs... des Belles-Lettres? »

Voyez-vous ça? Oui, superbe !magnifique! splendide!

Bis et ter! monsieur l'échevin! Vous allez bien! Vous édifiez du coup notre grandeur et notre gloire !Vous exhumez votre race de l'infériorité! Allez, allez, le monde vous prête l'oreille!...

Enfin! nous qui nous pensions sans « grand homme », le voici! Ecce! Nous savons que l'histoire de l'humanité fourmille de grands hommes dont les gestes et paroles ont passé à la postérité; mais nul, non nul de ces grands hommes, du présent comme du passé, n'a trouvé pareil joyau et en aucune langue existante.

Bravo! Vite, une décoration! une croix d'honneur !un granit! un bronze inaltérable pour cet homme, ce grand homme du vieux Québec!

Ah! du coup nous voici redevenus « un grand peuple »!

Au fait, peut-on nourrir d'une métaphore ou d'une hyperbole un claquedent, un mange-misère? Non, n'est-ce point? C'est du pain qu'il faut d'abord. Donc, ce spirituel échevin de Québec a raison... mille fois raison! Splendissime...

Et pourtant... la métaphore, même la plus humble des métaphores, peut apporter du pain à l'homme au ventre creux. Quoi qu'on dise — sans parler du journal — le livre n'est pas utile uniquement à l'esprit, mais il l'est également et dans une assez large mesure, au corps de l'homme. Et disons-le tout de suite: le livre nourrit de pain! Et

LA VIE CANADIENNE

LITTÉRATURE ET LITTÉRATEURS

(Supplément au "Roman Canadien")

Publié dans le but de mettre plus de vie dans le monde littéraire canadien et de coopérer à l'oeuvre du "Roman Canadien".

Nous recevrons avec plaisir les manuscrits que l'on voudra bien nous soumettre.

GERARD MALCHELOSSE

Directeur

Toute correspondance devra être adressée :

"LA VIE CANADIENNE"

Casier postal 969

MONTREAL

même le livre le plus ordinaire ou le moins extraordinaire, le plus mal conçu, le plus mal fait, le plus mal écrit, tels ces romans populaires, qu'on déclare vulgaires et sans valeur, sortant chaque mois des presses de l'imprimeur. Et oui, ces misérables bouquins, ces pauvres loqueteux, ces êtres minables auxquels on ne daigne accorder pas même un regard de pitié; ces solitaires, sans parents, sans amis, confinés sur les étagères du bouquiniste; ces parias, qu'on abreuve de vomissures et de fiel, et qui, pourtant, n'ont jamais demandé plus qu'un rayon de jour et qu'on leur refuse; oui, bien, tous ces pauvres bouquins-là, ces mélancoliques abandonnés, ces malheureux déclassés procurent, cependant, du pain au gueux, du feu au sans-gîte et quelquefois du confort.

Ah oui ! tout le bien qu'il fait dans l'humanité, ce triste bouquin !... Dès qu'il vient au monde, il se trouve sans père ni mère, il n'a pour tout nom que « Vient de paraître ». Aussi, voyez comment il est accueilli: le critique, oui, l'ineffable critique, à moins que la paresse, le mépris ou la suffisance ou les trois à la fois ne lui engourdissent l'esprit et les doigts, s'empare de suite du téméraire, du fâcheux, de l'intrus. Le sort du malheureux livre est tôt fixé par une opinion faite

à l'avance: « Ça ne vaut rien... c'est stupide... idiot... imbécile! Quel est le misérable qui a osé mettre au jour une telle sottise... de telles inepties? Qui a pu écrire de telles élucubrations? (c'est le mot fameux qu'on a toujours). Mais tout ça, c'est du pastiche... de l'imitation ridicule... pas d'originalité... pas de style... c'est un ragoût immonde! Haro !sur le baudet... Cet auteur mérite la lapidation, la roue, le gibet! Nous avons trop de tels écrivassiers, de telles fadaïses, de telles médiocrités! Oui, nous avons trop de bouquins, nous ne savons qu'en faire! » Et coetera...

Ainsi gémit toute la litanie du fringant critique, lequel, entre parenthèse, ne produit mieux qui vaille.

Eh bien ! voyons un peu ce que fait dans le monde ce médiocre bouquin si méprisé et si méprisable. En venant au jour il apporte du travail à l'homme de bonne volonté, du pain au chômeur, comme le soleil apporte sa lumière et sa chaleur. Voici d'abord le bûcheron qui abat les bois de la forêt, ces bois qui serviront à faire du papier. Puis vient le flotteur de billots, sans parler des comparses (cuisinier et ses aides, contre-maître et ses seconds, commis, charretier, rouleurs de billots, forgerons). Toute une équipe... cent équipes... mille équipes! Et sans parler du chemin de fer non plus. Tout cela, toute cette « engeance » abat la forêt et en conduit ses bois à l'usine à pulpe, là, tout cet essaim d'hommes qui peinent durement pour réduire ou convertir ce bois en pâte de laquelle on tirera le papier nécessaire à l'impression de ce pauvre bouquin tant maudit des hommes. Et cette usine qu'il a fallu édifier! Et ces barrages géants qu'on a construits! Ces villages qu'on a bâtis autour de l'usine! Et ces machines, ce fer, cet acier, ces cuivres, sans parler du mineur qui a sué eau et sang et risqué souvent sa vie pour tirer du sol le précieux métal! Et voilà encore le chemin de fer ou le navire qui transporte ces pâtes! Et voici le raffineur avec ses équipes, lui aussi, son outillage, qui fera du papier blanc et lustré de cette pulpe de bois! Ah! là encore, tous ces ventres affamés qui ont trouvé ration et double-ration! Et le chemin de fer ou le navire revient qui transportera ce papier chez l'imprimeur! Et voici le prote, le typo! Ne parlons plus du mineur qui a tiré le plomb,

du fondeur qui a fabriqué, moulé les caractères d'imprimerie, ni de l'artisan qui a construit le tinotype, la presse! Et voilà l'éditeur, avec son personnel dont l'échelle finit à la pauvre fille (bien contente encore) qui se borne à poser une bande sur le bouquin avant de le livrer à l'expéditeur! Et voilà, maintenant, les Postes qui, à leur tour, profitent de la naissance du pauvre livre! Et le libraire... et tous ceux-là encore qui, directement ou indirectement, gagnent leur pain par ce malheureux raté!...

Ah! oui, méprisons-le, ce bouquin... lui qui sait donner à manger à tant de pères, de mères, d'enfants... lui qui, souvent, fait la fortune de tant d'hommes! Ah! oui, méprisons aussi (il ne faut pas l'oublier) ce modeste, ce médiocre auteur de ce plus médiocre bouquin! Ah! ce venimeux scribe, il le mérite bien ce mépris, il ne le vole point, l'idiot! Car, après s'être donné tant de mal pour aider un peu ses frères, les hommes, lui, au lieu de pain, ne reçoit en partage que baves et crachats dont, malheureusement, toute une race se trouve éclaboussée.

Jean FERON.

Politique ou Politicien

Un journal montréalais du matin rapporte qu'un professeur donna un jour à ses élèves comme sujet de composition: « Qu'est-ce qu'un politicien? » et que l'un d'eux répondit bravement: « Un politicien est un monsieur qui prononce à haute voix des discours que d'autres personnes ont écrits. Le politicien connaît plus de monde en temps d'élection qu'en toute autre période de l'année. S'il est un véritable politicien, il demeure toujours pauvre, et lorsqu'il meurt on lui élève un tombeau. »

Le rédacteur attitré du confrère matutinal a vite saisi l'ironie de ces lignes, mais ce qu'il a omis d'ajouter, et qui n'aurait certes rien gâté, au contraire, c'est que les reporters de nos feuilles jaunes emploient erronément tous les jours le mot politicien. C'est « politique » qu'il faut dire, s'il vous plaît!

G. M.

Distractions Littéraires

Nous avons ici même entretenu déjà nos lecteurs de quelques bévues littéraires d'auteurs célèbres. S'il faut en croire notre estimable collaborateur Régis Roy, d'Ottawa, il paraît que les mots absurdes de Ponçon du Terrail, de Paul de Saint-Victor, et même du grand Corneille, ne sont pas les seuls qui déparent des livres pourtant lus et relus bien des fois.

Alexandre Dumas père ne songeait certainement pas que les patates étaient inconnues en France au temps de Louis XIV lorsqu'il écrivit dans « le Vicomte de Bragelone », dont l'action se passe à la fin du XVII^e siècle, que le sanglier que poursuivait le comte de Guiche « s'est réfugié dans un champ de pommes de terre ».

Dans « le Barbier de Paris », l'auteur fait dire à l'un des personnages du livre: — « Pour échapper aux agents du guet, j'ai dû m'enfuir par la rue Mazarine. » L'anecdote dont il est question se rapporte à l'année 1632, quatre ans avant l'arrivée en France de Mazarin. La rue Mazarine n'existait donc pas encore!

Dans un feuilleton plus sensationnel que raisonné, Jules de Gastyne faisait une singulière découverte quand il comparait les bras de son héroïne à « ceux de la Vénus de Milo ».

Les académiciens eux-mêmes ne sont pas exempts de distractions littéraires. Jules Claretie semble avoir eu de fameuses notions sur l'anatomie humaine. Ne lit-on pas, en effet, dans « Jean Mornais: » — « Autant se brûler la cervelle, dit-il. Et il chercha sous son gilet la place de son cœur ».

Nous nous garderons bien de nommer l'auteur de la bévue suivante, car celle-ci est extraite ni plus ni moins d'un ouvrage couronné... oui, couronné, s'il vous plaît, par l'Académie française. « Un monsieur indiscret écoute les confidences nocturnes que se font, dans un grand parc, deux autres messieurs. La nuit est claire... Mais, un gros nuage qui passa devant la lune l'empêcha d'entendre la conversation. »

Cet indiscret écoutait sans doute avec ses yeux!

Si nos auteurs canadiens écrivaient de pareilles incohérences ils ne rencontreraient pas de complaisance chez nos cousins de là-bas!

Gérard Le JEUNE.

Aux porteurs de Titres des EMPRUNTS de GUERRE et de la VICTOIRE

Déclaration du Ministre des Finances

PENDANT les jours sombres de la guerre, les Canadiens prêtèrent au Gouvernement du Dominion plusieurs centaines de millions de dollars afin de contribuer à la victoire des Alliés. Lorsque les Canadiens prêtaient leur argent au Gouvernement, ils recevaient des titres comportant la promesse que la somme prêtée leur serait remboursée et qu'ils toucheraient des intérêts au taux de 5 ou de 5½ pour cent par année.

Le premier octobre prochain sera la date d'échéance d'une émission de 53 millions de dollars de ces obligations. D'autres émissions viendront à terme prochainement l'une de 73 millions de dollars le 1er novembre 1932, l'autre de 446 millions de dollars le 1er novembre 1933; et une émission de 511 millions de dollars sera remboursable en 1934.

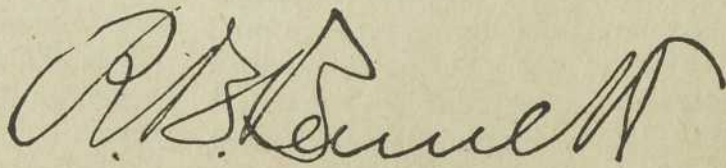
Dans l'intérêt des porteurs de ces titres aussi bien que dans l'intérêt national, il ne serait pas prudent d'attendre que ces emprunts viennent à terme pour aviser aux moyens de les rembourser ou de les convertir. Il importe au crédit du pays que les initiatives nécessaires soient prises assez longtemps d'avance. Le Gouvernement estime qu'il est opportun d'offrir en ce moment aux Canadiens l'occasion d'échanger les titres qu'ils possèdent déjà et qui échoient au cours des années prochaines, contre de nouvelles obligations du Domi-

nion du Canada portant intérêt au taux de 4½ pour cent par année, ce qui est un rendement très avantageux. Jusqu'à l'échéance des obligations actuellement en cours, ceux qui accepteront cette offre continueront naturellement de toucher des intérêts au taux prévu dans les titres qu'ils auront convertis.

Les Canadiens sont instamment invités à échanger les titres qu'ils ont en portefeuille contre des obligations de la nouvelle émission. Ils faciliteront ainsi la politique financière du pays, dans l'avenir, ils maintiendront le crédit du Canada, et ils aideront d'une façon appréciable le Gouvernement en cette période de rajustement mondial.

On ne demandera pas de fonds nouveaux en ce moment, et l'on ne lancera pas d'obligations nouvelles. On projette de limiter à 250 millions de dollars la présente conversion; mais le Gouvernement se réserve le droit d'augmenter cette somme, à sa discrétion, si les Canadiens manifestent le désir de conserver leurs placements en fonds publics de leur pays. Les listes de souscription seront closes le 23 mai.

J'engage vivement mes compatriotes à m'accorder leur concours le plus actif. Cette conversion est l'une des plus vastes finances que notre pays ait effectuées au cours des dernières années; elle fera honneur à la fois au Canada et à ses citoyens.



Ministre des Finances.

EN MARGE DE L'HISTOIRE

BERNARD

(Armes de la famille)

Sir Charles Bagot, gouverneur du Canada, nouvellement arrivé à Québec, remarqua en voyant le défilé d'une procession de Canadiens-Français, un jour de fête,⁽¹⁾ que notre port était celui de gens de qualité, que nous étions tous nobles. En effet, il coule dans les veines de beaucoup de familles canadiennes le sang de la noblesse française, dont nous avons hérité par alliances ou d'auteurs sortis de cette classe distinctive, mais que pour une raison ou une autre l'on n'a pas voulu s'en prévaloir en venant s'établir au Canada.

Un jour, le directeur du service des Archives judiciaires, à Montréal, nous fit part d'une découverte parmi les vieux papiers qu'il était en voie de classer. Il s'agissait d'un velin portant la signature et le sceau sur cire, du notaire Hilaire Bernard. Cette empreinte ne figurait pas très clairement, mais assez néanmoins pour indiquer deux animaux, l'un au-dessus de l'autre, soit deux chiens ou deux lions, etc. . .

Hilaire Bernard, nous apprend le *Dictionnaire généalogique* de Mgr Tanguay (Vol. I, p. 44), s'intitulait Sieur de la Rivière.

Il a été huissier du conseil, notaire, arpenteur et architecte. Il naquit en 1639, — le dictionnaire ne dit pas où, — et il termina sa carrière à Québec le 1er décembre 1729. Il avait épousé d'abord Marguerite Gillet en 1692, puis en 1694, le 3 novembre, à Québec, Marie-Madeleine Voyer, (fille de Pierre), dont il eut plusieurs enfants, et il convola une troisième fois le 22 septembre 1712, à Beauport, avec Gabrielle Danneville, veuve de Mathieu Lagrange, grand'tante de l'honorable Gédéon Ouimet et de l'honorable J.-A. Ouimet, de Sainte-Rose.

1. C'est le 25 juin 1842 que sir Charles Bagot, cherchant en vain dans les rangs des citoyens de Québec, qui s'étaient organisés en cortège pour aller à sa réception, ceux qui sont le peuple, s'écria: « C'est un peuple de gentilshommes. » Voir *la Saint-Jean-Baptiste*, par Benjamin Sulte, p. 53. En vente aux Editions Edouard Garand. Prix \$1.00.

Son petit-fils, Jacques né en 1704, se mariait avec Marie-Joseph Ouimet, le 22 avril 1754, à Montréal; il a dû peu après aller habiter Saint-Vincent-de-Paul puisque son fils Jacques y fut baptisé le 6 janvier 1957.

Le dictionnaire ne va pas plus loin. Il n'est pas dans notre idée de tracer la généalogie de cette famille; seulement que définir un peu la descendance de Hilaire Bernard. Or, celui-ci est de parenté noble.

Dans un lot de livres reçu d'outremer nous avons trouvé la description des armes portées sur l'acte notarié signé par Hilaire Bernard, tout à fait conforme, et le surnom De la Rivière y figurait.

Il y eut une recherche de la noblesse en France en 1666. Dans la généralité ou province de Tours, soit à Angers, habitaient les sieurs Bernard de la Rivière, et ils blasonnaient: « D'argent, à deux lions léopardés de sable, armés, lampassés de gueules, l'un sur l'autre ». (*Recherche de la noblesse*, à Tours, 1666, page 74).

A cette recherche ils produisirent leurs papiers de famille établissant qu'ils avaient droit au titre d'écuyer, et partant, étaient de noble qualité.

Il est étonnant que Hilaire Bernard n'a pas voulu déclarer cette noblesse. Il devait avoir ses raisons. D'ailleurs, il n'est pas le seul, à cette époque, qui se soit gardé de prendre ce rang.

Nous fournirons un dessin à l'encre de chine de ces armes, petit format, permettant la reproduction pour sceaux, etc., sur réception d'un dollar.

Régis ROY.

MORIN

(Armes de la famille)

André Morin, qui se maria à Québec, le 26 août 1670, était originaire de Saint-Jacques-de-Poulanges (et non pas BAS-ANGE comme le marque le *Dictionnaire généalogique* de Mgr Tanguay, Vol I, page 4445). C'est du Poitou. Il vint au monde en 1645. La date de son décès n'est pas donnée. Il se maria une deuxième fois en 1696. Sa descendance est nombreuse en Canada. En général, les fils morin ne se sont pas éloignés

du district de Québec, cependant Mgr Tanquay nous en révèle deux qui remontèrent le Saint-Laurent jusqu'à Montréal, où ils établirent foyers. L'auteur poitevin de cette famille, Jacques, était notaire royal et, en 1696, portait pour armes: «De gueules, à un chef d'argent chargé de deux têtes de more de sable.»

Régis ROY.

Honneur à M. Fauteux!

Les lecteurs de « la Vie Canadienne » se réjouiront de l'honneur que vient de conférer à notre excellent collaborateur, M. Aégidius Fauteux, conservateur de la bibliothèque Saint-Sulpice, à Montréal, le gouvernement français en lui décernant les palmes académiques. Comme le notait finement le consul de France lors de la réception officielle qui fut faite à M. Fauteux, il y a peu de nos écrivains canadiens-français qui ont mieux mérité cet hommage. Il y a longtemps que les connaissances historiques et universelles et la langue souple et châtiée de M. Fauteux ont dépassé les bornes étroites de la province de Québec.

Nos félicitations au nouveau titulaire!

G. M.

'Le Coeur est le Maître' de M. Proulx

Ce roman de notre ami Antonin Proulx fait son chemin, en dépit d'une faute typographique qui a fait dire à Biblio juste le contraire de ce qu'il voulait écrire. M. Charles Bourdon, critique français distingué, lui consacrait un article élogieux dans « la Revue des Lectures, » de Paris, numéro de novembre 1930.

« Ce roman nous a plu extrêmement, dit-il. Sans doute parce qu'il vient du Canada français: tout ce qui est canadien nous tient au coeur. Mais l'ouvrage vaut par lui-même, tout à la fois par son sujet habilement agencé et par sa manière heureuse.

« Je ne raconterai pas l'histoire. Vous la lirez, si le volume vous parvient. Vous serez émerveillés de sa richesse et de sa chaleur de sentiments. Au passage, vous admirerez combien habilement l'auteur y révèle les richesses littéraires du Canada français. Peut-être y relèverez-vous trois ou quatre fautes d'orthographe... c'est-à-dire trois fois rien, en face de la beauté de l'oeuvre. »

Une telle appréciation venant de Paris en dit long!

On peut se procurer cet intéressant roman en adressant \$1.00 aux Editions Edouard Garand, frais de port en plus.

G. M.

BOUTEILLE
DE 10 ONCES

\$1.15

Aussi vendu en
bouteilles de
26 ONCES \$2.70
de 40 ONCES \$4.00

GIN HOLLANDAIS
IMPORTÉ AUTHENTIQUE

**Ce Gin Supérieur
DOIT Être Importé**

Il faut que le Gin de Kuiper soit fabriqué
en Hollande pour donner cette fine saveur
et cette qualité qui lui ont conservé sa
célébrité depuis plus de quatre siècles.

Gin de KUYPER

N'acceptez pas de succédané.
Aucun n'est authentique sans cette signature.

JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs
Maison fondée en 1695 Rotterdam - Hollande 117

LE COIN DU POÈTE

La Raquette au Pié!

CHANT DES RAQUETTEURS

Air: *Gai, lon, la, gai le rosier
Du joli mois de mai!*

L'hiver suspend aux branches
Ses brillants oripeaux,
Et sur nos plaines blanches
Flottent de blancs drapeaux!

REFRAIN

Mettons la raquette au pié
Dans le cœur de l'amitié!

La neige des tempêtes
Roule comme les flots;
Le riche a mille fêtes,
Le pauvre a des sanglots!

Mettons la raquette au pié...

Sous notre ciel austère
Où tout se fait grand train,
Pour défricher la terre
Où germera le grain,

Mettons la raquette au pié...

Pour atteindre le pôle,
Le pôle sans soleil,
Marins, changez de rôle:
Prenez notre appareil.

Mettons la raquette au pié...

Pour mieux traquer le fauve
Qui répand la terreur,
Le poltron qui se sauve
A la voix de l'honneur,

Mettons la raquette au pié...

Et pour courir plus vite
Au devoir, au danger,
Malgré la dynamite,
Le salaire léger,

Mettons la raquette au pié...

Pour être plus rapides
Et faire de grands pas,
Sur les chemins rigides
De la vie ici-bas,

Mettons la raquette au pié...

Si quelque minois tendre,
Par un hasard heureux,
Daignait nous faire entendre
Qu'il accepte nos vœux.

Mettons la raquette au pié...

Et quand au jour suprême,
Le *Marcheur Eternel*
Nous sommera lui-même
De répondre à l'appel,

Mettons la raquette au pié
Dans le cœur de l'amitié!

Pamphile LeMay.

CLAVIGRAPHERS

OCCASIONS EXCEPTIONNELLES

Nous offrons des occasions rares sur clavigraphes Underwood et autres marques. Nous avons fait un gros achat à New York et nous pouvons vous économiser de l'argent sur n'importe quel genre de machine désiré. Si nous ne pouvons vous prouver que nous pouvons vous économiser beaucoup, nous ne nous attendrons pas à faire affaire avec vous. Cela vous paiera de prendre des informations. Nous avons aussi besoin de représentants dans certains districts, ce doit être quelqu'un connaissant notre ligne.

Underwoods No 5, ruban d'une couleur \$35.00; ruban de deux couleurs, \$45.00. Autres machines, remises à neuf, de \$30.00 à \$35.00.

CANADIAN IMPORTERS

AMHERST, N. S.

TABLEAU

A Madame Eva Berthiaume.

Dans un cloître rustique un jour de juin intense,
Un moine recueilli joue un Adagio;
Du fond de la cellule un son divin s'élance,
Et l'archet inspiré chante avec les oiseaux.

Sous le grand hall d'entrée, accablée, en silence,
Une mère éplorée est là sous son manteau
De deuil, écoutant du vieux prêtre la cadance
Et la prière qui s'unit au concerto.

Décor simple où l'amour succombant sous la peine,
Par l'art demande au Ciel de soulever sa chaîne.
Dans la large fenêtre entrent les clairs étés,

Tout chante et se réjouit sur les prés argentés;
Et sur son front lourd de tristesse déprimante,
La mère sent descendre une joie étonnante.

W.-A. BAKER.

JEAN VAUQUELIN

*A l'honorable P. R. Du Tremblay
et M. E. Vaillancourt.*

En face de Nelson, comme en un sanctuaire,
Vauquelin revit dans l'oeuvre du statuaire,
Il lance vers les cieux son regard assombri,
Pour sauver son drapeau s'offrant à l'ennemi.

Soldat qui se battait contre deux adversaires,
Contre l'oubli des siens et contre l'Angleterre,
Il renaît glorieux d'un tombeau de granit,
Vivifié par l'art au souffle de l'esprit.

La lutte avait été longue, rude et ardente;
Albion poursuivait son éternel désir,
Et la conquête avait fini par s'accomplir.

Et voici la paix qui, chassant l'ère sanglante,
Sur le champ de bataille élève un monument,
Où le héros tombé grandit divinement.

W.-A. BAKER.

Fête de la Confédération 1930.

NOS CONTES

Un chat d'Espagne

Souvenir d'une veillée de Noël

Un ami m'avait invité pour aller avec lui à la messe de minuit à son village natal, sis à quelque quinze milles de la capitale. C'est une visite qu'il ne manquait jamais chaque année. Puis, après l'office divin, l'hôtelier de l'endroit, l'avait convié pour prendre le réveillon. Un réveillon à la campagne, à la canadienne; il n'y a rien de meilleur; les mets sont appétissants, bien apprêtés, bien cuits, et puis, il y a en plus cette bonne gaieté du terroir, et le p'tit coup! Ça ne se trouve plus dans les villes aujourd'hui, où tout se modernise, où tout prend une teinte cosmopolite, au contact des éléments divers qui les composent. Depuis le décès de ses parents, mon ami avait pris place à la réunion de la nuit de Noël chez l'aubergiste du village, le père Louis Bovin. J'acceptai son invitation avec plaisir, va sans dire.

En ce temps-là, on ne voyageait pas en auto. Il y avait bien des coutumes, des usages, qui ne sont plus aujourd'hui, mais qui ne manquaient pas de charmes, d'attrait, il y a trente ans. Il avait neigé suffisamment pour rendre la route belle, et notre traîneau tiré par un bon cheval loué à la *livery* chez Cardinal, allait bon train. Les grelots tintaient joyeusement sur le dos du cheval; l'air était froid, sec, mais vivifiant, et là-haut, la voûte d'un velours sombre était toute resplendissante comme piquée de diamants. Nos cœurs, subissant cette ambiance, se dilataient d'aise.

Nous arrivâmes chez l'hôte de mon ami. Un palefrenier s'occupa de notre bête et remisa notre voiture.

L'aubergiste accueillit mon ami avec un plaisir marqué et me fit aussi bon accueil. Nos gens de la campagne et des villages sont si hospitaliers!

Maître Boivin nous prépara un petit verre pour nous réchauffer, car une course d'une heure, à cette saison, malgré les épais vêtements, ça vous rend frileux. Puis nous passâmes dans la grande salle de l'auberge où il y avait plusieurs personnes du village venues pour y jaser la gazette du jour et de la semaine des choses du dehors, un peu, mais

beaucoup de la place et des environs. Cela assaisonné de temps en temps d'une « ronde » très goûtée. Nous nous mêlâmes sans tarder à la conversation.

Dans une accalmie, je dirais, dans la conversation générale, l'un des types se mit à dire à l'aubergiste; comme frappé d'un trait subit:

—Dites donc, M'sieur Boivin vous avez ben un beau chat d'Espagne!...

—Hein?... Vous voulez rire de mon chat?

—Non!... pantoute!... C'est un beau chat d'Espagne que vous avez là!

—Voyons!... C'est pas ben, ça, rire aux dépens d'une petite bête qu'est pas capable de vous répondre!...

—J'ris pas!

—Ben, à quoi qu'vous voyez qu'est un chat d'Espagne, don'?

—Un chat d'Espagne, c'est facile à reconnaître: « Ça liche la moutarde »!

—Ah ben, pour le coup, s'écria le dispensateur des p'tits verres, vous vous trompez, si vous croyez qu'mon chat *liche* la moutarde!

—J'gage la traite pour la compagnie icite, dit l'homme, qu'vot' chat y liche la moutarde!

—C'est faite, j'vous prends!...

On apporte un pot de moutarde; nous nous rangeons en cercle autour de l'homme, tous très curieux de voir ce phénomène. Il prend le matou sur ses genoux en le caressant, pour ne pas l'effaroucher, saisit une bonne cuillerée de moutarde et... lui en appliqua le contenu sous la queue. L'animal donne un coup de griffe, lâche un miaou vexé, puis saute à terre. Le condiment fraîchement mélangé est comme un caustique. Il chauffe... il brûle... Alors, le chat se renverse, sur le train d'arrière et de sa langue enlève ou lèche ce sinapisme irritant et malvenu.

Ce fut un rire général; c'était bien un chat d'Espagne puisqu'il « lichait » la moutarde, et l'hôte dépité de s'être fait prendre, servit la *traite* à tout le monde. Va sans dire que les quolibets pleuvaient. Or donc, comme l'hilarité s'apaisait, un étranger fit son entrée. C'était un habitant du deuxième rang qui venait à la messe de minuit. Il était seul. Presque tous le connaissaient. Il avait un chien de race commune.

Après les premiers instants d'échange de saluts avec le nouveau venu, et avant qu'on eut songé à lui raconter la farce du chat d'Espagne, l'aubergiste, qui venait d'avoir

une idée géniale, s'écria à l'adresse du dernier arrivé :

— Dis donc, Jérémie t'as ben un beau chien d'Espagne !

Ce fut une explosion nouvelle de rires, car on devina tout de suite la pensée de l'aubergiste ; il voulait prendre sa revanche du tour qu'on lui avait joué, et faire payer une ronde à Jérémie.

Jérémie haussa les épaules comme pour signifier qu'il ne comprenait pas cette sortie parce que son chien était bien ordinaire.

— D'Espagne ? fit-il. Voyons, vous voulez vous gausser de moi ! Qu'y a-t-il ? ...

— Ben, fit le propriétaire de céans, un chien d'Espagne, tu sais, c'est facile à reconnaître ! Ça *liche* la moutarde ! ...

Nouveaux rires.

— Bâtèche ! dit Jérémie, pour ça, non ! mon chien *liche* pas la moutarde ! ...

— Si ton chien ne *liche* pas la moutarde, dit l'aubergiste, je paie la traite pour tout l'mon-

de ! ... Mais s'il la *liche*, c'est toi qui traite ; ça va-t-il ?

— C'est faite ! approuve l'homme au chien.

Le père Boivin prit le pot de moutarde qui avait servi quelques instants auparavant, saisit le chien, et lui appliqua le même procédé qu'au chat.

Puis, les spectateurs rangés en cercle autour de l'animal guettaient ce qu'il allait faire. Beaucoup pensaient qu'il répéterait la mimique du matou. Ce fut une explosion de rires lorsque l'on vit le chien s'asseoir sur son train et se traîner sur le plancher, se débarrassant ainsi du sinapisme sans y avoir touché.

L'aubergiste paya la traite de nouveau, au milieu des rires de tous.

Mon ami me confia plus tard que pendant assez longtemps, il ne faisait pas bon d'agacer le bonhomme en lui parlant de chat et de chien d'Espagne.

Régis ROY.

DÉFENSE DE NOS ORIGINES

17^e VOLUME DES « MÉLANGES HISTORIQUES »
DE BENJAMIN SULTE

Gérard Malchelosse, l'actif éditeur et vigilant propagateur des oeuvres de Benjamin Sulte et son anotateur consciencieux, a mis récemment en librairie le dix-septième volume des *Mélanges historiques*. Le livre s'intitule : DÉFENSE DE NOS ORIGINES. Ce titre, à lui seul, est l'expression d'une grande pensée. L'exaltation d'un patriotisme pur, toute la revanche d'un peuple méconnu dans ses origines. Ce nouveau livre de Sulte est bien le « coup de plume », — qu'en un autre siècle on aurait pu appeler « le coup d'épée », — qu'il convenait à son caractère et à son savoir de donner dans le méchant tissu fabriqué par certains historiens étrangers autour de l'ethnologie des Canadiens français. J'ai dit « coup de plume », parce que le style est dans « la manière » de Sulte ; c'est dans ce livre que semblent le mieux se manifester l'énergie et la fougue de sa plume, sans que cette ardeur l'écarte ou l'entraîne hors des voies de la stricte vérité. C'est un coup droit porté en pleine fausseté, donnant le

choc décisif qui renverse et tue. Si, après ça, il revient sur nos origines d'autres absurdités, d'autres calomnies et méchancetés édifiées sur de folles légendes, elles ne trouveront place nulle part pour élire domicile ; toutes ces légendes malveillantes et pernicieuses s'égareront et se perdront tout à fait dans leur vagabondage. Ce n'est pas, tant s'en faut, le premier coup de pied que Sulte administre dans ce tas d'inventions malfaisantes dressé contre notre nationalité ; mais les vilaines légendes ont une rude écorce, avec l'ignorance et le parti pris pour caparaçon, et, ainsi que nous le dit spirituellement M. Aégidius Sautaux dans la vigoureuse préface qu'il a mise à la tête de ce volume, « on ne tuera jamais trop souvent ces légendes ». Aussi, après ce coup de botte de Sulte, ceux-là qui oseront déblatérer de nouvelles sottises sur nos origines pourront être considérés comme des insensés.

Si des fumistes ont l'audace de revenir bavarder méchamment, soit en insinuant que nos ancêtres sont issus des rebuts de la race française, ayant reçu le jour de repris de justice et de femmes perdues, soit en exposant

que nous sommes une race de demi-sauvages par un croisement des premiers colons du pays avec les peuplades indigènes, soit encore en nous attribuant toutes espèces de métissages pour la raison que des Ecossais, des Allemands, des Anglais et des Irlandais se sont fondus dans notre race, et cela près de deux siècles après la naissance de notre peuple, ces mensonges seront vite éparpillés au néant, car Sulte, cette fois, a su donner la verte réplique.

On s'étonne, néanmoins, que les plaisanteries de La Hontan aient pu recevoir quelque créance, lorsque des officiers, des fonctionnaires, des soldats et des artisans venus de France, et dont un nombre respectable de ces gens se trouvait contemporain de La Hontan, se plaignaient que « le pays manquait de femmes ». Il faut entendre « manquait de femmes faciles ». Certes, nous eûmes nos « dévergondées », particulièrement au « règne funeste du graveleux Bigot », et, en de rares circonstances, il nous est venu un certain nombre d'aventuriers de tout acabit, mais c'est là le lot de tous les pays neufs. Seulement, chez nous, quand de tels sujets ont mis pied sur nos bords, comme le fait bien observer Sulte, nous en étions à notre quatrième ou cinquième génération, en sorte qu'il ne pouvait pas se faire que ces quelques mauvais sujets pussent gâter les fondements sains de notre nationalité, laquelle, au surplus, se trouvait amplement protégée par la solide cuirasse de sa moralité.

Les premières femmes d'une moralité louche n'apparaissent chez nous que sous l'administration de La Jonquière, et là elles semblent devenir publiques. En premier lieu, ces femmes sont introduites par Duchambon et Bigot dans l'Île Royale, à Louisbourg, un peu avant 1745. Un commerçant de l'époque en donne pour excuse « que les soldats de la garnison au nombre de six cents hommes se plaignaient de manquer de femmes ». Cette excuse peut nous paraître plausible, si l'on tient compte que la garnison se mutina par deux fois. Oui, mais selon un autre rapport (une religieuse de Notre-Dame de la Congrégation), la garnison de Louisbourg se mutina à cause des mauvais traitements des officiers supérieurs. Il faut croire que là est la juste vérité, et que ces femmes — une vingtaine — furent amenées à Louisbourg pour la distraction de Bigot, Duchambon et

Consorts, ceux-ci ayant donné pour valable la plainte des soldats.

Comment ces femmes (dont plusieurs étaient mineures à leur venue en l'Île Royale) sont-elles en Canada après la reddition de Louisbourg aux Anglais? Il est facile de voir la vérité, puisque ces femmes (moins cinq ou six) se trouvent à Québec lorsque Bigot occupe, en 1749, le poste d'intendant royal de la Nouvelle-France.

On sait encore que le vieux marquis de la Jonquière était un vert-galant qui aimait à voir les rares festins qu'il donnait « enjolivés et égayés » par les femmes « les plus belles et les plus joyeuses », auxquelles son avarice ne lui défendait point de faire de menus cadeaux. Y eut-il convention entre lui et Bigot pour un ravitaillement en femmes légères? On peut le penser, quand on voit arriver, en 1750, une dizaine de « femmes de joie », selon l'expression d'un observateur du temps, mais qu'un fonctionnaire bien placé, qualifie de « filles pauvres, seules et sans soutien, qui, ne trouvant point maris, se choisissent des amants ». Au fond, il n'y a qu'une légère nuance d'interprétation. Après la mort de La Jonquière, sous le gouvernement de M. de Vaudreuil et au seuil de la guerre dite de « Sept Ans », en 1755, il vint de la Louisiane quelques femmes, dont on ignore le nombre, françaises et espagnoles, qui ne pénétrèrent pas plus avant dans le pays que Montréal. Voilà à peu près le compte de toutes les femmes légères (à peine une trentaine en quinze ans qui firent leur apparition dans la Nouvelle-France, ou, du moins, dans le Canada proprement dit. Après la capitulation de Montréal en septembre 1760, ces femmes disparaissent. La meilleure preuve en est que les soldats anglais, à Québec et à Montréal, se plaignirent à leur tour, comme naguère leurs devanciers de France, que « le pays manquait de femmes ».

Si nous voulons supposer que les femmes légères d'avant 1760 soient demeurées au pays, il est certain qu'elles n'ont pu trouver maris, car, connues comme elles étaient, il ne pouvait pas se trouver un homme dans notre nationalité pour épouser d'une de ces donzelles. En tout cas, on ne pourrait pas, en quelque pays civilisé que l'on veuille, mettre sur le compte de quelques femmes dépravées la corruption de tout un peuple, encore moins lorsque ce peuple se trouve formé et fortifié

par quatre ou cinq générations d'une conduite morale indiscutable. S'il survient corruption, il faut chercher ailleurs le germe malsain. Il n'est pas un peuple au monde qui puisse se glorifier de n'avoir pas de femmes faciles dans ses classes, et le peuple canadien n'en est pas épargné; mais devons-nous trouver que ces peuples soient dégénérés par le voisinage et l'action de ces créatures de moeurs suspectes? Non. Et quant au peuple canadien-français, il possède ses « quartiers de noblesse », il ne faut pas voyager longtemps sur son domaine pour le constater. Non pas que nous soyons issus d'un puritanisme, comme cette fantaisiste sobriété de moeurs, plus affectée que réelle, qu'ont toujours étalée certains Yankees; mais, comme le démontre clairement Sulte, les sources de nos origines se trouvaient toutes pures, et elles se renouvelaient par un je ne sais quoi d'assainissant qui prenait ses racines dans le code des lois religieuses. Au reste, la license des moeurs n'était pas dans le caractère de notre race ni dans son tempérament, elle ne l'est pas encore après trois cents ans d'existence, et rien ne nous fait penser qu'elle le soit jamais. Nous ne voulons pas tirer vanité d'une moralité qui peut s'offrir en exemple à bien des peuples de la terre, mais nous devons riposter aux attaques avec nos meilleures armes.

Gérard Malchelosse ne s'est pas contenté de nous apporter ce précieux volume de Benjamin Sulte, il l'a complété, il en a élargi le point de vue d'ensemble par deux chapitres, fort bien étonnés, sur le recrutement de filles en France pour le Canada et l'immigration de faux sauniers. Ces deux chapitres nous fournissent des renseignements d'une grande valeur qui sont les meilleures armes pour nous protéger contre la calomnie.

Comme on peut le penser, il n'a pas manqué, au Canada comme en France, de racoleurs et racoleuses embauchés pour envoyer dans notre pays des hommes des bas-fonds et des femmes de mauvaise vie; on en agit ainsi avec tous les pays nouveaux. En France, à cette époque de notre colonisation, on promettait à des agents jusqu'à dix livres tournois par tête de mâle, mais la sollicitation, heureusement, demeurait stérile ou à peu près. Quant aux racoleuses, il est bien possible qu'elles aient réussi à « faire passer » quelques filles avant La Jonquière et Bigot; mais à tout prendre elles furent en

si petit nombre qu'il est oiseux de s'y arrêter.

L'immigration des faux sauniers pouvait paraître plus grave, parce que nos autorités du temps auraient pu être trompées: on aurait pu, en effet, envoyer au pays de véritables malandrins sous l'étiquette de faux sauniers ou, si l'on veut, de contrebandiers. Touchant cette question, Gérard Malchelosse nous donne des faits et des chiffres avec toute leur signification. Là encore, la légende se trouve tuée. A la vérité, nous eûmes un assez bon nombre de faux-sauniers. Quant aux contrebandiers, ils se sont surtout introduits par voie de la Louisiane, mais le plus grand nombre n'a pas étendu son champ d'action au-delà des Grands Lacs. Ce qui s'est introduit dans le Canada proprement dit ne compte guère. Même si une assez bonne portion de notre population mâle eût été versée dans le métier de la contrebande, qu'auraient à dire les autres peuples? Si, de nos jours, il est un pays de contrebandiers, et qui le fut de tous temps depuis son origine, c'est bien le pays des Yankees?

Pourtant, là encore, comme le dit bien Sulte, en la page 68 de son livre, « notre population était en ce moment assise, formée, organisée de longue date ». Il aurait pu ajouter, expressément pour chatouiller la vanité de certains auteurs étrangers, « qu'elle était parfaitement épurée », si l'on veut absolument qu'elle ait contenu dans les commencements quelques virus corrupteurs.

Et qu'est-ce à dire encore des contrebandiers? Ne sont-ils point, en notre époque surtout, aux Etats-Unis en particulier, une classe de gens avec qui « la bonne société » consent à frayer? S'il était possible, chaque richard, le moindre richard des Etats américains aurait sous son toit, à sa table, dans son lit son petit contrebandier qu'il dorlôterait comme un enfant aimable, qu'il porterait sur le bout des doigts! Et les nôtres, nos contrebandiers... parlons même de nos « bootleggers », ne sont-ils pas, pour la plupart, de fort bons pères de famille, toute paradoxale que peut paraître cette prétention, et dont les enfants sont absolument sains de corps, d'esprit et de cœur? Nous ne songeons certes pas à les défendre contre la loi qui les pourchasse, mais nous tenons à leur donner cette justice que, à leurs yeux, la contrebande est un métier comme un autre, un commerce, honorable même, à condition de ne pas tomber sous le coup de la justice.

S'il n'y a pas de sot métier, disent-ils, le nôtre, assurément, le serait moins que tout autre. Nous serions injustes et illogiques de réprouver tous les hommes en contravention avec les lois établies, quand on songe qu'un si grand nombre de faiseurs de lois, par le monde entier, sont les premiers à transgresser ces mêmes lois. Ensuite, d'où vient le mal, quelle est la cause de ces innombrables infractions qui se produisent chaque jour? Qui peut nous assurer qu'il n'y ait point trop de lois, d'ordonnances, de prescriptions de toutes espèces dont beaucoup trop sont édictées pour l'unique profit de corporations financières ou politiques? Sous le régime de la démocratie universelle nous en sommes venus, au Canada comme ailleurs, à ne pouvoir faire un pas sans nous heurter à la façade d'une ordonnance ou d'une loi dont les sanctions sont souvent extravagantes. Il nous faudrait porter, en guise d'évangile, un code pénal qu'il serait utile de consulter à chaque tournant de route. Aussi, ne suffit-il que d'une distraction, d'une petite négligence pour voir un pauvre hère, pas méchant pour cinq sous, happé par la main policière et sa réputation établie du coup. C'est ce qu'il a été convenu d'appeler « liberté, égalité, fraternité ».

Sans doute, si tout n'est pas bon, pas très pur, il ne faut pas exagérer et ne voir que du mauvais. Il n'est pas au monde de peuple privilégié, depuis que le peuple d'Israël a péché; encore n'est-il pas prouvé que ce peuple ait été véritablement privilégié.

Chaque nation porte en elle ses maladies, ses lèpres, ses tares; mais s'il est sur terre une race qui en soit affectée à un moindre degré, c'est bien la race canadienne-française. Et voilà ce que démontre fortement Benjamin Sulte.

Ce volume précieux « DEFENSE DE NOS ORIGINES » ne doit pas demeurer en librairie, il devra entrer dans toutes les bibliothèques, pénétrer dans nos écoles secondaires, dans nos universités et dans nos foyers. Quand un peuple sait d'où il vient, quand il connaît la souche pure de ses générations, il se sent plus de fierté au cœur et, partant, plus de patriotisme; et se trouvant ainsi armé

contre l'attaque perfide, il saura mieux se défendre et demeurer victorieux sur le terrain. Il serait très bon, aussi, que ce livre franchît nos frontières...

L'ouvrage se vend aux Editions Edouard Garand, à Montréal, qui l'ont mis sur le marché du livre canadien. On le paye une piastre... rien qu'une piastre! Ma foi, ce n'est pas cher.

Il faut demander à Gérard Malchelosse de continuer cette publication des oeuvres si éloquentes et si chaudes de Benjamin Sulte; elles sont un régal et un réconfortant. Comme le remarque si justement M. Fauteux dans sa préface, Sulte ne fut jamais plus vivant, car son oeuvre est dans le fait actuel. Et cette survie, ainsi que le fait observer encore M. Fauteux, est largement due à l'héritier littéraire de l'historien. Il est utile, il est nécessaire que des hommes de cœur exercent leur vigilance constamment, surtout en notre époque d'indifférentisme où il semble que l'homme, oubliant ses véritables destinées, n'ait plus d'autre but que la rapide ascension au sommet des montagnes d'or, aux vains honneurs terrestres, aux insipides et passagères glorioles. La moralité d'un peuple ne saurait durer dans ces tourbillons de convoitises et de relâchement qui finissent par lasser les ouvriers de la nation, car celle-ci ne se survit que par ses grands labeurs qui sont sa sauvegarde. Lorsqu'un peuple sera desoeuvré, corporellement et intellectuellement, il sera bien près de sa chute.

REFERENCES

Un individu inculpé d'un délit quelconque passe en justice. Le juge lui demande s'il peut désigner quelqu'un qui soit prêt à fournir en sa faveur un témoignage de moralité.

—Oui, répond l'homme: le commissaire de police de mon quartier.

On recueille la déposition du commissaire, à qui l'on demande s'il connaît l'inculpé.

—Non, répond le commissaire.

Sur quoi le prévenu se tourne vers le tribunal et lance d'une voix triomphante:

—Hein? Que voulez-vous de plus comme témoignage de moralité? Voilà dix ans que j'habite l'arrondissement et le commissaire ne me connaît même pas!

SAINT-GEORGE

Pourquoi imaginer que votre cas est sans espoir?



Pâleur

Faiblesse

Manque d'appétit

Sensation permanent de fatigue

Essoufflement au moindre effort

Troubles d'estomac

Douleurs de dos, de reins

Migraine

Irritabilité

Périodes douloureuses

Irrégularité

Troubles internes causés par

L'ANEMIE.



Avec nos 40 années d'expérience, nous savons si bien comment vous vous sentez! Vous êtes toujours fatiguée, nerveuse, sans courage, vos maux de tête, d'estomac vous

rendent de mauvaise humeur; vous êtes désespérée. Vous avez tout essayé pour vous remettre. Rien n'a réussi.

Eh bien! Reprenez courage. Vous n'avez pas pris les Pilules ROUGES (spécialement préparées pour les femmes). Elles n'ont pas encore fait défaut aux personnes souffrant d'ANEMIE ou des symptômes mentionnés. Prenez un traitement complet avec l'assurance d'un résultat certain. Vous hésitez? Voyez ce que dit Mme Filiatrault:

"Il y a quatre ans, je me trouvais dans un état d'épuisement lamentable. Je ne pouvais ni travailler, ni bien manger, ni bien dormir. Tout me faisait mal: la tête, l'estomac, le dos, les reins, les membres et je ne savais vraiment plus quel remède prendre pour relever mes forces et faire disparaître ces malaises. Sur le conseil d'une tante, je fis l'essai des Pilules Rouges, elles ont complètement changé mon état. Après la deuxième boîte, je me sentais plus forte et plus courageuse pour faire mon ouvrage. J'ai continué le traitement pendant quelques semaines encore et maintenant, je suis une femme robuste et en bonne santé."

Mme R. Filiatrault, 1471, rue Davidson, Montréal.

Nous vous donnons le service de CONSULTATIONS MEDICALES PERSONNELLES ou par correspondance au No 1570, rue St-Denis, Montréal. Cependant, il faut vous protéger et prendre les véritables PILULES ROUGES, qui se vendent partout ou par la poste: 50c la boîte ou 3, \$1.25.

Cie Chimique Franco-Américaine Limitée,

1506, rue St-Denis, Montréal

OVONOL pour les Enfants

Vos enfants, malgré tous les soins dont vous les entourez, sont souvent malades: pâles, faibles, nerveux, pleurards; ils manquent d'appétit, de sommeil, ils se lèvent grincheux, ils souffrent de maux d'yeux, d'oreilles, de gorge, de rifle et autres éruptions. C'est votre cauchemar. Cependant, vos enfants pourraient être joyeux et débordants de santé. Donnez-leur un remède spécialement préparé pour les enfants: OVONOL, composé d'Extrait de Foie de Morue, d'Iode, d'Hypophosphite, de Lecithine (Extrait de Jaune d'Oeuf), agréable au goût et que tous prennent avec plaisir. Partout ou par la poste: \$1.00.

Pilules ROUGES

POUR LES FEMMES PALES ET FAIBLES

CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE LTEE, 1506, RUE ST-DENIS, MONTREAL

1506, RUE ST-DENIS, MONTREAL

VOLUMES PARUS DANS LA COLLECTION

- | | |
|---|--|
| 1.—L'Iris Bleu (21ème édition) | Par J. E. Larivière |
| 2.—Le Massacre de Lachine (épuisé) | Par X X X |
| 3.—Ma cousine Mandine (3e éd. 75c) | Par N. M. Mathé |
| 4.—Les Fantômes Blancs (épuisé) | Par Azylia Rochefort |
| 5.—La Métisse (21ème édition 75c.) | Par Jean Féron |
| 6.—Gaston Chambrun (épuisé) | Par J. F. Simon |
| 7.—Le Lys de Sang (épuisé) | Par Henri Doutremont |
| 8.—Le Spectre du Ravin (2e édition) | Par Mme A. B. Lacerte |
| 9.—Le Médaillon Fatal (épuisé). | Par Jean Féron |
| 10.—L'Aveugle de St-Eustache (3e éd. | Par André Jarret |
| 11.—Nypsia. | Par Henri Doutremont |
| 12.—Fierté de Race (épuisé) | Par Jean Féron |
| 13.—Roxane (21ème édition) | Par Mme A. B. Lacerte |
| 14.—La Revanche d'une Race (épuisé) | Par André Jarret |
| 15.—L'Expiatrice (épuisé) | Par Jean Féron |
| 16.—L'Associé Silencieuse | Par J. E. Larivière |
| 17.—L'Ombre du Beffroi (épuisé). | Par Mme A. B. Lacerte |
| 18.—La Besace d'Amour (en réédition) | Par Jean Féron |
| 19.—Le Grand Sépulcre Blanc | Par Emile Lavoie |
| 20.—Les Cachots d'Haldimand | Par Jean Féron |
| 21.—La Cité dans les Fers | Par Ubald Paquin |
| 22.—La Taverne du Diable | Par Jean Féron |
| 23.—Le Trésor de Bigot | Par Alexandre Huot |
| 24.—Le Patriote (1837-38) | Par Jean Féron |
| 25.—Le Mort qu'on Venge | Par Ubald Paquin |
| 26.—Le Manchot de Frontenac | Par Jean Féron |
| 27.—Fleur Lointaine | Par François Provençal |
| 28.—La Ceinture Fléchée | Par Alexandre Huot |
| 29.—Le Bracelet de Fer. (en réédition) | Par Mme A. B. Lacerte |
| 30.—La Digue Dorée
(Le Roman des Quatre) | Par Ubald Paquin, Alexandre Huot,
Jean Féron et Jules Larivière |
| 31.—La Besace de Haine | Par Jean Féron |
| 32.—Le Lutteur | Par Ubald Paquin |
| 33.—Le Siège de Québec | Par Jean Féron |
| 34.—Le Mystère des Mille Illes | Par Pierre Hartex |
| 35.—Le Drapeau Blanc | Par Jean Féron |
| 36.—Les Caprices du Coeur | Par Ubald Paquin |
| 37.—Les Trois Grenadiers | Par Jean Féron |
| 38.—L'Impératrice de l'Ungava | Par Alexandre Huot |
| 39.—Le Mystérieux Monsieur de l'Aigle | Par Mme A. B. Lacerte |
| 40.—Le Mendiant Noir | Par Marc Lebel |
| 41.—L'espion des Habits Rouges | Par Jean Féron |
| 42.—L'Empoisonneur | Par Jean Nel |
| 43.—Le Capitaine Aramèle | Par Jean Féron |
| 44.—Le Massacre dans le temple | Par Ubald Paquin |
| 45.—L'Enjoleuse | Par Madame Croff |
| 46.—L'Ile au Massacre | Par Prosper Willaume |
| 47.—La Prise de Montréal | Par Jean Féron |
| 48.—Jean de Bréboeuf | Par Jean Féron |
| 49.—La Folle de la Pointe du Mort | Par L. Dubois-McCabe |
| 50.—La Belle de Carillon | Par Jean Féron |
| 51.—Les Aventuriers de l'amour | Par Henri Deyglun |
| 52.—Le secret de l'orpheline | Par André Jarret |
| 53.—La Corvée | Par Jean Féron |
| 54.—Bois-Sinistre | Par Madame A. B. Lacerte |
| 55.—Boeufs Roux | Par J. M. Lebel |
| 56.—La mystérieuse inconnue | Par Ubald Paquin |
| 57.—La Petite Maîtresse d'Ecole | Par Mme Croff |
| 58.—Le Triomphe de l'amour | Par Mme Graveline |
| 59.—La Crise | Par F. Provençal |
| 60.—L'Echafaud Sanglant | Par Jean Féron |
| 61.—L'Homme aux deux Visages | Par Jean Féron |
| 62.—Le Crime d'un Père | Par Jean Nel |
| 63.—La Résurrection du Coeur | Par Guy Nemer |
| 64.—L'Etrange Musicien | Par Jean Féron |
| 65.—La Fin d'un Traître | Par Jean Féron |
| 66.—Le Mirage | Par Ubald Paquin |
| 67.—La flamme qui vacille | Par Jean Nel |
| 68.—La Valise Mystérieuse | Par J. M. Lebel |
| 69.—Le Pont Rouge | Par Alphonse Loiseleur |
| 70.—Celle qui Revient | Par Mme E. Croff |
| 71.—Les Amours de W. Benjamin | Par J. M. Lebel |
| 72.—La Petite Canadienne | Par J. M. Lebel |
| 73.—La Main de Fer | Par Régis Roy |

Prix, chaque volume:
25 cents.

LE ROMAN CANADIEN

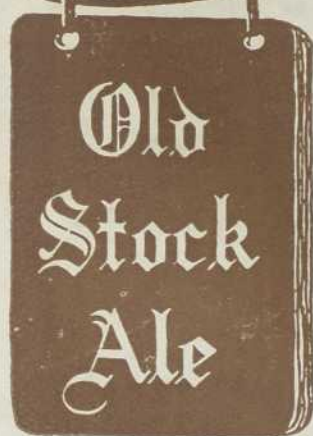
EDITIONS EDOUARD GARAND

1423-1425-1427 RUE STE-ELISABETH

Casier Postal 969,

Par la malle:
30 cents.

MONTREAL



à la
portée
de tous !



Dow

mûrie à point

Prime par la Force et par la Qualité